

2
/

L'ŒUVRE DU SACRÉ CŒUR

DEUXIÈME PARTIE DE L'ANNUAIRE

POUR

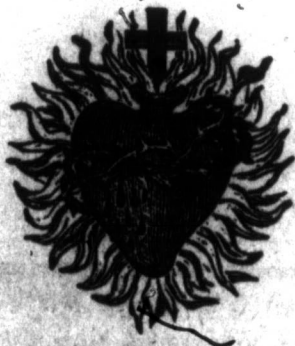
L'ANNÉE 1889.

COMPILÉE ET PUBLIÉE

PAR LE

RÉV. PÈRE J. B. NOLIN, S. J.,

DIRECTEUR SUPÉRIEUR DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE, DE LA LIGUE
DU CŒUR DE JÉSUS POUR LES HOMMES, ETC.



Adveniat Regnum Tuum.

GRANGER FRÈRES,
LIBRAIRES-PAPETIERS
1699 RUE NOTRE DAME
MONTREAL

MONTREAL,

BUREAU DU DIRECTEUR SUPÉRIEUR, COLLÈGE STE. MARIE, RUE BLEURY.

PRIX DE L'ŒUVRE DU SACRÉ CŒUR :

10 centins l'exemplaire, - - - - \$1.00 la douzaine.

Tous droits réservés.

L'ŒUVRE DU SACRÉ CŒUR.

Deuxième partie de l'Annuaire de 1889.

AVANT-PROPOS.

Exposer clairement et brièvement le but, l'esprit, les pratiques et l'organisation de L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS, et de ses DIVERSES BRANCHES ; en montrer les avantages et la fécondité comme moyen efficace de salut et de sanctification ; en faire connaître les approbations par le Saint-Siège et par les Evêques du Canada ; donner un relevé aussi complet que possible de son état actuel au Canada et dans les paroisses canadiennes des États-Unis ; enfin indiquer quels en sont les Directeurs, les Zélateurs et les Zélatrices au Canada ; tel est le but que nous nous sommes proposé dans cette deuxième partie de l'ANNUAIRE DU SACRÉ CŒUR de 1889.

Nous offrons cordialement ce travail à nos Vénérables Directeurs et à nos chers Associés de l'Apostolat et de la Ligue du Cœur de JÉSUS pour les hommes ; quelque imparfait qu'il soit (vu le peu de temps à notre disposition pour le préparer), nous espérons qu'il contribuera tout de même à les instruire davantage, à augmenter encore leur zèle pour la cause de Dieu et de son Église et à les diriger avec plus d'assurance dans cette voie admirable des amis dévoués du Cœur de JÉSUS.

Nous osons respectueusement l'offrir aussi aux prêtres zélés, aux Supérieurs des Communautés religieuses, aux Directeurs et aux Directrices des Maisons d'éducation, qui n'ont pas encore eu l'occasion de connaître cette belle œuvre du Sacré Cœur sous cette forme toute active et apostolique ; car nous sommes persuadé qu'après l'avoir connue, ils ne

manqueront pas de l'apprécier comme elle le mérite, de l'embrasser eux-mêmes, de l'introduire dans leurs paroisses ou institutions, et de venir ainsi accroître le nombre de ces dévoués apôtres de la prière et du zèle, à qui le divin Cœur de JÉSUS a daigné promettre de si magnifiques récompenses.

Afin de donner à cet exposé de l'Œuvre du Sacré Cœur un plus grand degré d'autorité, nous l'avons tiré en grande partie, et textuellement, autant que possible, des MANUELS, NOTICES, TRAITÉS, etc., approuvés par la Direction générale de l'Apostolat de la Prière et de la Communion Réparatrice.

Nous croyons que la publication de ce résumé général de l'Œuvre, sous forme d'ANNUAIRE, contribuera beaucoup à populariser la connaissance de ce qui touche à la sainte Ligue; car on lit plus volontiers, et l'on se procure plus avidement et plus économiquement, un ALMANACH qu'un MANUEL.

Nous sommes persuadé que nos Directeurs, nos Zelateurs et nos Zelatrices nous aideront efficacement dans cette œuvre de propagande religieuse, et qu'ils réussiront à faire ainsi parvenir toutes les familles de nos Associés à une connaissance plus complète de l'œuvre à laquelle elles se sont consacrées.

Permis d'imprimer

14 fév. 1889.

L. D. A. Maréchal, V. G., Administrateur.

ED
A
d'A
il
re
à é
ap
Di
du
con
de
le s
aus
-asso
lien
ticip
l'esp
L
son
elles
Lieu
Ligu
cong
auto
-un m
les a
d'un
-du C
voilà

L'ŒUVRE DU SACRÉ CŒUR

OU

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE, LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS, ET SES DIVERSES BRANCHES.

CHAPITRE PREMIER.

APERÇU SOMMAIRE DE L'ŒUVRE.

ART. I. LES NOMS DE L'ŒUVRE.

Elle s'appelle l'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE et LA LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

1. Elle est l'*Apostolat de la Prière*; elle fait de chacun de ses Associés un apôtre par la prière. - Notre-Seigneur a fondé lui-même l'Apostolat de la prière, en nous enseignant l'Oraison Dominicale; il veut que nous demandions à Dieu que son règne arrive: *Adveniat regnum tuum.*

Tous ne sont pas appelés à l'apostolat de la parole, c'est-à-dire à étendre le règne de Dieu par la prédication; tous ne sont pas appelés à l'apostolat de la charité, c'est-à-dire à fonder le règne de Dieu par l'aumône; mais tous sont appelés à demander l'extension du règne de Dieu: tous sont appelés à l'apostolat de la prière.

2. Elle est la *Ligue du Cœur de Jésus*. Elle est une *ligue* et non une *confrérie* proprement dite. L'Apostolat de la Prière, c'est l'amour de Dieu et des hommes, prenant pour procurer la gloire de Dieu et le salut des hommes le moyen qui est au pouvoir de tous, — la prière; aussi, bien que l'Œuvre se prête, par son organisation, à former des associations particulières, elle se propose aussi d'unir à soi, par un lien facile, toutes les associations catholiques, afin de les faire participer avec plus d'abondance à cette universelle charité qui est l'esprit même du christianisme; voilà pourquoi elle est une ligue.

Les croisades étaient des Ligues: elles laissaient à chaque peuple son langage, son costume, ses lois, son gouvernement; cependant, elles les réunissaient tous dans le même sentiment, l'amour des Lieux-Saints, le désir de leur délivrance. De même notre sainte Ligue laisse à chaque institution, à chaque association, à chaque congrégation, à chaque confrérie, ses statuts, ses pratiques, son autonomie; cependant elle les réunit toutes dans une même prière, un même désir: *Adveniat regnum tuum!* Mais plus heureuse que les autres ligues, obligées de préférer une nation dans le choix d'un chef suprême, la nôtre, en rangeant tous ses membres autour du Cœur de Jésus, leur donne un chef qui leur est commun à tous: voilà pourquoi elle est la *Ligue du Cœur de Jésus*.



ART. 2. L'INSIGNE DE L'ŒUVRE.

La Ligue a pour insigne une petite image du Divin Cœur de Jésus, peinte ou brodée sur une étoffe blanche ou rouge, avec cette inscription qui résume à la fois les désirs du Cœur de Jésus et les nôtres : QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE ! L'insigne est la marque extérieure de fraternité qui unit tous les membres de la Ligue.

Cet Insigne doit son origine à la promesse faite par Notre-Seigneur lui-même à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Toutes les personnes pieuses connaissent la célèbre vision dans laquelle le Divin Maître, montrant son cœur à la fervente religieuse, LUI PROMIT QU'IL RÉPANDRAIT AVEC ABONDANCE, DANS LE CŒUR DE CEUX QUI L'HONORERAIENT AINSI, TOUS LES TRÉSORS DONT IL EST PLEIN.

Aux jours funestes de 1793, quand les Vendéens et les Bretons se levèrent pour Dieu et la Patrie, ils mirent ainsi sur leur poitrine l'image du Sacré Cœur de Jésus, leur force dans les combats, leur suprême espérance quand ils tombaient sur les champs de bataille.

Le choléra de 1867 réveilla cette dévotion ; la foi y trouva un préservatif contre le fléau.

Lors de l'invasion prussienne de 1870, bien des mères pieuses voulurent attacher l'Image protectrice sur la poitrine de leurs fils partant pour les combats : un grand nombre de ces jeunes gens ont échappé aux périls d'une guerre désastreuse ; d'autres ont éprouvé le secours providentiel promis à leur confiance ; aussi de toutes parts s'empresse-t-on de répandre ce précieux talisman ; les soldats le reçoivent avec joie ; les marins veulent en avoir avant de s'embarquer : " Ils seront plus forts, disent-ils, pour affronter les tempêtes," et mille fois la protection du ciel est venue répondre à leur pieuse confiance.

Pie IX a accordé une indulgence de CENT JOURS CHAQUE FOIS, toutes quoties, à tous les Associés de l'Apostolat qui, portant sur leur poitrine cette image, disent de bouche ou de cœur cette invocation : " *Adveniat regnum tuum ; que votre règne arrive !* " c'est la devise de l'Apostolat.

Une indulgence de sept ans et sept quarantaines est accordée à ceux qui, dans les processions ou adorations publiques, portent ostensiblement cette image sur leur poitrine. (14 juin 1877.)

ART. 3. LES PRATIQUES DE L'ŒUVRE.

Pour aider la prière par la variété, et pour se mettre à la portée de tous, l'Apostolat offre à ses Associés trois espèces de prières qui forment ses trois degrés.

PREMIER DEGRÉ.

La première espèce est la *prière d'action*; c'est l'offrande de toutes les actions, souffrances, etc., de la journée aux intentions du Cœur de Jésus; aux intentions qui le firent descendre du ciel, et qui le retiennent encore chaque jour avec nous sur nos autels.

Cette offrande quotidienne de toutes les actions de la journée aux intentions du Cœur de Jésus est la pratique essentielle de l'Apostolat; elle suffit pour faire participer les Associés aux indulgences et aux autres avantages de l'Apostolat.

Aucune formule n'est obligatoire; mais on se sert avec fruit de celle qui se trouve sur le Billet d'admission, ou mieux, de celle donnée chaque mois sur les Billets-images du Rosaire.

Ce premier Degré de l'Apostolat, s'il est pratiqué avec fidélité, devient une source efficace de perfection pour chaque Associé; en effet, cette pratique de tout offrir aux intentions du Cœur de Jésus crée en nous une habitude d'union avec Jésus qui nous pénètre de ses sentiments, qui nous fait partager ses désirs, embrasser ses intérêts, et qui surnaturalise toutes nos actions, peines et souffrances, en les animant de l'intention la plus noble, du motif le plus agréable à Dieu, à savoir, la charité la plus pure envers le prochain et l'amour le plus désintéressé envers Notre-Seigneur.

DEUXIÈME DEGRÉ : LA DIZAINE DU ROSAIRE.

La deuxième espèce de prière est la récitation quotidienne d'une *Dizaine du Rosaire* pour la conservation du Souverain Pontife et les autres intentions de l'Apostolat de la Prière.

Les Associés satisfont à cette pratique en consacrant à ses intentions, soit une dizaine de leur chapelet quotidien, soit une dizaine spéciale et isolée, sans que la récitation du chapelet entier soit nécessaire.

La munificence des Souverains Pontifes a daigné accorder des indulgences considérables aux Associés de l'Apostolat qui accomplissent une pratique si facile.

L'excellence de cette pratique résulte de l'excellence même du Rosaire, qui est une des dévotions les plus populaires, les plus fructueuses, et, en même temps, des plus apostoliques en usage dans l'Eglise.

L'importance de ce 2^e Degré de l'Apostolat ressort d'ailleurs, soit de l'honneur rendu au Cœur immaculé de Marie, par la Dizaine quotidienne que récitent des millions d'Associés dans le monde entier, soit des intérêts majeurs qui se rattachent à l'offrande de cette prière.

Aussi le Cœur immaculé de Marie ne laisse-t-il point de tels hommages sans y répondre par des bienfaits signalés. C'est le Cœur de Marie qui nous obtient du Cœur de Jésus des faveurs sans nombre, et c'est à son Cœur maternel que nous faisons remonter les milliers et les milliers d'actions de grâces que nos trente et un Messagers enregistrent chaque mois. Que de fois encore n'a-t-on pas écrit :

"La Dizaine du Rosaire et les deux autres Degrés de l'Apostolat ont renouvelé notre paroisse, nos écoles. Depuis l'introduction de la Sainte Ligue du Cœur de Jésus parmi nous, Communions, visites au Saint-Sacrement, Messes, Chemins de Croix, Chapelets, Adorations, tout prospère, tout fleurit."

Au reste, si, dans chaque Degré de l'Apostolat, il y a la *pratique de rigueur*, il y a de plus l'*esprit* de ce Degré; pour le 2^e, la pratique de rigueur est la récitation, dans un esprit apostolique, d'une dizaine du Rosaire; l'esprit de ce Degré, c'est de travailler de toute manière à propager le culte de Marie et de son Cœur immaculé. Apôtres du Cœur de Marie, nous travaillerons ainsi efficacement à établir sur la terre le règne du Cœur de Jésus.

Nous parlerons plus loin de l'organisation du 2^e Degré.

TROISIÈME DEGRÉ : LA COMMUNION RÉPARATRICE.

La troisième prière, c'est la prière de l'âme unie au Cœur de Jésus par la Communion Réparatrice hebdomadaire ou mensuelle.

Au milieu des crimes dont le monde est le théâtre depuis un siècle, pour qui connaît les hideux blasphèmes que des bouches d'enfer vomissent chaque jour, au Canada comme ailleurs, contre Dieu, le Saint Baptême, le T. Saint-Sacrement, &c., l'idée de réparation est devenue l'idée dominante de la piété chrétienne. Au reste, la Communion réparatrice réalise les vœux du divin Maître. Quand il révéla son Cœur sacré à la Bienheureuse Marguerite-Marie, il lui disait : "J'ai une soif ardente d'être honoré et aimé des hommes dans le Saint-Sacrement, et cependant, je ne trouve presque personne qui s'efforce, selon mon désir, de me désaltérer en usant envers moi de quelque retour. Pour suppléer à cette ingratitude, tu me recevras dans le Saint-Sacrement autant que l'obéissance le voudra permettre."

On le comprend, dans la personne de la Bienheureuse, Jésus s'adresse à tous les amis de son Cœur. D'ailleurs, il invite formellement tous ses adorateurs à la Communion réparatrice, et lorsqu'il demande qu'une fête soit instituée en l'honneur de son Cœur sacré, il désire que cette fête soit célébrée "par la communion et par une amende honorable, pour RÉPARER les injures qu'il a reçues pendant qu'il a été exposé sur les autels."

Trente Associés s'engagent à communier en esprit de réparation chacun son jour du mois; ou mieux, sept Associés, chacun son jour de la semaine. On peut cependant participer aux indulgences de l'Œuvre, en choisissant pour jour de communion le premier vendredi ou le premier dimanche du mois, et encore, soit le jour du Patron, soit celui de la communion générale du mois.

Cette méthode d'une distribution successive des jours de la semaine, pour honorer spécialement le Cœur de Jésus et réparer les outrages qu'il reçoit dans la Sainte Eucharistie, se trouve clairement exprimée dans les deux petits écrits de la Bienheureuse Marguerite-Marie, intitulés : *Demeures dans le Cœur de Jésus, pour chaque jour de la semaine. Les diverses vies de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement.*

Ainsi donc, la Communion réparatrice a pour but :—

1. De consoler le Cœur de Jésus des outrages dont il est accablé, particulièrement de la froideur que les hommes témoignent de toutes parts pour le Sacrement de son amour.
2. De réparer, par l'acte le plus excellent de la vie chrétienne, les crimes qui ont attiré de si grands châtimens sur le monde.

La Communion réparatrice a pour effet encore :—

1. D'écarter les dangers qui menacent le Saint-Siège, l'Église et toute la société.
2. D'obtenir la conversion des pécheurs et l'extension de la foi dans tout l'univers. Car Jésus nous dit en parlant à la Bienheureuse Marguerite-Marie : "Si j'ai un si grand désir d'être honoré, c'est afin de renouveler dans les âmes les effets de la Rédemption et d'établir mon règne parmi vous." Et encore : "En révélant mon Cœur, je veux me rendre tout de nouveau médiateur entre Dieu et les hommes."

Mais l'Apostolat de la Prière n'a-t-il pas pour mission d'établir, par une sainte Ligue des âmes, le règne du Cœur de Jésus? N'a-t-il pas pour fin la réparation des injures faites à ce Cœur sacré? Et, tous les jours, ne place-t-il pas aux lèvres des Associés cette touchante prière : "Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, EN RÉPARATION de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel?"

Organisée d'abord par le R. P. DREVON, S. J., et adoptée plus tard par l'Apostolat de la Prière, la Communion réparatrice lui est aujourd'hui étroitement unie, en vertu des concessions pontificales.

Le troisième Degré de l'Apostolat de la Prière comprend donc ceux des membres de la sainte Ligue qui, outre l'offrande de leur journée au Cœur sacré de Jésus, par le Cœur immaculé de Marie, adoptent la Communion Réparatrice, hebdomadaire ou mensuelle.

Pour les indulgences du Troisième Degré, voir ch. IV.

ART. 4. LES DÉVOTIONS DE L'ŒUVRE.

(a). LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

L'Apostolat de la Prière aime et entretient toutes les dévotions ; mais il les groupe par Marie autour du Cœur de Jésus, qui est la dévotion fondamentale de l'Œuvre. L'insigne des Associés, c'est le Scapulaire du Sacré Cœur, comme on l'a vu plus haut.

Le culte du Cœur de Jésus n'est-il pas, selon l'expression de Mgr Pie, *l'abrégé et le sommaire substantiel de toute la religion* ?

"L'Eglise, avait déjà dit l'illustre Pie IX, l'Eglise et la société n'ont plus d'espoir que dans le cœur de Jésus ; c'est lui qui guérira nos maux ; prêchez partout cette dévotion, elle doit être le salut du monde."

Et son glorieux successeur, Léon XIII, ajoutait dans son beau discours aux Associés de l'Apostolat de la Prière : "Nous désirons de toute l'ardeur de notre âme que la dévotion au Sacré Cœur de Jésus se propage et se répande par toute la terre. Nous savons, en effet, combien elle est salutaire et profitable, et nous nourrissons la douce et ferme espérance que de grands biens ne manqueront pas d'émaner de ce divin Cœur, et qu'ils seront le remède efficace aux maux qui affligent le monde."

On peut dire que l'Apostolat de la Prière est le sommaire substantiel de la dévotion au Sacré Cœur, puisqu'il établit par Marie entre le Cœur de Jésus et le cœur du chrétien cette parfaite communauté d'intérêts et de désirs qui de deux cœurs n'en font plus qu'un.

(b). LA DÉVOTION À MARIE.

Nous avons vu que les Associés de l'Apostolat de la Prière offrent chaque matin leur journée au Cœur de Jésus *par le Cœur immaculé de Marie* ; qu'ils sont invités par le 2e Degré à offrir chaque jour une dizaine du Rosaire au Cœur de Marie pour la conservation du Souverain Pontife, etc. Pourquoi cette vaste Association, spécialement consacrée à l'Apostolat du Cœur de Jésus, doit-elle se montrer toute dévouée au Cœur virginal de Marie ? C'est ce qu'il est aisé de concevoir. En effet, l'Apostolat est une Ligue du Cœur de Jésus. Or Marie, selon la doctrine des Pères de l'Eglise, n'est-elle pas si étroitement unie à Jésus qu'elle ne fait, pour ainsi parler, qu'un avec lui ? Le Cœur de la Mère et le Cœur du Fils ne sont-ils pas de toute manière inséparables ? Si donc, enrôlés dans l'Apostolat du Sacré Cœur, nous devons être les serviteurs du Cœur de Jésus, les amis du Cœur de Jésus, et les propagateurs de son culte, ne devons-nous pas aussi nous déclarer hautement les serviteurs fidèles de Marie et de son Cœur, vouer à Marie la plus filiale tendresse, propager par tous les moyens son culte et celui de son Cœur très pur ?

De plus, cette Ligue est une société de zèle dont la fin est le salut des âmes. Mais, après le Cœur de Jésus, quel est le cœur apostolique par excellence, sinon le très saint Cœur de Marie ? Marie, reine des apôtres, Marie patronne et modèle des apôtres, est vraiment pour chacun de nous *Notre Dame de l'Apostolat*, et, à ce titre encore, les serviteurs du Cœur de Jésus ont le devoir spécial de se faire les propagateurs du culte de celle qui ne respire, comme Jésus, que pour les âmes. Enfin, l'Apostolat, pour arriver à son but, emploie

la prière comme moyen, sinon unique, du moins principal; et c'est même de là qu'il a tiré son nom populaire d'Apostolat de la Prière. Ici encore, nous ne réussissons, dans la poursuite de ce but, que selon la mesure même où nous y ferons entrer le culte de Marie et de son Cœur. Notre Œuvre, en effet, a essentiellement besoin de la grâce pour atteindre ses fins apostoliques; or le moyen universel et infailible d'obtenir la grâce, c'est la prière. Mais, où notre prière ira-t-elle chercher le réservoir habituel et le canal indispensable de toute grâce, sinon dans ce Cœur très pur de Marie, qui est, relativement au Cœur de Jésus, ce que le réservoir et le canal sont à la source? Si donc, au témoignage des docteurs catholiques, Jésus ne veut rien opérer sans Marie dans le monde des âmes, toutes les magnifiques promesses qui concernent la dévotion au Cœur de l'Homme-Dieu ne sauraient s'accomplir pleinement en nous qu'autant que nous prendrons, en cela comme en tout le reste, Marie pour médiatrice et pour avocate.

(c). LA DÉVOTION AUX SAINTS.

L'Apostolat de la Prière propose à chacun de ses Associés un *Patron du mois* à honorer d'une manière spéciale; chaque Saint du Calendrier est ainsi honoré chaque jour d'une manière spéciale par un certain nombre d'Associés. Nos Billets-images mensuels, distribués par les Zélateurs et les Zélatrices, apportent à chaque Associé l'indication du Patron céleste qui lui est offert pour le mois suivant.

Le jour du Patron du mois a été adopté, en un grand nombre de lieux, comme la date officielle, pour chaque Associé, de sa Communion réparatrice mensuelle. La communion est, en effet, l'offrande la plus agréable que nous puissions présenter, le jour de sa fête, à notre Protecteur céleste.

Une riche faveur du Saint-Siège est venue d'ailleurs encourager cette excellente pratique. Sa Sainteté Léon XIII accorde une indulgence plénière à tout Associé de l'Apostolat qui fait la sainte communion au jour du saint Patron indiqué sur son Billet mensuel.

ART. 5. LES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES DE L'ŒUVRE.

Le Messager du Cœur de Jésus et le *Petit Messager du Cœur de Marie* sont les deux publications périodiques de l'Œuvre.

A notre époque, il y a peut-être quelque chose de pire que la presse immorale et impie, c'est la presse naturaliste, la presse honnête sans Dieu.

Le *Messager du Cœur de Jésus* est comme un recueil d'idées surnaturelles, toujours présentées avec force et avec une variété pleine de charmes: tantôt sous la forme d'une instruction, qui expose la vérité; d'une controverse, qui réfute l'erreur; tantôt sous la forme d'une exhortation, qui touche le cœur; d'un cantique, d'une hymne, qui excite l'enthousiasme; tantôt sous la forme d'une

histoire édifiante, d'une vie de saint, qui stimule par l'exemple ; tantôt sous la forme d'une revue des faits principaux du mois, qui pique la curiosité.

Le *Messenger* raconte toutes les joies et les tristesses de l'Église : ses luttes, ses victoires, ses progrès ; il expose les magnifiques résultats de sa mission divine, mission qui n'est point, comme tant d'autres, passagère et locale, mais perpétuelle, et s'étend à tous les siècles ; universelle, et s'étend à tous les pays.

Ainsi à la séduction toujours funeste, quand elle est exclusive, des beautés et des progrès du monde matériel, le *Messenger* mêle, par un tempérament nécessaire, la pieuse séduction des beautés et des progrès du monde spirituel ; ainsi il conserve ou refait l'esprit chrétien ; ainsi il maintient ou replace l'âme dans l'élément surnaturel.

Le *Petit Messenger du Cœur de Marie*, sous une forme plus simple, poursuit et atteint le même but. Il est en outre l'organe spécial des Congrégations de la Sainte Vierge.

(On peut s'abonner au *Messenger du Cœur de Jésus* et au *Petit Messenger du Cœur de Marie* chez le Directeur Supérieur de l'Apostolat de la Prière, Collège Ste. Marie, rue Bleury, Montréal.)

CHAPITRE DEUXIÈME.

EXAMEN DE L'ŒUVRE.

ART. I. SON BUT.

C'est le salut des âmes et le triomphe de l'Église ; c'est la conservation de la foi chez nos 300 millions de Catholiques ; c'est la conversion de mille millions d'Infidèles ; c'est de venir au secours de ces 100,000 personnes qui vont chaque jour comparaître devant le souverain Juge. En un mot, c'est le salut du monde, c'est le raffermissement de la foi dans le vieux monde chrétien ; c'est la conversion des hérétiques, des schismatiques et des infidèles ; c'est l'avènement complet du règne de Dieu et de son Église par la vie d'amour du Cœur de Jésus répandue dans tous les cœurs unis à lui.

Et parce que JÉSUS-CHRIST et son vicaire, c'est tout un ; parce que l'Église et son Chef, c'est tout un ; le triomphe du Pape, Vicaire de JÉSUS-CHRIST, Chef de l'Église Catholique, voilà encore le but de l'Apostolat.

Tous les impies s'unissent pour perdre le Pape ; tous les fidèles doivent s'unir pour le sauver.

ART. 2. SES MOYENS.

Les mêmes que proposait S. Paul. S. Paul recommande aux fidèles d'offrir à Dieu pour le salut du monde des demandes

réitérées, revêtant toutes les formes que peut revêtir la prière : *obsecrationes, postulationes, gratiarum actiones*. L'Apostolat, empruntant les idées et presque le langage de S. Paul, recommande à ses Associés d'offrir au divin Cœur, pour le salut du monde, toutes leurs pensées, toutes leurs actions, toutes leur peines, notamment la sainte prière du Rosaire, et aussi de fréquentes et ferventes communions.

S. Paul, pour exciter la ferveur des fidèles, leur montre JÉSUS-CHRIST mourant sur la Croix pour le rachat du monde ; l'Apostolat montré à ses Associés le Cœur sacré, d'où a coulé le sang, prix de notre rachat, et qui s'est révélé dans ces derniers temps pour nous offrir le remède nécessaire à nos maux actuels ; il veut que nous priions en union avec ce divin Cœur. A dix-neuf siècles de distance, l'Apostolat répète la loi du maître et le commentaire du disciple ; il n'est que l'écho de JÉSUS-CHRIST et du grand Apôtre.

ART. 3.—SA SIMPLICITÉ.

1. *Simplicité dans l'établissement.* L'Apostolat n'étant qu'une simple *Ligue* et non une *confrérie* n'exige pas de Décret d'érection par l'Ordinaire ; il suffit que l'évêque l'ait approuvé d'une manière générale pour le diocèse, comme il l'est déjà dans presque tous les diocèses du Canada. (Voyez plus bas au chapitre des approbations.) Il suffit donc que le Curé, pour sa paroisse ; le Chapelain ou la Supérieure, pour sa Communauté ; le Directeur ou la Directrice, pour sa maison d'éducation, &c., demande au Directeur Diocésain, ou, à son défaut, au Directeur Supérieur, ou à l'un des Vice-Directeurs Supérieurs (Voyez Ch 7, A. 1), un Diplôme d'agrégation à l'Apostolat, lequel est donné gratuitement ; ce Diplôme lui donne le droit d'ouvrir un registre dans lequel tous les noms des Associés devront être inscrits, sans qu'il soit besoin de les transmettre au centre de l'Œuvre.

2. *Simplicité dans l'admission des Associés.* Il suffit d'inscrire leurs noms de baptême et de famille sur le registre, et de remettre à chacun son *billet d'admission*. Cela peut se faire privément et sans cérémonie, quoiqu'il soit souvent plus avantageux, pour donner du relief à l'Œuvre, de faire cette réception avec quelque solennité en remettant à chacun, avec son Billet d'admission, le *Scapulaire du Sacré-Cœur*. Cette agrégation peut même se faire par des personnes que le directeur peut instituer Zélateurs ou Zélatrices de l'Apostolat, et diminuer d'autant son travail personnel.

3. *Simplicité dans le moyen de participer à ses grâces.* Elle n'exige dans ceux qui sont reçus que l'offrande des actions au Cœur de JÉSUS, faite mentalement ou vocalement une fois le jour, à la prière du matin ; les excellentes pratiques de la dizaine du Rosaire et de la Communion Réparatrice ne sont pas obligatoires, quoique fortement recommandées à cause de leurs riches indulgences et de l'organisation qu'elles permettent de faire pour assurer le succès de l'Œuvre.

ART. 4.—SA FÉCONDITÉ.

1. *Elle répand ses fruits dans le monde entier.* Immense association, qui s'étend dans les deux hémisphères, elle met tout le peuple chrétien à genoux devant la Croix, pour obtenir l'application complète du sang divin sur le monde catholique par la conservation de la foi, sur le monde infidèle par la propagation de la foi, sur l'humanité entière par l'action salutaire du Pape.

2. *Elle sanctifie chacun de ses membres.* Qu'est-ce que la vie chrétienne? L'homme qui se donne à Dieu et Dieu qui se donne à l'homme. Et qu'est-ce que l'Apostolat de la Prière? L'homme qui se donne à Dieu en lui offrant ses actions, ses souffrances et sa prière organisée en esprit de zèle (1er et 2nd degrés), et Dieu qui se donne à l'homme en lui communiquant sa grâce dans son sacrement d'amour (3e degré). C'est toute la vie chrétienne ranimée.

3. *Elle sanctifie la paroisse où elle est établie.* Rien de plus efficace que l'Apostolat pour régénérer une paroisse, si elle y conserve son cachet d'œuvre de zèle et de prosélytisme indiqué par son nom d'Apostolat, c'est-à-dire, s'il y a une organisation complète du conseil de zélateurs et de zélatrices de la manière indiquée plus loin. Elle y développera infailliblement l'esprit chrétien, l'esprit de prière et de dévouement, une dévotion solide au divin Cœur de Jésus et à la Sainte Vierge, et la fréquentation des sacrements au moyen de ses Zélateurs et de ses Zélatrices, le Curé parviendra à empêcher dans les familles de sa paroisse le blasphème, la profanation du dimanche, les excès de luxe et d'intempérance, l'oubli des sacrements pendant la vie et surtout à la mort, la mauvaise éducation des enfants, la réception des journaux impies, la circulation des mauvais livres, auxquels on s'efforce de substituer de bonnes lectures.

Les pages des organes périodiques de l'Œuvre prouvent abondamment la réalité de ces fruits par des exemples multiples et incontestables; nous voulons pourtant y ajouter quelques-uns des précieux témoignages que nous en avons reçus des Directeurs et des Secrétaires de la sainte Ligue dans ce pays même.

1. L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE DÉVELOPPE L'ESPRIT DE PIÉTÉ ET AMÈNE À L'ÉGLISE :

MATTAWA, ONT.

Depuis notre grande retraite en juin dernier, pendant laquelle la Ligue du Sacré Cœur a été établie, il y a eu comme un réveil à Mattawa sous le rapport de la piété : les communions sont plus nombreuses et les offices à l'église mieux suivis, à tel point que nous sommes obligés de bâtir une nouvelle église.

J. U. POITRAS, O. M. I.

2. IL FAVORISE LA FRÉQUENTATION DES SACREMENTS.

MONTEBELLO, P. Q.

L'Apostolat de la Prière dans les paroisses favorise beaucoup la fréquentation des Sacrements, et les fruits en sont abondants.

JOS. GIGUÈRES, Ptre Curé.

3. IL CRÉE UN RELIGIEUX ENTHOUSIASME

OSHAWA, ONT.

We had our first reception yesterday evening, and had the happiness of receiving 83 members; it was certainly a grand sight; I am sure that before six months we ought to add many more to our numbers. I shall try and do everything that I possibly can; I am sure the result will be grand.

J. J. McENTEE, *P. P.*

4. IL FAIT DU BIEN À TOUTES LES CLASSES DE PERSONNES.

PETERBOROUGH, ONT.

The list of our members is increasing daily; the effects of the Holy League has shown itself both with the young and old. Every person here is delighted with it and all are trying to make it a success.

P. RUDKINS, *Local Dir.*

5. IL EST UN ANTIDOTE CONTRE LES DANSES.

QUYON, P. Q.

La Ligue des Dames se soutient bien, et a beaucoup contribué à réprimer le désordre des danses.

A. NOLIN, *Ptre Curt.*

6. IL AUGMENTE LA DÉVOTION AU SAINT-SACREMENT

STE. MARTINE, P. Q.

L'Adoration du Saint-Sacrement se fait tous les jours régulièrement de deux à trois heures P.M., et le dimanche de 3 à 4 h. P.M. Beaucoup de membres y assistent. Le premier vendredi du mois est solennel. Exposition du Saint-Sacrement toute la journée. Le *Trésor du Cœur de Jésus* et les *Intentions du mois* se développent. Dieu se sert évidemment de la Ligue pour faire son œuvre à Ste. Martine.

L. C. DESROCHERS, *Ptre Desservant.*

7. IL DÉVELOPPE L'ESPRIT DE ZÈLE POUR LA RELIGION.

TERREBONNE, P. Q.

L'Œuvre éminemment enthousiaste de l'Apostolat de la Prière a certainement développé l'esprit de dévotion dans la paroisse. L'offrande de la journée est généralement faite, le rosaire qui ne se disait qu'à de rares intervalles et par un petit nombre est régulièrement récité par un concours de plus de 600 personnes; le nombre des communions a triplé et quadruplé instantanément, et le zèle est devenu une véritable contagion entre tous les membres de cette sainte Ligue. L'Association de l'Apostolat que vous êtes venu

établir parmi nous s'étend considérablement; vous en avez la preuve par les demandes réitérées de Billets, d'insignes, &c. Nos Zélatrices rivalisent de zèle pour faire connaître et embrasser cette belle dévotion. Voilà un mois que vous êtes passé ici, y jetant l'heureuse semence, et déjà nous avons 750 noms d'inscrits sur le registre, 36 Quinzaines de Rosaire de formées et distribuées, avec espoir d'en compter encore quelques autres sous peu. Gloire et honneur au Sacré Cœur, et merci à vous, très dévoué Père, qui êtes venu implanter cette œuvre parmi nous.

Madame JOS. ED. MASSON, Sec.

8. UNI À LA LIGUE DES HOMMES, IL DONNE DES RÉSULTATS
MAGNIFIQUES.

TROIS-RIVIÈRES, P. Q.

L'Apostolat travaille de concert avec la Ligue des hommes qui a été établie ici en 1885, et qui compte aujourd'hui au-delà de 1100 membres. Ces deux bataillons soutiennent vaillamment les intérêts du Sacré Cœur, et je n'hésite pas à dire qu'ils ont produit jusqu'à ce jour une somme de bien considérable. Des réformes sérieuses ont été accomplies, la foi s'est ranimée, la piété est plus éclairée et plus soutenue, il y a plus d'énergie pour le bien. Je pourrais signaler nombre de faveurs signalées obtenues du Divin Cœur, soit pour la paix des familles, soit pour la conversion d'âmes depuis longtemps égarées, soit même pour le succès d'affaires temporelles.

La lecture des deux *Messagers* contribue pour une large part à ce profit spirituel si consolant. Nos 32 *Messagers du Cœur de Jésus*, et nos 100 *Petits Messagers du Cœur de Marie* circulent constamment parmi les Associés; ils se répandent dans les familles, et, s'ils ne réussissent pas toujours à en chasser les feuilletons et les romans, ils y offrent du moins un contrepoison à ces lectures malsaines.

Suivant le désir des Directeurs, l'Apostolat s'est aussi occupé parmi nous d'aider à l'ornementation des églises, et au soutien du culte extérieur. Les comptes de la Trésorière accusent aujourd'hui une dépense d'au-delà de \$1,000 faite pour l'achat de bannières, statues, lustres, &c.

F. X. CLOUTIER, Chan. Dir. local.

Le manque d'espace nous oblige de passer sous silence beaucoup d'autres rapports très intéressants; les quelques citations précédentes ne manqueront pas de frapper l'esprit des prêtres zélés et de gagner leurs cœurs à une œuvre si féconde en fruits de salut et de sainteté.

4. L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE SANCTIFIE LA COMMUNAUTÉ QUI
L'EMBRASSE.

On ne pourrait exagérer le bien que l'Apostolat de la Prière produit au sein des Communautés religieuses; il y entre comme dans son propre élément; en effet le Religieux ou la Religieuse vise

ordinairement à un double but : se sanctifier soi-même, et travailler à amener les âmes à Dieu ; s'unir de plus en plus à Jésus, et lui attirer les cœurs des autres. Or, c'est là l'idée de l'Apostolat ; l'offrande quotidienne de tout ce que l'on fait au Cœur de Jésus, surtout cette offrande renouvelée souvent durant le jour, et passée à l'état d'habitude, est le plus court chemin vers la vie d'union au Cœur de Jésus ; cette offrande qui surnaturalise toutes les actions, qui les revêt d'un cachet apostolique, de l'efficacité d'une prière, fera du Religieux ou de la Religieuse un apôtre actif du salut des âmes.

Ajoutez à cela les fruits si grands et si faciles à recueillir, de la Communion Réparatrice, les 262 indulgences plénières mises à la disposition de chaque Religieux et Religieuse chaque année, et il sera facile de voir de quel trésor la communauté qui accepte l'Apostolat se trouvera enrichie.

OBJECTION :—Mais l'introduction de l'Apostolat ne sera-t-elle pas contre les règles de certaines communautés ? Est-ce que cela n'introduira pas un surcroît de nouvelles dévotions, de nouvelles pratiques ?

Je réponds : 1. Remarquez que l'Apostolat n'est pas une Congrégation, ni une Confrérie proprement dite. Ce n'est pas même une Archiconfrérie ayant sa constitution propre et s'affiliant des confréries locales : c'est une Ligue de prières et de zèle, la Ligue du Cœur de Jésus, accessible à tous les chrétiens, mais à laquelle sont principalement conviées, sans changer en rien leur organisation, et sans compliquer leurs pratiques, toutes les Communautés religieuses et toutes les personnes zélées qui, dans le monde, s'occupent de diverses bonnes œuvres, soit de piété, soit de charité.

Il n'est certainement pas de règle si étroite qui puisse interdire à des âmes religieuses d'entrer dans une grande Ligue de prières en faveur de l'Église, et de s'engager à unir tous les jours leurs œuvres aux intentions du Cœur de Jésus.

2. Au reste, le décret apostolique qui approuvait nos premiers Statuts a fait disparaître toute ombre de doute sur ce point, en confirmant avec une suprême autorité, l'article 4 de ces Statuts, conçu en ces termes :—*“ Les Communautés religieuses, qui méritent le premier rang dans cette Ligue de prières, sont spécialement invitées à s'y agréger ; et celles-là même pourront y être admises, dont les règles s'opposent à ce qu'elles acceptent aucune charge nouvelle : car on ne saurait considérer comme une charge l'union de nos intentions avec les intentions du très saint Cœur de Jésus. ”*

5. L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE SANCTIFIE LA MAISON D'ÉDUCATION.

L'Apostolat peut produire, et de fait produit, des effets aussi salutaires dans les maisons d'éducation comme on peut en juger par les témoignages rapportés ci-après.

Rien de plus efficace pour y faire fleurir la piété, l'esprit de travail et d'amour du règlement.

A part ces résultats immédiats, il y en a d'autres très importants, comme, par exemple, de faire naître et de fortifier dans les élèves cet esprit profondément catholique, cette estime pour leur dignité d'enfants de Dieu, ce dévouement aux intérêts du Cœur de Jésus auquel il importe de les accoutumer de bonne heure, afin qu'ils conservent plus tard les dispositions que l'on s'efforce de cultiver en eux pendant leur vie d'études.

Or c'est là précisément le but de l'Apostolat. Il semble donc qu'aucune œuvre ne s'adapte mieux aux besoins spéciaux des maisons d'éducation. Nous dirons plus loin ce qu'il faut faire pour l'établir de manière qu'il produise ces heureux résultats. Citons maintenant à l'appui de ceci, quelques-uns des précieux témoignages que nos correspondants ont bien voulu nous communiquer.

COLLÈGES ET ÉCOLES DE GARÇONS.

COLLÈGE DE ST. BONIFACE, MAN.

La Ligue a rendu ici la communion beaucoup plus fréquente, et conséquemment a donné un plus grand accroissement à l'amour de la prière, de la règle et du travail.

SÉMINAIRE DE ST. HYACINTHE (2 fév. 1888).

Deux mois se sont à peine écoulés depuis que la Ligue du Sacré Cœur a été introduite dans notre Séminaire, et déjà elle a obtenu un succès éclatant; les résultats en sont des plus heureux. Chez tous le zèle a été admirable, mais surtout chez les aspirants à la dignité de Zélateurs. Grâce à la constante activité de ceux-ci, non seulement tous les élèves, au nombre de plus de trois cents, sont maintenant des combattants généreux sous l'étendard du Sacré Cœur, mais aussi beaucoup de leurs parents et amis; même des quinzaines complètes se sont formées à l'extérieur..... Sanctifier nos actions ordinaires de la journée, et amener nos semblables à sanctifier les leurs; réparer et faire réparer par des communions fréquentes les outrages que Jésus reçoit dans l'Eucharistie, tel est le but que nous poursuivons, tel est, en particulier, l'objet des efforts de nos Zélateurs, ces amis préférés du Cœur de Jésus.

PAUL BENOIT,

Vice-Prés. de la Ligue du S. C. de St-Hyacinthe.

(Ce beau zèle dans cette brillante jeunesse du Séminaire de St. Hyacinthe ne s'est pas ralenti depuis l'envoi de cette lettre; plusieurs Zélateurs ont mis à profit les jours de leurs vacances, en faisant de nouvelles conquêtes au Sacré Cœur parmi leurs parents et amis.)

COLLÈGE STE. MARIE, MONTRÉAL.

L'Apostolat de la Prière produit ici des fruits excellents de piété et de régularité; le concours des Zélateurs a beaucoup contribué au maintien de la discipline parmi nos élèves.....

ÉCOLE ST. JEAN-BAPTISTE, QUÉBEC.

Nous venons d'avoir notre réception des Zélateurs ; M. le Curé a félicité les enfants d'avoir eu l'heureuse idée de se consacrer au service du divin Cœur de Notre-Seigneur et il les a appelés les "enfants d'élite et privilégiés de la paroisse." Il les a aussi fortement engagés à répandre cette dévotion parmi leurs compagnons et dans toute la paroisse. Les larmes de bonheur qui coulaient sur les joues de ce bien-aimé Pasteur ont parlé bien plus au cœur que ses paroles, pourtant si bien dites et si senties.....Ce qui m'a personnellement le plus touché a été la manière édifiante dont les enfants se sont approchés de la Sainte Table, leur tenue toute pleine de respect et de piété, et la belle consécration des Zélateurs.....

FRÈRE N.....

ACADÉMIE DE ST. EPHREM D'UPTON.

Depuis que la Ligue du Sacré Cœur est établie dans notre maison, nos élèves sont plus pieux, plus soumis, et nous donnent beaucoup de satisfaction sous tous les rapports. Nos quatre Zélateurs en fonction rivalisent de zèle, de dévouement pour leur Quinzaine. Il nous semble que la dévotion au Sacré Cœur augmente tous les jours : les chemins de Croix, les visites au Saint-Sacrement se multiplient.

FRÈRE M.E.....

ACADÉMIE DE ST. ROCH DE L'ACHIGAN.

Je puis constater que cette Ligue du Cœur de JÉSUS établie dans la maison produit ses fruits, et fera un grand bien.

J. B. LAPORTE, C.S.V.

COLLÈGE DU SACRÉ CŒUR, ARTHABASKAVILLE.

Fruits très abondants.... ..

F. FRANCIS.....

ACADÉMIE GIROUARD, ST. HYACINTHE.

Les petits Ligueurs du 1er et du 2e Degré donnent entière satisfaction. Ils sont dirigés dans leurs classes respectives par leurs professeurs.....

F.S.

ACADÉMIE DE LA POINTE AUX-TREMBLES, ÎLE DE MONTRÉAL.

Régulièrement établie depuis un an, la Ligue du Cœur de JÉSUS donne déjà des fruits excellents et les plus belles espérances.

Elle a augmenté la dévotion au Sacré Cœur parmi nos Gardes-d'Honneur. Tous nos élèves sont devenus plus pieux, plus fervents et plus appliqués à leurs devoirs. Leurs communions sont

plus fréquentes et plus ferventes. Le *Trésor du Cœur de Jésus* est aussi un précieux stimulant. C'est à qui offrirait le plus de communions, d'heures de silence, de travail et de récréations bien passées au Cœur de Jésus pour les besoins de l'Église et du Pape. Les professeurs et les élèves reçoivent d'immenses avantages de cette Association.

F. X. JEANNOTTE, C.S.V.

Zél. du S. C.

PENSIONNATS ET ACADEMIES DE FILLES.

COUVENT JÉSUS-MARIE, ST. TIMOTHÉE.

Quoique nous n'ayons pas encore complètement organisé cette sainte Ligue parmi nos élèves, elle a déjà produit de beaux résultats: plusieurs fois par jour, avant leurs principales actions, elles font en commun les petites prières de l'Apostolat, elles disent aussi en commun la *dixaine du Rosaire*, et elles montrent beaucoup de zèle pour le *Trésor du Cœur de Jésus*. Le premier vendredi du mois est toujours jour de communion pour chacune; de plus, elles font aussi ce jour-là, chacune à son tour, une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé solennellement dans leur petite chapelle.

Sr. M. O.

COUVENT DE ST. EPHREM D'UPTON.

Depuis que l'Apostolat de la Prière et la Communion Réparatrice sont établis parmi nous, nous avons remarqué chez nos enfants une grande augmentation de piété et d'application au devoir.....

Sr. M. DU C. DE J.

PENSIONNAT DU SACRÉ CŒUR, SAULT-AU-RÉCOLLET.

La sainte Ligue a porté nos enfants à la communion fréquente; elles s'y préparent par des efforts constants. Leur amour pour Jésus au Saint Sacrement s'est sensiblement augmenté: elles le prouvent par leur empressement à le visiter les jours d'exposition.

E. STARNES, R. S. C. J.

CONGRÉGATION DE N.-D., TERREBONNE.

Il y a certainement un grand changement chez nos élèves qui sont de l'Apostolat de la Prière: gloire au Cœur de Jésus, remerciement à son dévoué Ministre.

Sr. STE. H.

Dep
nat, il
Pobéis
ces ve
à faire
quelqu
heures
perme
famille
meille

Co

Nos
Ligue,
l'esprit
fidèles
du Sac
avec fe

Les
dants,
bles.
Sacré
Pension
avez de
la bonn
saillant
tout, ce
n'enten
Cœur e
prises e
imparfa
Cœur.
Jésus p
nous.
associée
parmi n
retriemp

PROVIDENCE ST. ISIDORE, LONGUE-POINTE.

Depuis que cette précieuse dévotion est établie dans notre Externat, il s'est opéré un grand changement chez nos élèves. La piété, l'obéissance, l'amour du travail, ont remplacé les défauts opposés à ces vertus. Les plus grandes montrent beaucoup d'empressement à faire la Communion Réparatrice le premier vendredi du mois ; quelques-unes font la communion hebdomadaire ; toutes ont leurs heures de garde dont elles s'acquittent ponctuellement. Nous permettons aux élèves d'emporter les "Messagers" dans leurs familles et d'en faire la lecture à haute voix, ce qui produit les meilleurs effets.

SR. M. DE LA CHARITÉ,

COUVENT DE LA PROVIDENCE, STE. ÉLIZABETH DE JOLIETTE.

Nos élèves rivalisent de zèle pour la propagation de la sainte Ligue, et nous nous apercevons de l'influence du Cœur de Jésus sur l'esprit des enfants, de la plus petite à la plus grande. Toutes sont fidèles à offrir, plusieurs fois par jour, leurs actions aux intentions du Sacré Cœur. Les communions se font aussi régulièrement et avec ferveur.

SR. MECHTILDE DU S. S. CREA ENT, *Sup.*

DU MÊME COUVENT.

Les fruits de cette œuvre naissante parmi nous sont déjà abondants, et nous espérons que notre doux Jésus les aura pour agréables. Toutes rivalisent de zèle pour grossir leur petit *Trésor du Sacré Cœur*. Un grand changement s'est déjà opéré dans notre Pensionnat et à l'Orphelinat ; car là aussi, mon Rév. Père, vous avez des apôtres. Au Pensionnat, le silence, en temps et lieux, et la bonne humeur dans les contrariétés sont les deux points les plus saillants du résultat de la sainte Ligue, et je vous dirai, qu'après tout, ce ne sont pas les plus faciles dans la pratique. Enfin, nous n'entendons plus, de tout côté, parler d'autres choses que du Sacré Cœur et de tout faire pour Lui. Nos bonnes Maitresses sont surprises en même temps qu'heureuses de constater que leurs petites imparfaites d'autrefois sont maintenant de vraies enfants du Sacré Cœur. Hommages et actions de grâces soient rendues à ce bon Jésus pour le grand bienfait de l'établissement de son règne parmi nous. La Communion Réparatrice pratiquée par toutes les associées de notre maison est une garantie que ce règne sera durable parmi nous : c'est à la sainte Table que Zélatrices et Associées vont retremper leurs forces pour le combat journalier.

VALENTINE ROY,

Sec. Trés. de l'Apostolat.

ST. JOSEPH'S CONVENT, TORONTO.

The morning Offering is made aloud at morning prayer, and renewed in the classes during the day when the clock strikes. The beads are recited daily by all; each member has a special day in the month for her Communion of Reparation.

Frequently, before the celebration of the Holy Sacrifice, our zealous Chaplain, Rev. E. J. MURRAY, C. S. B., exhorts all present to a more lively devotion and ardent love of the Sacred Heart.

The first Friday of each month is a day of special devotion here. In the morning, Sisters and pupils make a Communion of Reparation, and during the day each one makes half-an-hour's adoration before the most Blessed Sacrament. The day is closed by Benediction, and whilst the Blessed Sacrament is exposed, an act of Reparation is read by our pious Chaplain.

In order to foster in the pupils the spirit of this grand devotion, they have been taught hymns of the League, and passages from the *Messenger of the Sacred Heart* have been read aloud in their refectory during meals.

Short a time as the League has been established here, the graces accorded to its members have not been few: thanks to the Sacred Heart, our School is in a flourishing condition, and although contagious diseases have been quite prevalent in the city, yet we have been most mercifully preserved from any such visitations, which great blessing we attribute to the devotion practised in honor of the Sacred Heart.

Many exterior graces have been received, which at some future time we will relate for the edification of the *Messenger* readers, hoping that, by their perusal, some desponding soul may be consoled and aroused to confidence in the all-accomplishing power of intercessory prayer.

As for the interior and invisible graces, known only to God and the soul, we can say nothing; yet, if we may judge of interior graces by exterior actions, we know that many, very many, must have been received.

Many pupils who before were idle, obstinate, careless and indifferent about prayer, have become diligent, docile, and pious, showing thereby that the Sacred Heart is drawing them to itself by the sweet attractions of its patient suffering love.

Often, very often, we hear some one of its members saying: "I have obtained a request which I recommended to the prayers of the Holy League." We return thanks to the Sacred Heart for what it has done for us, and we pray that the League may prosper and be propagated over the whole earth, so that all hearts may be endued with the love of that meek and gentle Heart which delights to be with the children of men.

M. M. DE PAZZI, *Sup.*

N
de la
com
que
Ligu
In
gnag
pour
qui n
ne se

Si
Ceu
seme
soign

Da
sainte
avec
dirige
eusem
Si ce
convic
Si,
avec z
fruits
Nous
sionna
servir.

S'ils
utilem
Messa
le livre
dernièr
de Lig
heureu
à la fin

Al
(a)
Directe

Nous avons cru devoir citer presque en entier cette lettre admirable de la Revde. Mère Générale des Sœurs de St. Joseph de Toronto ; la compétence en ces matières de celle qui l'a écrite, et l'exposé pratique qu'elle contient sur le fonctionnement journalier de la sainte Ligue, sur ses fruits, etc., rendent ce document d'un grand poids.

Inutile de faire aucun commentaire pour renchérir sur les témoignages précédents : ils parlent assez éloquemment par eux-mêmes, pour gagner à notre sainte Ligue les zélés Directeurs et Directrices qui ne l'ont pas encore établie dans leurs maisons respectives : ils ne se repentiront jamais d'en avoir fait l'essai.

CHAPITRE TROISIÈME.

PRATIQUE ET ORGANISATION DE L'ŒUVRE.

Si l'on veut que la Ligue du Cœur de Jésus, comme toute autre Œuvre, produise ses fruits, il faut trois choses : 1. qu'elle soit sérieusement *dirigée*; 2. qu'elle soit solidement *établie*; 3. qu'elle soit soigneusement *cultivée*.

ART. 1. DIRECTION ET PRÉDICATION DE L'ŒUVRE.

Dans chaque paroisse, il doit y avoir un *Directeur local* de la sainte Ligue, soit le Curé lui-même, soit un autre prêtre nommé avec son approbation. C'est à ce Directeur non seulement de diriger l'Œuvre, mais encore de la prêcher ; elle mérite d'être sérieusement prêchée et par conséquent d'être sérieusement étudiée. Si ceux qui la prêchent ne l'étudient pas, ils la prêcheront sans conviction et sans clarté, et n'obtiendront que des listes de noms.

Si, au contraire, ils l'étudient bien, ils l'aimeront, la prêcheront avec zèle, et lui gagneront de nombreux et fervents Associés ; les fruits obtenus les dédommageront amplement de leurs travaux. Nous convions humblement à ce travail tous les prêtres, les missionnaires, les laïques mêmes qui aiment l'Église et qui veulent la servir.

S'ils veulent connaître l'Œuvre, la goûter et la faire connaître utilement, qu'ils lisent avec attention ses diverses publications : le *Messenger du Cœur de Jésus*, le *Petit Messenger du Cœur de Marie*, le livre magistral du P. Ramière : "*L'Apostolat de la Prière*," dernière édition (1887), le *Manuel de l'Apostolat*, le *Petit Manuel de Ligue des hommes*, le *Catéchisme de l'Apostolat*, etc. ; nous serons heureux de leur procurer ces divers ouvrages. (Voir le Catalogue à la fin.)

ART. 2. ÉTABLISSEMENT DE L'ŒUVRE DANS LES PAROISSES.

(a). Demandez un *Diplôme* d'agrégation de votre paroisse au Directeur diocésain, ou, à son défaut, au Directeur supérieur (Col-

ège Ste. Marie, rue Bleury, Montréal), et en même temps, les *Billets d'admission, Manuels, Notices, Messagers, Billets du Rosaire, Scapulaires, etc.*, dont vous pensez avoir besoin.

(b). Procurez-vous un cahier assez gros pour contenir les noms des Associés présents et futurs : ce sera le registre de la sainte Ligue. L'inscription des noms dans ce registre et la transmission à chacun de son Billet d'admission, sont les deux conditions essentielles pour la validité de l'admission et, par conséquent, pour gagner les indulgences.

(c). Expliquez l'Œuvre en chaire dans un ou plusieurs sermons ; ou, peut-être mieux encore, invitez un des Directeurs de la Ste. Ligue, ou un missionnaire, à venir vous aider à l'établir, par trois ou quatre jours de retraite *ad hoc.* ; ces retraites ont toujours les meilleurs résultats.

(d). Après ces premières instructions, ou pendant la retraite, appelez en assemblée particulière les personnes les plus capables de comprendre l'œuvre, les plus aptes à la propager par l'influence de leur position, de leur caractère, de leur piété ; instruisez ces personnes d'une manière spéciale ; faites-leur bien connaître la nature, les pratiques, les avantages, les indulgences de l'Apostolat ; inspirez-leur l'amour et le zèle des intérêts du Cœur de JÉSUS et du salut des âmes ; invitez-les à vous aider en qualité de *Zélateurs* ou de *Zélatrices*, et vous aurez rendu l'établissement de l'Œuvre solide et durable. Car, si l'on veut assurer les succès d'une Œuvre quelconque, il est bon, sans doute, et utile d'en répandre l'esprit dans un grand nombre ; mais il est nécessaire et il suffit d'en concentrer l'esprit dans un petit nombre, qui le conserveront, le communiqueront et le perpétueront.

Avec douze Apôtres, dont il avait fait de véritables Zélateurs, JÉSUS-CHRIST a établi sa grande œuvre : *Bene fundata est.*

(e). Invitez vos Zélateurs ou Zélatrices à se trouver chacun 15 ou 30 Associés, qu'ils instruiront encore à leur tour sur l'Apostolat, à qui ils donneront leurs Billets d'admission (à moins que vous ne préféreriez avoir une réception solennelle des Associés), et à qui ils continueront de distribuer chaque mois un Billet du Rosaire, en accompagnant cette distribution de quelques paroles édifiantes.

Ces Billets du Rosaire se trouvent dans le couvert du *Petit Messenger du Cœur de Marie* : il y en a trente, c'est-à-dire, pour deux Quinzaines dans chaque livraison du *Petit Messenger*. Ces Petits Messagers sont envoyés vers le 22 de chaque mois par le Directeur Supérieur, selon le nombre commandé, aux Directeurs locaux, ou aux Secrétaires des Conseils : le prix de l'abonnement annuel est de 50c. ; chaque Zélateur ou Zélatrice reçoit le sien chaque mois, et en prélève le prix de l'abonnement sur les Associés de sa Quinzaine ou de sa trentaine, lesquels paient ordinairement une cotisation de 5c. par année pour défrayer les dépenses d'abonnement, de Billets d'admission, de Scapulaires, &c. ; en retour chaque Associé a droit à son Billet mensuel, à la lecture du *Petit Messenger*, à tour de rôle, et à son Scapulaire.

Organisez bien votre Conseil, comme il sera dit plus bas, et vous verrez bientôt que vous aurez décuplé vos forces par l'institution de ces Zélateurs ; ils feront comprendre mieux en particulier à chacun ce que vous avez expliqué à tous les Associés ; ils contribueront par leur exemple, leur zèle, leur industrie à inoculer ou à conserver l'esprit de piété et de charité dans la paroisse ; ils feront réciter le Rosaire, ils amèneront à la communion réparatrice ; ce sera un feu sacré qui se communiquera de proche en proche, et soudainement vous trouverez votre paroisse toute priante et toute renouvelée.

ART. 3. ÉTABLISSEMENT DE L'ŒUVRE DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION.

L'établissement de l'Apostolat dans les maisons d'éducation est plus facile que dans les paroisses, parce qu'on y a la présence habituelle des Associés et le concours des Maîtres et des Maîtresses.

Voici ce qu'il importe de noter.

(a). Demandez un *Diplôme* d'agrégation, ouvrez un *registre*, procurez-vous des *Billets d'admission*, &c., comme il été dit plus haut.

Si le Directeur de la maison est prêtre, il recevra avec le *Diplôme* d'agrégation pour sa maison, un *Diplôme de Directeur Local* pour lui-même ou pour un autre prêtre qu'il voudra bien désigner.

Si le Directeur qui demande le *Diplôme* n'est pas prêtre, le Directeur Supérieur enverra un *Diplôme de Directeur Local* au Chapelain de l'institution, et de plus, un *Diplôme de Zélateur* au Directeur, ou de *Zélatrice* à la Directrice. Le Directeur (ou la Directrice) pourra, en vertu de son *Diplôme*, recevoir officiellement ses élèves, et même les personnes du dehors dans l'Apostolat, en inscrivant, soit par lui-même ou par un autre, *leurs noms sur les registres*, et en *donnant à chacun un Billet d'admission* ; mais il doit avoir soin de ne recevoir personne avant de l'avoir suffisamment instruit des pratiques de la Ligue.

(b). Il divisera ses Associés en sections de *quinze* ou de *trente*, et il mettra à la tête de chaque section un des élèves les plus exemplaires, pieux, zélés ; la piété seule ne suffit pas pour faire un bon Zélateur, il faut de plus avoir de *l'initiative*, et être susceptible de pouvoir acquérir de l'ascendant sur ses compagnons.

(c). Avant la fin de chaque mois, il réunira ses Zélateurs pour les encourager, les instruire plus particulièrement sur les pratiques de l'œuvre, pour donner à chacun une quinzaine ou une trentaine de *Billets-images* du mois, soit ceux qui se trouvent dans le *Petit Messenger*, soit les *Billets* spéciaux pour les maisons d'éducation, afin qu'ils en distribuent un à chacun de leurs Associés pour le mois qui va commencer.

Ces Billets spéciaux ont été préparés exprès pour les Maisons d'éducation : ils ont l'avantage d'être moins chers que ceux des *Petits Messagers* (Voyez l'article précédent à lettre e.), vu qu'ils ne coûtent que 15c. par année pour une Quinzaine d'Associés ; mais

il doit y avoir au moins un abonnement au *Petit Messager* pour la Maison, afin de permettre aux Zélateurs ou Zélatrices de préparer ces Billets mensuels spéciaux pour leurs Associés.

(d). Après quelque temps d'exercice et quand le zèle et la bonne conduite des Zélateurs auront été assez éprouvés, il enverra leurs noms au Directeur Diocésain ou au Directeur Supérieur, pour que celui-ci lui envoie des *Diplômes* et des *Croix Médailles* pour ces Zélateurs (ou Zélatrices); il aura soin de faire une fête spéciale dans la chapelle ou dans l'église pour cette réception solennelle par le Directeur Local; ces Diplômes donneront droit aux Zélateurs à 26 indulgences spéciales par année, aux jours marqués sur les *Diplômes*, &c.

(e). Il encouragera ses Associés à offrir chaque jour des heures de silence et de travail, des récréations bien passées au Cœur de JÉSUS, à en faire une liste chaque jour, et à la déposer à la fin du mois, ou chaque semaine, dans une corbeille, mise à cette fin devant une statue ou une image du Sacré Cœur. Cette pratique est très-fructueuse, dans les maisons d'éducation. (Voir plus bas l'article: *Trésor du Cœur de JÉSUS*).

Dans plusieurs Maisons d'éducation on préfère donner la charge de Zélateurs ou de Zélatrices aux Maîtres ou aux Maîtresses de classes ou aux Surveillants; c'est alors pour ces Zélateurs ou Zélatrices que l'on demande les Diplômes, et ce sont eux qui bénéficient des indulgences; cette méthode réussit mieux quelquefois, surtout dans les écoles primaires où les élèves sont plus jeunes, mais la première méthode, qui consiste à se servir des élèves comme Zélateurs ou Zélatrices, est plus généralement suivie et est une grande source d'émulation dans les collèges et les couvents:

ART. 4. CONSEILS DE L'APOSTOLAT. FONCTIONS DES ZÉLATEURS OU DES ZÉLATRICES.

Comme nous avons déjà parlé plusieurs fois dans ce qui précède des *Zélateurs* et des *Zélatrices* de l'Apostolat, et comme de leur institution dépend généralement le succès de l'Œuvre, il importe que nous en parlions plus en détail.

Le Cœur de JÉSUS qui veut nous sauver, mais qui ne veut pas nous sauver sans nous, demande, comme condition principale à l'accomplissement de ses miséricordieux desseins, des instruments dociles, en qui et par qui il puisse librement agir, Zélateurs dévoués qui, dans toutes les conditions de la société, travaillent de toutes leurs forces à procurer sa gloire.

Accroître le nombre de ces vrais amis du Cœur de JÉSUS les unir intimement, tel est le but de l'Apostolat de la Prière; et les Directeurs, soit diocésains, soit locaux de cette Ligue du Cœur de JÉSUS ne sauraient faire trop d'efforts pour atteindre ce but.

“ Les Zélateurs et les Zélatrices, est-il dit dans les Statuts de l'Œuvre, approuvés par le Saint-Siège, doivent s'efforcer, par tous les moyens possibles, de promouvoir chaque jour davantage la gloire

divin
ils de
afin
(Stat
plein
Asso
Ma
les cl
de zè
ques,
Vo
quest
renou
quera
mond
avec
l'Apo
Maise
1.
de Zé
Ou
memb
L'imp
de JÉ
forces
aux p
Cœur
d'agir
et l'on
créati
C'e
l'Apos
Vierg
Alors,
des af
leurs
progre
Si d
ou plu
ou plu
Associ
saint
en tem
pour d
ou tou
2.
teurs
Cett

divine, le salut des âmes et le culte du très saint Cœur de Jésus... ils devront donc *se réunir en Conseils*, à des époques déterminées, afin de prendre toutes les mesures qui leur paraîtront opportunes." (Statuts, art. 4.) Ainsi, *l'on ne pourrait considérer l'Œuvre comme pleinement et complètement constituée, dans une paroisse ou une Association, avant la formation d'un de ces Conseils.*

Mais quand il s'agit de former ces Conseils, les pieux pasteurs ou les chrétiens fervents qui voudraient les seconder dans cette œuvre de zèle se trouvent souvent arrêtés par quelques difficultés pratiques, qu'il importe de résoudre.

Voici les principales de ces difficultés, proposées sous forme de questions, et les réponses que suggère une expérience fréquemment renouvelée dans les circonstances les plus diverses. On remarquera que ces éclaircissements, destinées surtout aux personnes du monde et aux Associations paroissiales, peuvent servir également, avec de légères modifications, à la formation des autres Conseils de l'Apostolat, si utiles dans les Séminaires, dans les Communautés ou Maisons d'éducation et dans les Congrégations quelconques.

1. *Doit-on chercher à former partout un Conseil de Zélateurs ou de Zélatrices de l'Apostolat ?*

Oui, à moins qu'il n'existe déjà une réunion analogue, dont les membres se montrent disposés à promouvoir de concert l'Apostolat. L'important, c'est d'unir ensemble les serviteurs dévoués du Cœur de Jésus. Là où cette union existe déjà, au lieu de diviser les forces en créant une organisation différente, il vaut mieux présenter aux personnes qui composent ce corps déjà établi l'Apostolat du Cœur de Jésus, comme moyen de s'unir encore plus intimement, et d'agir avec plus d'efficacité, sans contracter aucune charge nouvelle ; et l'on obtient, sans inconvénient aucun, les avantages qu'offrirait la création d'un nouveau Conseil pour l'Apostolat.

C'est ainsi qu'on peut se servir pour promouvoir les intérêts de l'Apostolat, des Conseils déjà formés des *Congrégations de la Sainte Vierge*, des *Amis du Sacré Cœur*, des *Dames de Sainte Anne*, etc. Alors, une fois par mois, dans la réunion de ces Conseils, on s'occupe des affaires de l'Apostolat, on distribue aux Zélateurs ou Zélatrices leurs *Petits Messagers*, on se consulte sur la manière de mieux faire progresser l'Œuvre, etc.

Si dans une paroisse ou une Maison d'éducation, il existe deux ou plusieurs de ces Associations, rien n'empêche d'avoir aussi deux ou plusieurs Conseils, c'est-à-dire, que chacun des Conseils de ces Associations entreprenne de propager dans son milieu propre le saint Apostolat du Cœur de Jésus. On pourra utilement de temps en temps avoir des séances communes de ces différents Conseils, pour décider des mesures générales qui regardent toute la paroisse ou toute la Maison d'éducation, etc.

2. *À qui appartient-il de former un Conseil paroissial de Zélateurs ou de Zélatrices de l'Apostolat ?*

Cette initiative appartient de droit à Monsieur le Curé ; mais

(comme il arrive souvent) quand les nombreux devoirs du saint ministère ne lui permettent pas de s'occuper directement de l'Apostolat, un autre prêtre, ou même de pieux laïques, de bonnes dames ou demoiselles, peuvent, avec les encouragements ou du moins avec l'autorisation de leur pasteur, entreprendre de faire participer leurs frères dans la foi aux grands avantages de cette sainte Ligue.

3. *Combien faut-il de personnes pour former un Conseil de l'Apostolat ?*

Quatre ou cinq personnes peuvent suffire pour commencer, surtout si elles doivent s'entendre entre elles sans le secours de l'autorité ; et même deux ou trois amis du Cœur de Jésus, assemblés en son nom, peuvent déjà compter sur sa présence au milieu d'eux, et sur les grâces spéciales qu'il a promises à ceux qui s'efforceraient de faire aimer son divin Cœur.

Enfin, si les circonstances sont telles que la formation du plus petit Conseil paraisse, du moins pour un temps, presque impossible, une seule personne vraiment prudente et zélée peut encore essayer de suppléer au nombre par son dévouement, et fournir à l'Apostolat cet élément de succès qui lui fait seul défaut en bien des endroits, une confiante et persévérante *initiative*. "Un seul homme plein du zèle de Dieu suffit pour convertir toute une multitude," a dit Saint Jean Chrysostome ; tout au moins suffit-il pour faire un grand bien, par le moyen si puissant de la Ligue du Cœur de Jésus. Nous avons dans plusieurs paroisses des exemples frappants de ce que peut faire le zèle de quelques personnes dévouées en ce genre ; Dieu, aussi, les a bénies d'une manière toute particulière à cause de leur zèle et de leur persévérance à promouvoir les intérêts de son Cœur.

4. *Quelles personnes faut-il choisir de préférence ?*

Le Cœur de Jésus mérite évidemment d'avoir pour Apôtres des personnes d'élite sous tous les rapports ; mais il désire les voir briller surtout par la douceur, par l'humilité, par la charité, par un zèle prudent et persévérant.

Les Présidents, ou Présidentes, et autres dignitaires des principales Associations catholiques, sont particulièrement utiles pour unir dans la Ligue du Cœur de Jésus tous les cœurs chrétiens d'une paroisse. C'est aussi un grand avantage que d'avoir son temps libre et de pouvoir en consacrer une partie à l'Apostolat ; cependant, pour être membre d'un Conseil de l'Apostolat, qui doit surtout donner l'impulsion et la direction aux simples membres de l'Apostolat du Cœur de Jésus, la bonne volonté et l'aptitude se rencontreront souvent chez ceux qui n'auraient pas le temps de s'occuper eux-mêmes des détails.

5. *Quelles sont les principales charges nécessaires au fonctionnement régulier d'un Conseil de l'Apostolat ?*

Pour constituer un Conseil de l'Apostolat, on nomme, par bulletin secret ou par acclamation (le premier mode est ordinairement préférable), ou bien on prie le Directeur ecclésiastique d'avoir la bonté de désigner lui-même ;

(a) Un *Président* ou une *Présidente*, qui recherche tous les moyens pour que le Conseil atteigne son but, fait connaître le jour et l'heure des réunions, récite, en commençant (si le Directeur est absent), une prière, par exemple, la Dizaine du Rosaire et quelques courtes invocations, suivie d'une courte lecture (ou d'une exhortation du Directeur local), désigne quelqu'un pour remplir les fonctions d'un membre du Conseil qui serait absent, etc., etc.

(b) Un *Vice-Président* ou une *Vice-Présidente*, qui seconde le Président ou la Présidente, et au besoin prend sa place ;

(c) Un *Assistant* ou une *Assistante*, qui est comme un second Vice-Président ou une seconde Vice-Présidente.

Ces trois premiers dignitaires, une fois nommés, désignent à leur tour, par une commune entente avec le Directeur :

(d) Un *Secrétaire* ou une *Secrétaire*, qui dresse les listes, écrit les lettres de convocation, fait après chaque réunion un petit compte-rendu ou procès-verbal de ce qui a été exécuté ou résolu, et en donne lecture au commencement de la séance suivante. (Il doit conserver les *minutes* de ces séances dans un livre *ad hoc*.)

C'est encore au Secrétaire ou à la Secrétaire à faire la somme des *Intentions particulières* du mois et des *Œuvres du Trésor du Cœur de Jésus* (voyez ci-après), et à l'envoyer au Directeur Supérieur avant le premier vendredi de chaque mois, après en avoir donné une copie au Directeur local, afin qu'il en fasse la lecture à l'assemblée mensuelle des Associés.

(e) Un *Trésorier* ou une *Trésorière*, qui reçoit des Zélateurs ou des Zélatrices les contributions qu'ils ont perçues des Associés de leurs Quinzaines pour les abonnements aux *Petits Messagers du Cœur de Marie* et les *Billets-images* mensuels, et tient le dépôt des publications et autres articles de l'Apostolat. Il doit être toujours prêt à rendre compte au Conseil de l'état de ses finances.

Souvent il est plus facile de confier la double charge de Secrétaire et de Trésorier à la même personne ; alors, on peut lui donner un Assistant ou une Assistante qui fera partie du Conseil.

Ces dignitaires forment le *Bureau* ou le *Conseil particulier* de l'Œuvre. C'est à eux qu'il appartient de prendre de concert avec le Directeur local, les décisions relatives à l'administration, à la gestion des fonds, etc., et de s'assurer le concours d'un certain nombre de *Zélateurs* ou de *Zélatrices*.

(f) Ces *Zélateurs* ou *Zélatrices*, admis aux réunions générales, se partagent les diverses œuvres et pratiques de piété adoptées par l'Association ; ils donnent surtout leurs soins à la propagation de l'Apostolat de la Prière, s'occupent à lui trouver de nouveaux membres, à les instruire des obligations, des avantages, etc., de la sainte Ligue, à les y recevoir dès qu'ils les trouvent préparés (à moins que la coutume ne soit de faire cette réception solennellement), en leur donnant leurs *Billets d'admission*, et en transmettant leurs noms au Secrétaire ou à la Secrétaire pour les faire inscrire au registre ; à former et entretenir des *Quinzaines* du

Deuxième Degré et des sections de la Communion réparatrice, là où cela peut se faire; enfin à se mettre à la disposition des Directeurs ecclésiastiques pour les aider dans tout ce qui peut tourner à la gloire de Dieu et du Cœur de Jésus. Ils doivent, en particulier, faire tout en leur pouvoir pour propager le *Messenger du Cœur de Jésus*, le *Petit Messenger du Cœur de Marie*, les *Manuels* de l'Apostolat, les *images* et *scapulaires* du Sacré Cœur; ce sont là autant de moyens de répandre et d'entretenir le feu de la dévotion au divin Cœur et à son admirable Apostolat.

Ils doivent encore s'efforcer d'amener aimablement leurs Associés à prendre part aux communions générales, aux solennités du premier vendredi du mois, etc.

ART. 5. CULTURE DE L'ŒUVRE.

Quelque solidement qu'une Œuvre ait été établie, si elle est abandonnée à elle-même, elle périra bientôt ou languira sans produire de fruits. Toute Œuvre est un jardin qui a besoin d'une culture continuelle. Que dirait-on d'un jardinier qui, après avoir jeté ses semences en terre, se reposerait en attendant la récolte? Il faut sans cesse bêcher, arroser, planter, arracher, donner des soins généraux et des soins particuliers.

Précisons mieux encore:

Cultiver l'Apostolat, c'est lire soi-même les deux Messagers, les communiquer aux Associés, veiller à ce qu'ils soient lus par tous, autant que possible, les répandre dans les paroisses pour faire connaître, aimer, embrasser l'Œuvre et ses pratiques.

Cultiver l'Apostolat, c'est procurer à tous les Associés et même aux pieux chrétiens des images du Sacré Cœur; c'est placer à l'église au-dessus d'un autel un tableau du Sacré Cœur, orner cet autel, y faire célébrer quelquefois, surtout le premier vendredi du mois, une messe de l'Apostolat avec cantiques, etc.

Cultiver l'Œuvre, c'est organiser le Conseil de l'Apostolat, comme nous l'avons déjà dit, encourager les chefs de ce Conseil, les guider dans leurs fonctions, et en particulier, voir à ce que les réunions des Zélateurs ou des Zélatrices se fassent régulièrement chaque mois, et y assister soi-même.

Cultiver l'Apostolat, c'est voir à ce que les Zélateurs ou Zélatrices aient deux fois l'an, ordinairement le jour de la fête du Sacré Cœur et de l'Immaculée Conception, la cérémonie de la rénovation de leur consécration au Sacré Cœur, cérémonie à laquelle est attachée une indulgence plénière spéciale; c'est à ces époques et durant la même cérémonie que se fait la réception des nouveaux Zélateurs ou des nouvelles Zélatrices: rien de plus efficace pour donner de l'entrain à l'Œuvre dans toute la paroisse que l'on a soin de convoquer pour la circonstance.

Cultiver l'Apostolat, c'est encore faire grand cas des *Croix-médailles* des Zélateurs et des Zélatrices, et ne les conférer qu'aux

personnes qui les ont méritées par leur piété, leur bonne conduite et leur zèle à propager l'Apostolat du Cœur de Jésus. Ces suggestions pourront paraître minutieuses, mais il n'en reste pas moins vrai que le soin des détails est souvent ce qui assure à une œuvre sa vitalité et même la continuation de son existence ; c'est ce que l'Église a toujours pratiqué dans les rubriques du culte extérieur.

Cultiver l'Apostolat, enfin, c'est établir l'usage si chrétien des communions générales ; c'est favoriser de tout son pouvoir ces pieuses manifestations, utiles dans tous les temps, nécessaires dans le nôtre, où l'isolement tue la foi ; c'est attirer non-seulement les Associés, mais les autres fidèles à ces pieuses manifestations, soit par une allocation touchante, soit par l'ornementation des autels.

TRESOR DU CŒUR DE JÉSUS.

TOTAL GÉNÉRAL

des Œuvres offertes aux intentions recommandées chaque jour et chaque mois aux Associés de l'Apostolat de la Prière.

De juin à décembre 1888.

1. Actes de charité.....	49439
2. Chapelets.....	101187
3. Chemins de croix.....	19090
4. Communions sacramentelles.....	14153
5. Communions spirituelles.....	62579
6. Examens de conscience.....	27203
7. Heures de travail.....	184562
8. Heures de silence, de règle.....	74401
9. Lectures de piété.....	24465
10. Messes célébrées.....	956
11. Messes entendues.....	40656
12. Mortifications volontaires.....	31432
13. Œuvres de bienfaisance corporelle.....	10727
14. Œuvres de zèle.....	18687
15. Prières diverses.....	189698
16. Récréations ou conversations charitables.....	29475
17. Souffrances ou afflictions.....	18233
18. Victoires sur le défaut dominant.....	12829
19. Visites au Saint-Sacrement.....	34618
20. Œuvres diverses.....	46926
Total.....	991316

Ce beau résultat a été obtenu dans une moyenne de trente Directions locales.

ART. 6. LE TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS.

DENIER SPIRITUEL DE SAINT PIERRE.

Nom et but.—On donne le nom de TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS à des listes de bonnes œuvres, offertes au divin Cœur de JÉSUS par le Cœur immaculé de MARIE, pour obtenir le triomphe de l'Église et du Saint-Siège, la conversion des hérétiques et des idolâtres, et la réalisation des autres intentions *générales et particulières*, proposées aux Associés de l'Apostolat. Cette pratique qui consiste à marquer et additionner ses bonnes œuvres, N'EST POINT ESSENTIELLE à l'Apostolat; celui-ci n'impose d'autre pratique aux Associés, du 1er Degré qu'une *offrande* quotidienne de soi-même au divin Cœur de JÉSUS par le Cœur immaculé de MARIE. (Voir *Notice et Manuel de l'Apostolat.*)

Avantages.—Le Trésor du Cœur de JÉSUS EST CEPENDANT TRÈS-UTILE pour augmenter les fruits de l'Apostolat. Il excite, en effet, les Associés qui ont de l'attrait pour cette pratique, à préciser davantage l'offrande de leurs œuvres au Cœur de JÉSUS, à rendre leur intention plus fervente, et à mener dès lors une vie plus surnaturelle et plus méritoire.

DANS LES PENSIONNATS, COMMUNAUTÉS ET CONFRÉRIES, le Trésor, uni à la *Dixaine du Rosaire* et à la *Communion réparatrice*, sert puissamment à réveiller la ferveur et à stimuler l'émulation. Chaque Associé, après avoir marqué journallement dans son *livret* les œuvres offertes, en détache le feuillet à la fin de chaque mois, et le dépose dans l'urne ou corbeille destinée à le recevoir. Ce Trésor mensuel est ensuite placé sur l'autel et, pendant la messe, offert aux divins Cœurs de JÉSUS et de MARIE.

Le Secrétaire ou la Secrétaire du conseil de l'Apostolat additionne ensuite les diverses feuilles de ce Trésor sur un seul blanc qu'il envoie au Directeur Supérieur, le R. P. NOLIN, S. J., Collège Ste-Marie, Montréal, le lundi qui précède le premier vendredi de chaque mois. Le Rév. Père place ces bulletins qu'il reçoit des différentes directions locales, sur l'autel du Sacré-Cœur au Gesù, pendant sa messe du Premier Vendredi, puis les expédie aux *Messagers* français ou américains qui en publient chaque mois la *somme générale*.

N. B.—Dans les paroisses, il vaut mieux mettre dans l'église un tronc avec l'inscription: "TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS ET INTENTIONS PARTICULIÈRES: c'est dans ce tronc que chaque Associé dépose sa feuille du trésor et des intentions particulières qu'il a détachée de son *livret*. On se sert souvent d'un semblable tronc dans les chapelles des maisons d'éducation.

Celui qui, au moyen de ce *livret*, tient constamment en règle les comptes de son âme, remplit parfaitement le conseil évangélique: *Veillez, car vous ne savez pas à quelle heure le Maître va venir.*

Nous recommandons surtout le Trésor du Cœur de JÉSUS à toutes

les maisons d'éducation. Sérieusement organisé par l'Apostolat de la Prière, ce Trésor produit des fruits merveilleux de sanctification parmi la jeunesse des écoles. Nous en recevons de nombreux témoignages.

ART. 7. LES INTENTIONS PARTICULIÈRES RECOMMANDÉES AUX ASSOCIÉS.

Dès les premiers temps, il a été d'usage, dans la sainte Ligue de l'Apostolat, et il est très conforme à la charité fraternelle dont ses membres font profession, de recommander aux prières de tous les INTENTIONS PARTICULIÈRES pour lesquelles chacun réclame l'assistance quotidienne de ses Associés. Quand on songe au grand nombre de saintes âmes et de ferventes communautés qui unissent leurs prières aux nôtres, on ne peut que s'estimer heureux d'avoir continuellement à son service des secours aussi puissants.

Nos Zélateurs et nos Zélatrices sont donc instamment invités à vouloir bien se charger de recueillir les INTENTIONS PARTICULIÈRES des Associés, de les faire recommander, sans retard, dans la paroisse ou la communauté, puis de les remettre au Secrétaire (ou à la Secrétaire), afin qu'il nous les envoie le lundi qui précède le Premier Vendredi du Mois. Ils peuvent recueillir ces INTENTIONS PARTICULIÈRES de leurs Associés lorsqu'ils leur distribuent leurs *Billets du Rosaire*.

Dans plusieurs paroisses et maisons d'éducation, on préfère mettre dans l'église ou dans la chapelle un tronc portant l'inscription : TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS et INTENTIONS PARTICULIÈRES. Là où ce tronc existe, les Zélateurs ou Zélatrices sont priés de vouloir bien rappeler à leurs Associés d'y déposer la liste de leurs INTENTIONS PARTICULIÈRES, ou même de se charger de les y déposer pour eux.

Dans tous les cas, la liste de ces Intentions est additionnée vers la fin du mois par le Secrétaire (ou la Secrétaire) du Conseil, et est transmise par lui au Directeur Supérieur le lundi qui précède le Premier Vendredi du Mois avec la somme du Trésor. Le Directeur Supérieur (Le R. P. NOLIN, S. J., Collège Ste-Marie, Montréal) dépose ces Intentions sur l'Autel du Sacré-Cœur au Gesù, pendant sa messe du Premier Vendredi du Mois, puis les transmet aux Messagers français et américains pour être inscrites aux Calendriers de l'Apostolat le mois suivant, et devenir ainsi l'objet des prières de tous les Associés de ces pays et du Canada.

Pour faciliter cette tâche à nos Zélateurs et Zélatrices, nous leur expédions chaque année dans le *Petit Messager*, un *Livret* dont les feuilles leur servent pour faire la somme des INTENTIONS PARTICULIÈRES et celles des œuvres du Trésor de leurs Associés pour tous les mois de l'année.

Afin de permettre à nos Associés de pouvoir enregistrer plus facilement les œuvres du Trésor du Cœur de Jésus et leurs Intentions particulières qu'ils désirent recommander aux prières des Associés, nous avons fait imprimer un LIVRET JOURNALIER pour toute une année; c'est un cahier de 28 pages in-12; il est déjà fort en vogue, surtout dans les Maisons d'éducation. Prix, 25 cents la douzaine, 3c. l'exemplaire.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Indulgences et Privilèges de l'Apostolat de la Prière,**LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS,**

DE LA LIGUE DES HOMMES ET DE LA PETITE LIGUE.

TRÉSOR SPIRITUEL DES ASSOCIÉS.

PREMIÈRE SÉRIE.

INDULGENCES COMMUNES À TOUS LES ASSOCIÉS.

INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. Le jour de l'admission ; 2. le jour de la fête du Sacré Cœur de JÉSUS ; 3. le jour de l'Immaculée Conception de MARIE ; 4. un vendredi de chaque mois ; 5. un jour de chaque mois au choix des Associés ; 6. un autre jour de chaque mois, si l'on y communie pour le Pape ; 7. le jour du Patron du mois, assigné à chaque Associé par son Billet mensuel ; 8. le jour où l'on fait, chaque semaine, l'exercice de l'Heure sainte ; 9. les jours de la Prière de Notre-Seigneur, du Cœur très pur de MARIE et du Patronage de saint Joseph, si l'on récite la dizaine quotidienne du Rosaire ; 10. un jour de chaque mois, si l'on récite une fois par jour l'invocation : "Doux Cœur de JÉSUS, soyez mon amour ;" 11. le jour de la fête de la Chaire de saint Pierre, à Rome (18 janvier), de saint Léon le Grand (11 avril), de Notre-Dame Auxiliatrice (24 mai), et de saint Pierre et de saint Paul (29 juin), si l'on communie le jour de ces fêtes à l'intention du Pape.

INDULGENCES PARTIELLES.

1. CENT JOURS pour toutes les prières et bonnes œuvres offertes aux intentions de l'Apostolat de la Prière ; 2. CENT JOURS pour chaque bonne œuvre offerte à l'intention du Pape ; 3. CENT JOURS, chaque fois, pour cette invocation : Que votre règne arrive (Il faut porter sur soi l'image du Sacré Cœur) ; 4. Sept ans et sept quarantaines pour le port extérieur de cette image, aux processions ou à l'adoration du Saint-Sacrement exposé ; 5. CENT JOURS pour la dizaine quotidienne du Rosaire, offerte aux intentions de l'Apostolat ; 6. TROIS CENTS JOURS, chaque fois, pour l'invocation : Doux Cœur de JÉSUS, soyez mon amour ! 7. TROIS CENTS JOURS, chaque fois, pour l'invocation : JÉSUS, doux et humble de cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre ! 8. CINQUANTE JOURS, chaque fois, pour l'invocation : O bon saint JOSEPH, protégez-nous, protégez la sainte Église !

SECONDE SÉRIE.

Nos Associés du 2e Degré ont droit, de plus, aux Indulgences apostoliques et aux Indulgences du chapelet brigité, mais à une double condition, que voici : Premièrement, le chapelet doit être

bénit par un Directeur de l'Apostolat ayant sous sa direction au moins 50 Associés du 2e Degré, et présidant par lui-même ou par son délégué une réunion mensuelle de l'Apostolat. Secondement, une seule fois par semaine, nos Associés doivent ajouter quatre dizaines à celles qu'ils récitent chaque jour, de manière à former un chapelet complet. A ces conditions, nos Associés du 2e Degré peuvent gagner les Indulgences suivantes :

INDULGENCES APOSTOLIQUES.

Indulgence plénière aux fêtes : 1. de Noël ; 2. de l'Épiphanie ; 3. de Pâques ; 4. de l'Ascension ; 5. de la Pentecôte ; 6. de la Trinité ; 7. du Saint-Sacrement ; 8. de l'Assomption ; 9. de la Nativité de la Sainte Vierge ; 10. de l'Immaculée Conception ; 11. de la Nativité de saint Jean-Baptiste ; 12. des saints apôtres Pierre et Paul ; 13. de saint André ; 14. de saint Jacques le Majeur ; 15. de saint Jean ; 16. de saint Thomas ; 17. des saints Philippe et Jacques ; 18. de saint Barthélemy ; 19. de saint Mathieu ; 20. des saints Simon et Jude ; 21. de saint Mathias ; 22. de saint Joseph ; et 23. de la Toussaint.

INDULGENCES DE SAINTE BRIGITTE.

Indulgence plénière le jour de la fête de sainte Brigitte (8 octobre).

Indulgence plénière à l'article de la mort.

Indulgence de 100 jours par grain du chapelet.

TROISIÈME SÉRIE.

Nos associés du 3e Degré ont droit encore aux indulgences plénières dont voici la liste :

1. Le jour de chaque mois, désigné par les Directeurs locaux, où les associés s'approchent ensemble de la sainte Table en esprit de réparation ; 2. le jour de la semaine ou du mois où les associés, réunis en séries de sept ou de trente, font, tour à tour, la communion réparatrice ; 3. le jour où les mêmes associés se font inscrire dans les séries de semaines ou de mois de la communion réparatrice ; 4. à l'article de la mort, pour les mêmes associés, aux conditions ordinaires ; 5. au temps de Pâques, pour les associés qui, après avoir rempli le devoir pascal, communient pour réparer la violation trop générale de ce devoir.

QUATRIÈME SÉRIE.

Les indulgences suivantes sont accordées aux Zélateurs et aux Zélatrices de l'Apostolat du Sacré Cœur qui entretiennent des sections d'associés, et aux Directeurs, *pourvu qu'ils s'acquittent avec zèle de leurs fonctions*. Ils gagnent, dès qu'ils ont reçu leurs Diplômes :

DEUX INDULGENCES PLÉNIÈRES spéciales chaque mois. (Pour le détail, voir le MANUEL DES ZÉLATEURS ou celui des ZÉLATRICES.— Prix Franco 10 cents) ;

UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE le jour qu'ils reçoivent la croix-médaille, insigne de leur Degré; (1)

DEUX AUTRES INDULGENCES PLÉNIÈRES lorsque, deux fois l'année, ils renouvellent leur consécration au Cœur de JÉSUS, s'ils sont dans l'habitude de porter ostensiblement leurs croix-médailles;

TROIS CENTES JOURS, chaque fois que, dans un intérêt de zèle, ils se réunissent, au moins deux à deux, ou trois à trois, soit en Conseil privé, soit en Conseil public.

CINQUIÈME SÉRIE.

En outre, les membres de l'Apostolat de la Prière peuvent gagner toutes les indulgences de l'Archiconfrérie romaine du Sacré Cœur de JÉSUS, en vertu des pouvoirs authentiques dont jouissent tous les Directeurs de l'Apostolat d'agréger nos associés à cette Archiconfrérie. Ainsi tous nos associés dont l'agrégration est antérieure au 7 juin 1879, et tous ceux que les Directeurs de l'Apostolat ont depuis agrégrés ou agrégreront à l'Archiconfrérie romaine, ont droit aux indulgences suivantes :

INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. Le jour de l'agrégration; 2. le jour de la fête du divin Cœur de JÉSUS ou le dimanche qui la suit immédiatement; 3. le premier vendredi (ou le premier dimanche) de chaque mois; 4. et, de plus, un autre jour de chaque mois, au choix des associés; 5. à l'article de la mort, en invoquant de cœur, si on ne peut le faire de bouche, le saint Nom de JÉSUS (2); 6. aux fêtes de Noël, du Jeudi-Saint, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge, de sa Nativité, de son Annonciation, de sa Purification, de son Assomption, de saint JOSEPH, des saints Apôtres Pierre et Paul, de tous les Saints, de la Commémoration des fidèles défunts, de saint Jean l'Évangéliste, de saint Grégoire le Grand (12 mars), de saint Pie V (5 mai), à la condition qu'on visitera l'église de la Confrérie (3); 7. les six vendredis ou les six dimanches qui précèdent la fête du Cœur de JÉSUS, pourvu qu'on visite une église où se célèbre cette fête, et qu'on y prie aux intentions du Saint-Père.

INDULGENCES PARTIELLES.

1. Indulgence de SOIXANTE JOURS pour toute œuvre pie, pourvu qu'on récite chaque jour la prière de l'Association indiquée ci-dessus; 2. indulgence de sept ans et de sept quarantaines, à la même condition, les quatre dimanches qui précèdent la fête du Cœur de JÉSUS;

(1) Les Directeurs de l'Apostolat peuvent appliquer les INDULGENCES APOSTOLIQUES à ces croix-médailles.

(2) Pour gagner les indulgences précédentes, il faut réciter chaque jour les prières de l'Archiconfrérie, à savoir : le PATER, l'AVE, le CREDO, et l'aspiration : "CŒUR AIMABLE DE MON JÉSUS, FAITES QUE JE VOUS AIME TOUJOURS DE PLUS EN PLUS !"

(3) Cette condition peut être commuée par le confesseur. Pour ceux qui vivent en communauté, la chapelle de l'établissement tient lieu de celle de la Confrérie

3.
oct
de
ga
tua
visi
et
la s
sep
(po
prie
(
chia
Mon

E
bonn
relig
15,0
E
peu f
Prier
les é

Pie
" Les
l'espr
péran
fliger.

Il p
partie
de son
l'Euro
mortel
l'Apos
l'Eglis
Dur
dans n
elles.

(1) T
gagner l
Souvera

3. indulgence des stations de Rome la veille et la fête de Noël, aux octaves de Pâques et de la Pentecôte, aux fêtes de la Circoncision, de l'Épiphanie et de saint Marc, tous les jours de Carême, des Rogations et des Quatre-Temps, les Dimanches de l'Avent, de la Séptuagésime, Sexagésime et Quinquagésime, pourvu que ces jours-là on visite l'église où est établie l'Association ; 4. indulgence de sept ans et de sept quarantaines, à la même condition, aux fêtes moindres de la sainte Vierge et des Apôtres ; 5. indulgence de sept ans et de sept quarantaines les neuf jours qui précèdent la fête du Sacré Cœur (pourvu qu'on visite une église où se célèbre cette fête, et qu'on y prie aux intentions du Saint-Père) (1).

(Voir au Calendrier des Indulgences, page 10, la Notice sur l'Archiconfrérie Romaine du Sacré Cœur, érigée dans l'église du Gesù, Montréal).

CONCLUSION.

Enfin, tous les Associés de l'Apostolat participent aux prières, bonnes œuvres et mérites de 167 grands Ordres et Congrégations religieuses, et de 42,000 paroisses ou communautés, soit de plus de 15,000,000 d'Associés.

En présence de telles richesses spirituelles, quel est le chrétien, si peu fervent soit-il, qui hésiterait à s'enrôler dans l'Apostolat de la Prière et du Sacré Cœur, Ligue admirable, Ligue universelle, dont les étendards divins sont les Cœurs mêmes de JÉSUS et de MARIE !

CHAPITRE CINQUIÈME.

APPROBATIONS DE L'APOSTOLAT.

ART. I.—APPROBATIONS PAR LE SAINT-SIÈGE.

Pie IX, dans une conversation intime avec un religieux, disait : " Les temps sont mauvais, ils deviendront plus mauvais encore ; mais l'esprit de prière renaît partout dans l'Église ; c'est plus qu'une espérance, c'est une assurance de salut, il faut plus se réjouir que s'affliger."

Il parlait ainsi en 1860. Six ans plus tard, lorsque dépouillé d'une partie de ses États, menacé de perdre le reste, gêné dans l'exercice de son pouvoir spirituel, sans armée, sans ressources, abandonné de l'Europe, il ne pouvait plus attendre de secours que de Dieu, l'immortel Pontife, en faisant réviser et en approuvant les Statuts de l'Apostolat, se créa une nouvelle armée, qui soutiendra la cause de l'Église et de la Papauté, avec la certitude de la victoire.

Durant son Pontificat, Pie IX n'a cessé de fortifier ces espérances dans nos cœurs par des faveurs que nous pourrions appeler continues.

(1) Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire. Pour gagner les plénières, il faut s'être confessé, communier et prier aux intentions du Souverain Pontife.

Notre Saint-Père Léon XIII, comme Pie IX, s'est déclaré depuis longtemps l'ami, le protecteur de l'Œuvre.

1. Vingt-six jours après son couronnement, le Directeur de l'Apostolat eut le bonheur d'être introduit dans les appartements du Saint-Père, et lui offrit les hommages des Associés ; aussitôt que Léon XIII eut entendu le nom de l'Apostolat de la Prière, sa figure s'épanouit. "Je connais cette Œuvre, dit-il, elle fait beaucoup de bien, et je la bénis de tout mon cœur, afin qu'elle en fasse encore davantage."

Dès 1867, étant encore archevêque de Pérouse, il écrivait : " Cette Œuvre est si belle, et réunit à une *fécondité* extrême une telle *simplicité*, qu'elle mérite assurément toute la protection de l'autorité ecclésiastique ; je suis heureux de la voir établie dans mon diocèse, et je ne me lasserai pas de la promouvoir."

Peu de temps après, dans une Lettre Pastorale, il écrivait : " Ce qui montre bien jusqu'à quel point cette Association de prières et de zèle est agréable au Seigneur, c'est l'abondance de ses fruits, non moins que sa vaste et rapide extension... l'Apostolat peut bien dans le sens propre du mot se dire *catholique*."

" Nous désirons grandement que le clergé et le peuple de ce diocèse connaissent, goûtent et embrassent l'Apostolat et ses pratiques. Notre intention est que tous les curés et Directeurs de pieuses Associations s'occupent d'introduire et de cultiver cette Œuvre dans leurs paroisses et confréries..... en sorte, qu'unis et serrés dans le Cœur même de Jésus, nous puissions réparer les dommages que font chaque jour à la religion et à l'Église les détestables sectes des impies."

2. APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS.

Enfin Léon XIII a bien voulu confirmer, par un Décret Pontifical, les nouveaux Statuts de l'Œuvre, et, le 27 septembre 1878, le Directeur Général de l'Apostolat recevait de Sa Sainteté un Bref magnifique ; nous ne pouvons en donner qu'un court extrait.

".....Si Moïse, par ses prières, Notre cher Fils, arrêta souvent le bras du Seigneur, irrité contre son peuple rebelle ;.....Si dans la suite, par l'invocation de la divine Majesté, les ennemis du nom chrétien furent défaits tant de fois, le Christ ayant dit lui-même : "Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je le ferai" ; c'est bien avec raison que se montre glorieusement parée du nom d'Apostolat cette Association de prière, qui demande avec persévérance au Seigneur de renouveler, dans les besoins actuels de l'Église, les merveilles accomplies autrefois par les Apôtres, et souvent dans la suite par les hommes apostoliques....."

"Or, nous nous réjouissons que votre dessein ait attiré la piété des fidèles, au point que vos publications, traduites en plusieurs langues, vous ont gagné d'innombrables lecteurs. Vos efforts doivent nécessairement amener la propagation du culte du Sacré Cœur, et fortifier la foi et la piété des fidèles ; il est donc impossible qu'ils ne soient pas salutaires au peuple chrétien, et qu'ils ne hâtent point les jours de la miséricorde. Nous présageons cette noble récompense à

vos t
dons
favor
gage
lance

L'A
y a d
No
que n
Honn

Révd.
MON

App
répan
viens
l'expa
l'union
rées, j
établi
et les
fréquer
les inj
pour l'
batter
mes ou
En v
cès de
en N.-S

Révd.

Mo
Sur la
tiers à a
de la Pr
demande
Tout
tie de la
approb
faire prie
Agrées

vos travaux et à ceux de vos Associés, tandis que Nous vous accordons avec tendresse, à vous, Cher Fils, à eux et à tous ceux qui favorisent votre entreprise, Notre Bénédiction Apostolique, comme gage de la faveur céleste et comme témoignage de Notre bienveillance paternelle."

ART. 2. APPROBATIONS PAR LES PRÉLATS CANADIENS.

L'Apostolat a été approuvé par tous les Evêques du Canada ; il y a des Centres établis dans tous les diocèses.

Nous donnons ci-après les approbations nouvelles, ou renouvelées, que nous avons reçues de *l'Apostolat de la Prière*, de la *Ligue des Hommes* et de la *Petite Ligue*. Nous suivrons l'ordre des dates.

ST. HYACINTHE, 25 novembre 1887.

Révd. Père NOLIN, S. J.

MON RÉV. PÈRE,

Apprenant que vous êtes chargé par vos Supérieurs du soin de répandre partout la pieuse dévotion de l'Apostolat de la Prière, je viens vous prier d'étendre votre zèle jusque dans mon diocèse pour l'expansion de cette belle Association. Comme avec la prière et l'union dans la prière, on peut tout, même dans les causes désespérées, j'ai grande confiance que l'Apostolat de la Prière, solidement établi dans mon diocèse, en fera disparaître peu à peu les misères et les désordres sur lesquels j'ai à gémir, surtout l'ivrognerie, les fréquentations deshonnêtes, les paroles blasphématoires et lubriques, les injustices, les rancunes, &c., &c. En vous donnant mission pour l'Apostolat de la Prière, je vous donne donc mission de combattre toutes ces offenses de Dieu, et de les anéantir du milieu de mes ouailles.

En vous priant d'agréer mes vœux les plus sincères pour le succès de votre croisade, je demeure votre tout dévoué et reconnaissant en N.-S.

† L. Z., Ev. de St. Hyacinthe.

• ARCHEVÊCHÉ d'Ottawa, le 8 janvier 1888.

Révd. Père J.-B. NOLIN, S. J.

Mon Révérend et Cher Père,

Sur la demande que vous m'en faites, je vous autorise bien volontiers à agréer, selon le pouvoir que m'avez dit avoir, à l'Apostolat de la Prière les paroisses de cet Archidiocèse dont les Curés vous demanderont un Diplôme d'agrégation.

Tout ce qui peut étendre le règne de Jésus-Christ dans cette partie de la vigne du Seigneur, qui m'est confiée, me plaît et mérite mon approbation. Travaillez donc activement, Mon Révérend Père, à faire prier mon clergé et mon peuple le plus que vous pourrez.

Agrez l'expression de la haute estime de votre dévoué serviteur,

† J. THOMAS, Archev. d'Ottawa.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 22 mars 1888.

Révd. Père NOLIN, S. J., Montréal.

Mon Révérend Père,

Je vous remercie de m'avoir envoyé le *Petit Manuel de la Ligue du Cœur de Jésus pour les hommes*. J'ai regretté qu'il ne soit pas venu plus tôt, car je l'aurais recommandé dans une Circulaire que je viens de publier. Ce sera pour une autre fois. Il y a dans l'Archidiocèse de Québec une grande dévotion au Sacré Cœur de Jésus depuis son établissement.

Votre tout dévoué en N.-S.;

† E. A. Card. TASCHÉREAU, Arch. de Québec.

EVÊCHÉ DE SHERBROOKE, 22 mars 1888.

Rév. Père J.-B. NOLIN, S.-J.

Je vous remercie de l'hommage que vous avez voulu me faire du *Petit Manuel de la Ligue du Cœur de Jésus pour les hommes*, dont le but est de travailler à maintenir et à développer l'esprit chrétien dans les familles par les hommes.

Je vous félicite de vous être inspiré des sentiments de Notre Très-Saint Père LÉON XIII, qui veut que l'on songe aux pères de famille, parce qu'une seule conquête parmi eux a une influence plus solide.

C'est vous dire en même temps, que je propagerai dans les paroisses de mon diocèse cette dévotion si salutaire.

Que le Sacré Cœur de Jésus répande sa bénédiction sur votre travail, et que saint Ignace vous l'obtienne abondante, par l'intercession de la Très Sainte Vierge, Notre Mère.

Veillez agréer l'expression de mes bien dévoués sentiments en Notre-Seigneur,

† ANTOINE, Ev. de Sherbrooke.

EVÊCHÉ DE NICOLET, 25 mars 1888.

Rév. Père NOLIN, S.-J.

Mon Rév. Père,

Je vous remercie de m'avoir présenté un exemplaire du *Petit Manuel de la Ligue du Sacré Cœur de Jésus pour les hommes*.

La Ligue du Cœur de Jésus me paraît bien répondre aux besoins de l'heure présente. A des hommes que la passion du *confortable* émousse, et place sur le plan incliné qui conduit fatalement à l'oubli du surnaturel, il faut présenter par la lumière de la parole, et surtout par la puissance de l'exemple, les notions de la vie chrétienne, et les bénis Sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie. L'esprit chrétien ne peut sortir que de là.

Et quand la foi et la charité ont une fois pris possession des âmes, il s'en dégage un arôme qui embaume les familles et en chasse les désordres. L'esprit chrétien, voilà le divin désinfectant qui seul peut combattre victorieusement la contagion des vices, et en particulier du blasphème et de l'ivrognerie. Que je vous félicite donc de

travailler à la diffusion de cet esprit chrétien dont les divines odeurs, *Christi bonus odor*, dissiperont les infectes senteurs du vice!

Je prie le Sacré Cœur de vous combler de bénédictions choisies, et je souhaite à la *Ligue* toute la prospérité qu'elle mérite.

† ELPHÈGE, Ev. de Nicolet.

Extrait d'une lettre de Monseigneur, Lorrain à un de ses prêtres.
MON CHER MONSIEUR,

Par la présente, je donne mon approbation à la formation, dans votre mission, d'une Branche de la Ligue du Sacré Cœur. Je crois cette association très-propre à nourrir la piété et à favoriser la tempérance.

Vous souhaitant succès, je demeure bien sincèrement,

Votre tout dévoué en J.C.,

† N.Z. LORRAIN, V. A. P.

ST. PETER'S CATHEDRAL, PETERBOROUGH, Nov. 8th, 1888.

Rev. J. B. NOLIN, S. J.

Rev. and Dear Sir,

I am requested by His Lordship Bishop Dowling to acknowledge the receipt of your letter of the 6th inst. His Lordship wishes me to say that he approves of both the Apostleship of Prayer and the League of the Sacred Heart for men, and is very thankful for the Handbooks you sent him.

Yours respectfully,

P. RUDKINS, Bishop's Secretary.

ST. MICHAEL'S PALACE, TORONTO, Nov. 26th, 1888.

Revd. Father John B. NOLIN, S. J.

My Dear Father NOLIN,

The Administrators of the Archdiocese of Toronto have great pleasure in approving the League of the Sacred Heart and the Apostleship of Prayer. They would be glad to see it established in all the parishes of Ontario and especially in Toronto Diocese.

Wishing you success, I remain, my dear Father NOLIN,

Yours very sincerely,

J.M. LAURENT, Adm.

ART. 3. DIPLOMA PRO DIRECTORE SUPERIORE.

Reverendo in Christo J.B. NOLIN, S. J.

Cum tuus ad cultum Sacratissimi Cordis JESU in spiritu et veritate promovendum zelus indubiis argumentis se jam manifestaverit, cumque erga piam in honorem ejusdem Sacratissimi Cordis foederationem cui nomen APOSTOLATUS ORATIONIS optime affectum te exhibueris, te hujus Associationis ac simul REPARATRIS COMMUNIONIS

centralem Directorem pro regione Canadensi instituimus, juxta Statuta a SSmo Domino Nostro LEONE PAPA XIII per Decretum 24 Maii 1879 approbata et confirmata.

Datum TOLOSÆ die prima mensis Octobris anni 1887.

Apostolatus Orationis et Communionis Reparatricis
Generalis Modera'tor,

E. RÉGNAULT, S. J.

Locus Sigilli.

CHAPITRE SIXIÈME.

ÉTAT ACTUEL DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE, LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

VUE GÉNÉRALE.

L'Apostolat compte quatre dates principales dans son passé.

1. Ses commencements remontent à l'année 1844; et c'est dans le diocèse du Buy en France, près du célèbre sanctuaire de la Vierge Immaculée, qu'il prit naissance. Son premier fondateur fut le R. Père F. X. GAUTRELET, S. J.

2. Son développement date de 1861, époque où la publication du *Messenger du Cœur de Jésus* par le R. Père H. RAMIÈRE, S. J., lui fournit un organe périodique, et mit en relief son union avec la dévotion à ce divin Cœur.

3. Il fit de nouveaux progrès, lorsqu'il eut reçu une organisation définitive en 1866, et que ses Statuts, revus par la Sacrée Congrégation des Évêques, furent une première fois confirmés par un Décret apostolique de Pie IX.

4. Mais c'est surtout depuis le Concile du Vatican et les grandes catastrophes de la France que Dieu s'est plu à répandre sur l'Œuvre ses plus abondantes bénédictions.

Au milieu des cris de fureur des sectes impies, un cri de foi et d'espérance s'est fait entendre : *Prions au nom du Sacré Cœur !*

Et tous les chrétiens ont accueilli avec enthousiasme la pieuse invitation; les ordres religieux, les confréries, les institutions chrétiennes se sont agrégées à la sainte Ligue. Prêchée dans quatorze langues, elle enrôle les peuples anciens et nouveaux, elle parcourt les villes et les campagnes, et atteint le sauvage, devenu chrétien, jusqu'au milieu de son désert.

Le nombre des Associés s'élève à plus de quinze millions; le nombre de paroisses et d'institutions catholiques agrégées à l'Œuvre dépasse 42,240; 41 Directions Supérieures sont établies dans différents pays; 23 éditions du *Messenger* sont publiées en divers pays. (1)

Cette Œuvre magnifique s'accroîtra encore; car elle porte en elle le principe de vie par excellence: le Cœur de Jésus honoré avec amour et avec zèle, suivant toute l'étendue de ses intentions.

(1) En 1888.

CHAPITRE SEPTIÈME

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE AU CANADA EN 1888.

ART. I. DIRECTEURS SUPÉRIEURS ET DIOCÉSAINS.

(a). DIRECTEURS SUPÉRIEURS : il y en a deux pour la Puissance du Canada.

1. Pour la Province ecclésiastique d'Halifax, comprenant l'Archidiocèse d'Halifax, les Diocèses de Charlottetown, de St. Jean (N. B.), d'Antigonish (N.É.), et de Chatham; le Directeur Supérieur est Sa Grandeur Mgr Cornelius O'Brien, Archevêque d'Halifax.

Sous-Directeur, Monsieur l'abbé GÉRALD MURPHY, à Halifax.

2. Pour les autres Provinces ecclésiastiques du Canada.

Directeur Supérieur, le Rév. Père J. B. NOLIN, S. J., Collège Ste. Marie, Montréal,

Vice-Directeurs Supérieurs: le Rév. Père É. DÉRY, S. J., à Québec; le Rév. Père W. DOHERTY, S. J., à Guelph, Ont.; le Rév. Père H. LORV, S. J., à St. Boniface, Man.

(b). DIRECTEURS DIOCÉSAINS.

Archidiocèse de Québec, Monsieur l'abbé C. O. GAGNON, Ptre., à l'Archevêché; *Diocèse de Rimouski*, Mgr. EDM. LANGEVIN, V. G.;

Diocèse de Nicolet, Monsieur l'abbé L. V. THIBAUDIER, Ptre, à l'Évêché; *Diocèse des Trois-Rivières*, Monsieur l'abbé H. BARIL, Sup. au Séminaire.

Dans les autres Diocèses, il n'y en a pas encore de nommé; les affaires de l'Œuvre sont administrées directement par le Directeur Supérieur et ses Vice-Directeurs.

REMARQUES.

Dans les contrées éloignées du Centre général de l'Œuvre, il y a un *Directeur Supérieur*, avec lequel correspondent les *Directeurs diocésains*, et qui tient, à leur égard, pour certains points, la place du *Directeur général*.

Le Directeur supérieur envoie au Directeur général, au moins chaque année, les listes des paroisses et communautés agrégées. Il doit se pourvoir au Centre général des Diplômes d'agrégation.

C'est au Directeur supérieur que les Directeurs diocésains s'adressent, soit pour les *Diplômes d'agrégation* qu'ils doivent fournir aux Directeurs locaux, soit pour les *Billets d'admission*.

Le Directeur supérieur propose à chaque évêque un Directeur diocésain, que le Directeur général institue. A défaut de ces Directeurs diocésains, le Directeur Supérieur s'efforce lui-même de répandre l'Œuvre dans les divers diocèses de sa circonscription, après en avoir obtenu l'autorisation de l'Ordinaire.

Ce que, par le devoir de sa charge, le Directeur général est à l'égard des Directeurs supérieurs, les Directeurs supérieurs le sont à l'égard des Directeurs diocésains; ceux-ci à l'égard des Directeurs

Art. 2.—Etat de l'apostolat de la Prière, Ligue du Cœur de Jésus, en 1888.
Canada.

N.B.—Ce tableau ne comprend que les directions locales dont nous avons reçu un rapport, et où l'œuvre marche régulièrement.

Diocèses.	DIRECTIONS LOCALES.	Date d'établ.	Total sur le registre.	1 ^{er} Degré.		2 ^e Degré.		Communi- cations générales.	Zélateurs et Zelatrices.	Directeurs.
				Augm. 1888.	Degré.	Sec. heb.	Sec. men.			
Hamilton.	Loretto Convent, Hamil- ton	1888	75	75	75	5	40	206	5	Rév. E. M. Carré.
	Convent du S. C., London.	1886	300	49	89	35	500	90	21	Rév. J. J. M. Aboulin.
London.	Sandwich	1887	1350	49	750	13	200	90	21	Rév. J. F. Wagner.
	Hôtel-Dieu, Windsor	1888	commence	Rév. W. Flannery.
	Windsor	1837	650	..	150	Rév. J. F. Fritzen.
	St. Thomas	1886	240	..	120	Rév. O. Dufour.
	Berthier, Cong. N. D.	1888	177	..	177	Rév. J. Paré, S. J.
	Bomberville	1883	224	..	117	Rév. J. Connolly, S. J.
	do, Acad. St. Vi- do	1887	228	..	228	Rév. K. Leconte, S. J.
	Coleman du Lac	1888	50	30	30	Rév. F. X. Ercement.
	Gesh. à Montréal	1867	712	..	89	Rév. T. B. Conlin, F. S. V.
	Section anglais	1864	27850	..	2000	Rév. F. Bernardy, P. S. V.
Montréal.	Collège Ste Marie	1867	275	275	275	10	250	25	17	Rév. J. Laporte.
	Hôtel-Dieu, Convent Jeun- Marie	1867	275	275	275	10	250	25	17	Rév. J. Laporte.
	Collège, Noviciat St. Vi- doleur	1867	61	60	60	Rév. J. Laporte.
	Asile de la Prov.	1867	60	60	60	Rév. J. Laporte.
	Collège d'ollette	1867	700	Rév. J. Laporte.
	Laehine, Srs. Ste. Anne	1867	2059	Rév. J. Laporte.
	Longue-Pointe, Prov. St.	1889	commence	Rév. J. Laporte.
	Isidore	1887	47	10	47	1	20	6	0	Rév. H. Lecourt.
	N. D. de Montréal	1887	100	60	60	Rév. H. Lecourt.
	Acad. du S. Oeur	1888	4884	880	600	3	128	34	34	Rév. L. D. A. Marcehal.
Pointe-aux-Trembles, Aca- demie St. Vitalour	Collège	1887	3088	150	150	3	128	34	34	Rév. A. Bernard.
	Pointe-aux-Trembles, Aca- demie St. Vitalour	1887	45	45	15	3	45	6	6	Rév. M. Légaré.
	Pointe-aux-Trembles, Aca- demie St. Vitalour	1887	390	390	295	3	73	18	18	Rév. L. T. Dozins.
	Pointe-aux-Trembles, Aca- demie St. Vitalour	1888	440	440	130	3	73	18	18	Rév. P. X. Laberge.

Etat de l'Apostolat de la Prière au Canada en 1888.—(Suite).

DIOCESES.	DIVISIONS LOCALES.	Date d'établ.	Total sur le registre.	Augm. 1888.	2 ^e Degré.	3 ^e Degré.	Communi- cations gé- nérales.	Zélés et Zélés.	DIRECTEURS.
Montreal (Suite).	St-Jacques	1885	700	300	...	Rév. J. Larose
	St-Louis, Montréal, Hôtel Dieu.	1863	133	153	137	2	153	...	Rév. J. Talbot, P.S.S.
	St. La de Gonzague, Acad.	1887	65	26	Rév. F. Desmarais
	St. Luc	1865	114	6/0	30	...	30	6	Rév. J. O. Coallier
	St-Martin	1877	600	200	600	3	300	40	Rév. L. C. Desrochers
	St-Mary's, Montréal	1884	200	200	120	2	100	15	Rév. J. J. S. Imou
	St-Philomène (en forma- tion)	Rév. J. E. Duprat
	St-Roch, Acad. St-Vaurent	1887	16	75	21	1	44	2	Rév. T. E. Dagenais
	St-Rose	1887	851	79	60	...	43	1	Rév. J. L. Gratton
	Acad. St-Charles	1888	630	630	75	2	60	60	Rév. S. O. Perrault
	St-Thomas de Korkis	1878	80	80	120	...	70	6	Rév. J. O. Chleofne
	St-Timothée, Courv. Jésus- Marie.	1877	645	...	90	...	20	12	Rév. Jos. Briessette
	Terrebonne	1887	78	78	36	...	38	...	Rév. E. L. Pincenault
	Acad. St-Louis	1878	818	818	630	5	250	24	Rév. J. Pleché
	Courv. N. D.	1888	36	45	45	7	Rév. P. O. Millet
1888	45	45	3	T. Rév. Ph. Sazon, V. G.	
Nicolet	Arthabaskaville, Collège du S-Cœur	1888	191	60	100	2	60	15	Rév. P. O. Millet
	Nicolet, Ecoles Chrétiennes	1888	
Ottawa	Sto-Anne, Ottawa, Ecole Ste-Anne	1886	154	154	10	...	125	6	Rév. B. Prind'homme
	Montebello	1886	400	400	400	3	200	6	Rév. Jos. Giguère
	Pepinseville	1889	12	Rév. E. Rochon
Peterborough	Campbellford	1888	Rév. J. D. Gasey
	Cathédrale (St. Peter's)	1888	200	200	225	...	300	23	Rév. P. Brudinis
	Garden River	1888	70	70	5	Rév. H. Ouellet, S. J.
	Sudbury	1888	5	Rév. H. Caron, S. J.

Etat de l'Apôstolat de la Prière au Canada en 1888 (Suite).

DIOCESES.	DIRECTIONS LOCALES.	Date d'établ.	Total sur le registre.	Augm. 1888.	2e Degré.		Communi- cations nérales.	3e Degré.		Zélateurs et Zélatrices.	Rev. P. Pasteur
					2e Degré.	3e Degré.		Sec. heb.	Sec. mon.		
Quebec	Maitawa	1888	625	835	423	5	50	12	12	Rev. J. U. Pollars, O.M.I.	Rev. O. Faugher
	North Ouelow	1888	167	167	75	1	50	6	6	Rev. A. Nolin	Rev. M. T. Labreque
	Quyon	1888	250	250	172	1	120	12	12		Rev. P. E. Beaulieu
	Ancienne Lorste	1880	623	122	570	1		20	20		Rev. M. Hurdon
	Baillique, Grl. Seminaire.	1877	60	160			60				Rev. N. J. Strais
	Berthier	1879	1000	160			75	1	1		Rev. L. Gosselin
	Cap St-Jean	1879	585	55	180		100				Rev. A. Pelletier
	Cap Saute	1879	1456	56			100				Rev. G. Guy
	Chateau-Richer	1879	900	56			125	2	2		Rev. J. T. A. Chaperon
	Uranboure	183	240	47	47		47	2	2		Rev. N. Hébert
	Forterville	1884	552	22	193		50	1	1		Rev. J. N. Gaudet
	La Beauce	1882	288	41	315		60				Rev. J. N. Hébert
	Kamouraska	1888	312	17	315			21	21		Rev. J. N. Hébert
	Les Ecouvilles	1880	312	24	315						Rev. N. Gaudet
	L'Ange-Gardien	1880	114	24	300		60				Rev. N. Gaudet
	Lorville	1879	500	64	1080		40				Rev. G. Giroux
	Lorville	1879	4636	64	1080		40				Rev. G. Giroux
	Lorville	1879	2075	64	1080		275				Rev. A. Bernier
	Lyster (St-Anastase)	1886	1286	66	161		20				Rev. L. Z. Lambert
	Mont Carmel	1886	45	66	161		15				Rev. M. Morcan
	New Liverpool	1880	510	310	190		1.5				Rev. J. B. Gosselin
	Notre-Dame de Montserrat	1881	1257	85			90				Rev. J. B. Gosselin
	Notre-Dame de Beauport	1881	112	85			90				Rev. J. B. Gosselin
	Notre-Dame de la Garde	1881	1976	490	1635		300				Rev. J. B. Gosselin
	Notre-Dame de Beauport	1881	1976	94	1635		300				Rev. J. B. Gosselin
	Notre-Dame de la Garde	1880	2980	94	1635		300				Rev. J. B. Gosselin
	Notre-Dame de Beauport	1880	90	45	138		75				Rev. A. Legard
	Pointe-aux-Trembles	1879	368	45	138		75				Rev. G. J. J. J. J.
	Fortville	1877	80	30	20		8				Rev. U. Rousseau
	Fortville	1877	856	56	20		15				Rev. N. G. G. G.
	Fortville	1877	817	47	435		100				Rev. N. G. G. G.
	St-Agapit	1877	565	26	767		50				Rev. T. H. Moutin
	St-Agapit	1877	227	26	20		50				Rev. F. E. J. Casault
	St-Alban	1880	1.62	96	68		30				Rev. C. Roy
	St-Alexandre	1880	96	96	68		30				Rev. L. H. H.
	St-André	1871	907	96	68		30				Rev. L. H. H.

Etat de l'Apostolat de la Priere au Canada en 1966—Suite

DIOCESES.	DIRECTIONS LOCALES.	Date d'établissement	Total sur le registre.	Augm. 1966.	1er Degré.		2e Degré.		Communi- cations gé- nérales.	Zélateurs et Zélatrices.	DIRECTEURS.
					Degré.	Sect. heb.	Sec. men.	Sec. men.			
Quebec (Suite).	St-Onésime.....	1879	303	16	28	1	2	5	1	Rév. G. Beaulieu	
	St-Pamphile.....	1879	330	?	92	10	2	500	6	Rév. A. Blanchet	
	St-Fatice, Francoville	1879	300	?	10	15	2	500	6	Rév. F. X. L. Blais	
	St-Paul du Batou	1878	927	?	63	23	1	75	3	Rév. G. Tanguay	
	Ste-Perpetue	1879	73	?	3	23	1	30	2	Rév. P. A. Foullet	
	St-Pétronille	1887	159	?	12	7	1	40	2	Rév. Chas. André	
	St-Philémon	1887	77	?	7	7	1	50	2	Rév. L. A. Laroche	
	St-Philippe de Neri	1887	47	?	3	3	1	50	2	Rév. K. Demers	
	St-Raymond	1874	47	?	3	3	1	50	2	Rév. F. T. Paradis	
	St-Raspail	1877	113	?	8	8	1	100	2	Rév. F. A. Bergeron	
	St-Roch de Québec, Cong. des hommes	1884	1305	?	109	83	1	850	813	Rév. J. E. Déry, S.J.	
	Cong. des hommes, H-Ville	1886	730	?	?	?	?	70	17	Rév. F. Dufour	
	St-Roch des Athlats.	1889	1482	?	?	?	?	1480	?	Rév. P. Grenier, O.M.I.	
	St-Sauveur	1877	415	?	15	415	?	375	?	Rév. J. Jochin, O.M.I.	
	" Cong. des hommes	1886	415	?	15	415	?	375	?	Rév. J. Jochin, O.M.I.	
	" Cong. des jeunes	1886	415	?	15	415	?	375	?	Rév. J. Jochin, O.M.I.	
	" Couv. de Bellefleur	1888	81	?	80	80	20	60	4	Rév. C. B. Boissonneault	
	St-Séverin	1882	85	?	80	85	?	25	?	Rév. A. E. McGahey	
	Someruel	1872	417	?	12	?	?	230	?	Rév. D. O. Nault	
	St-Sylvestre	1872	524	?	24	84	1	108	4	Rév. D. Matis	
St-Thomas	1886	941	?	46	?	?	50	2	Rév. J. Neville		
St-Valter	1886	1580	?	26	255	5	60	2	Rév. J. Rousseau		
St-Victor de Itting	1881	613	?	26	255	3	80	14	Rév. J. A. Rainville		
St-Zacharie	1877	1025	?	16	16	2	250	?	Rév. J. H. Villeneuve		
Bic	1883	170	?	25	?	?	30	?	Rév. P. M. Meunier		
Carouac	?	1340	?	300	?	?	200	3	Rév. C. A. Charbonneau		
Carleton	?	940	?	58	?	?	15	5	Rév. J. O. Cloutier		
Cap Chat	?	200	?	50	?	?	?	?	Rév. F. A. Blouin		
Cap d'Espoir	?	600	?	15	?	?	?	?	Rév. L. H. Lavoie		
Casopédic	?	125	?	135	?	?	?	?	Rév. J. A. Chaillet		
Gaspe	?	165	?	?	?	?	?	?	Rév. A. P. Bernys		
Grande Rivière	?	107	?	?	?	?	?	?	Rév. E. Van de Moortel		
Le Verre	?	1516	?	?	?	?	?	?	Rév. Th. Durst		
Rimouki	?	280	?	?	?	?	?	?	Rév. J. L. Langis		

Etat de l'Apoptolat de la Prière au Canada en 1888—(Suite).

Diocèses.	DIRECTIONS LOCALES.	Date d'établissement.	Total sur le registre, 1888.	Augm. 1888.	2e Degré.	3e Degré.	Sect. hab.	Sec. men.	Communi- ons gé- nérales.	Zélateurs et Zélatrices.	DIRECTEURS.
Rimouki (Suite).	Malbale.....	?	74	Rév. T. B. A. Bélanger
	17. As. ompidon.....	?	600	300	600	Rév. D. Morisset
	Maria.....	?	231	225	Rév. J. Gagné
	Macane.....	?	290	Rév. N. Lévesque
	Matapédic (St-Alexis).....	?	45	410	105	Rév. N. Gagnon
	N-D des Sept-Docteurs.....	?	75	Rév. N. Gagnon
	N-D du S. Cœur.....	1882	273	105	40	Rév. E. P. Sylva
	Papébiac.....	1882	290	7	200	Rév. C. Larive
	Rivière-aux-Renards.....	?	1420	Rév. E. Morris
	Rimouki.....	?	127	Mgr. Edm. Langevin
	St. des Petites Voies.....	?	1 0 ?	30	20	Mgr. Chas. Guay
	Seminaire.....	?	309	90	Rév. D. Vézina
	St. Jean.....	1882	224	Rév. J. Duchampain
	Trois-Puits.....	?	600	150	200	Rév. M. H. Blodreau
	St. Athalvide.....	?	200	45	Rév. F. M. Fournier
	St. Anacle.....	?	384	48	Rév. N. Thivierge
	St. Archange.....	?	610	140	15	Rév. F. X. Cloutier
	St. Bonnavature.....	?	540	105	60	Rév. L. N. Bernier
	St. Damase.....	?	300	Rév. P. Audet
	St. Ephéme.....	1882	213	12	Rév. A. F. Under
	St. Fabien.....	?	739	Rév. C. E. Trudel
	St. Felicité.....	?	289	17	Rév. L. Houx
	St. François.....	?	275	Rév. A. Leblanc
	St. François-Xavier.....	1882	120	8	20	Rév. T. H. Smith
	St. Gabriel.....	?	101	191	Rév. N. H. Thérault
	St. Godfroi.....	1882	195	105	40	Rév. J. C. Bernabé
	St. Honoré.....	?	14	Rév. D. LeBel
	St. Joseph, Lapage.....	1882	131	94	Rév. A. A. Souci
	St. Jean l'Évangéliste.....	1882	265	Rév. L. J. Bernier
	St. Louis du Ha Ha 11.....	?	48	Rév. H. J. Chouinard
	St. Mathieu.....	?	698	677	100	Rév. L. Z. Jean
	St. Modeste.....	1882	195	90	100	Rév. A. Thibault
	St. Orlève.....	?	30	13	3	
	St. Paul de la Croix.....	?	67	
	St. Roch.....	1882	95	29	

Etat de l'Apostolat de la Prière au Canada en 1888. (Suite)

DIOCESES	DIRECTIONS LOCALES	Date d'établ.	Total sur le registre.	Augm. 1888.	2e Degré.	3e Degré.			Communi- cations gé- nérales.	Zélés et Zéléses.	Directeurs.
						Secr. heb.	Sec. mén.	Sec. 3e			
Rimouski (Suite)	St-Simon	1887	285	..	50	Rév. T. Bérubé
	St-Urbain	1887	273	Rév. J. O. Drapeau
St-Hyacinthe	N-D de Stanbridge	1887	430	480	465	90	21	..	Rév. J. B. Michon
	St-Alexandre, Couvent de la Présentation	1887	190	70	121	70	8	..	Rév. V. Gallineau
	St-Ephrem d'Upton	1887	693	683	683	3	4	130	24	..	Rév. E. Lessard
	Acad. des Freres	1888	96	96	60	..	3	80	5	..	"
	Couv. de la Pres.	1838	210	210	160	2	1	40	10	..	"
	St-Georges, Couv. de la Tr.	1888	89	72	62	1	3	60	1	..	Rév. F. St-Aubins
	St-Hyacinthe, Acad. St-Fouard	1887	342	342	110	4	..	Rév. F. S. Larroque
	Acad. Prince-Lourdes	1887	250	250	205	92	4	..	"
	Acad. de N-D de Lourdes	1887	120	120	105	13	..	"
	Présentation de Marie	1887	130	130	130	7	..	"
	Séminaire	1887	813	813	498	7	4	65	4	..	Rév. P. Larrochelle
	St-Marie de Monfort, Couvent de la Pres.	1888	342	342	342	300	32	..	Rév. doc. L. Guertin
	Collège	1888	200	200	180	102	11	..	Rév. V. Larocque
	St-Ours, Couv. de la Pres.	1887	90	90	90	12	..	Rév. E. Séguin
	St-Pie, Couv. de la Pres.	1888	200	200	200	6	..	Rév. O. Desnoyers
	St-Rosalie	1887	160	160	60	4	..	"
	Sorel, Collège du S-Cœur	1887	200	200	200	"
Sherbrooke	Secrs-Cœur de Stanstead	1884	200	..	100	Rév. J. B. Guy
	Monast. des Ursulines	1881	75	15	35	70	Rév. B. LeCavallier, C.S.C.
St-Albert	St-Patrice, Sherbrooke	1888	195	195	195	38	Rév. J. A. Dufresne
	Prince Albert, Falchral Comptons	1888	45	45	45	Rév. E. C. F. Sette
St-Boniface	St-Boniface, Collège	1887	117	117	117	Rév. P. Dommeau
	St-Alphonse	1888	36	36	36	90	10	..	Rév. H. Loy, S.J.
	commence	1888	Rév. J. B. Campeau

État de l'Apostolat de la Prière au Canada en 1898 (Suite).

DIOCESES.	DIRECTIONS LOCALES.	Date d'établ.	Total sur le registre.	Augm. 1898.	2e Degré.		3e Degré.		Communi- ons gé- nérales.	Zélateurs et Zélatrices.	DIRECTEURS.	
					Secr. heb.	Sec. men.						
Toronto.....	Thorold	1886	400	192	375	3	Rév. T. J. Sullivan	
	Niagara-on-the-Lake	1888	60	66	60	4	Rév. T. Shanahan	
	" Loretto Convent	1887	70	70	89	5	Rév. J. J. McIntee	
	Oshawa	1888	83	83	100	Rév. A. Campbell	
	Orillia	1888	250	
	Toronto De la Salle Insti- tute	1880	692	
	" St-Joseph's Conv.	1886	258	19	Rév. E. Murray, C.S.B.	
	" Loretto Abbey	1887	75	88	18	
	St-Catherine, Christian Brothers	1887	500	100	600	Rév. J. M. Cruise
	St-Michael's Coll., Toronto	1889	400	commence	Rév. L. Brennan
	St-Paul's, Toronto	1887	600	310	Rt. Rev. T. Mahony
	Cathédrale	1887	600	330	Rév. F. X. Clouston
Pas de rapports pour les autres paroisses	1881	5,000	200	5000	200	600	200	

REVUE GÉNÉRALE DE L'ÉPISCOPAT

ART. 3—RÉSUMÉ GÉNÉRAL PAR DIOCÈSE.

DIOCÈSES.	Nombre de Directions.		Nombre sur les registres.	Associés du 2 ^e Degré.	Comm. réparatrice.		Nombre moyen de communions générales.	Nombre de Zélés ou Zéléses.	Nombre d'associés reçus depuis Nov. 1881.
	Paroisses.	Communautés et maisons d'éducation.			Secc. heb.	Secc. men.			
Hamilton.....	0	1	75	75	5	75
London.....	3	2	2800	1099	21	49
Montreal.....	76	88	69008	20100	107	214	6264	797	17240
Nicolet.....	0	2	191	105	2	5	50	15	60
Ottawa.....	2	1	554	490	3	10	325	24	554
Peterborough.....	4	0	320	225	290	20	390
Poulin.....	3	0	942	670	6	4	170	20	942
Québec.....	* 84	9	71225	24769	10924	30	942
Rimouki.....	44	2	17497	2062	20	637	1782	1121	4117
St-Albert.....	0	1	45	45	12
St-Boniface.....	1	1	177	177	1	2	90	10	45
St-Hyacinthe.....	3	14	4335	3365	14	17	1056	161	38
Sherbrooke.....	2	1	470	380	3	105	3916
Toronto.....	6	5	4098	2208	148	44	210
Truro.....	1	0	5000	3000	700	600	530
Total.....	179	77	199,315	109,225	183	1114	128,217	2460	28,945

LISTE DES AUTRES PAROISSES ET COMMUNAUTÉS

qui ont été agrégées à l'Apostolat de la Prière, mais à l'admission des Associés ne se fait pas régulièrement PAR L'INSCRIPTION sur le registre et le BILLET D'ADMISSION, ou bien dont nous n'avons pas pu nous procurer de rapport; nous y mettons la date d'agrégation autant que possible.

- VICARIAT APOSTOLIQUE d'Athabaska-Mackenzie**, N.-D. de Bonne-Espérance, 1882; Saint Nom de Marie; Ste. Thérèse, 1882.
- CHICOUTIMI**: Baie St. Paul; N.-D. de la Terrière; S^ce. Agnès; St. François-de-Chicoutimi; St. François de la Petite Rivière; St. Hilarion; St. Urbain, 1882.
- HAMILTON**: La Cathédrale, 1882.]
- KINGSTON**: École des Frères, 1880.
- LONDON**: Chatham; South Dover, 1867.
- MONTRÉAL**: St. Ambroise de Kildare, 1887; Couvent, *ibid.*, 1867; Cong. de N.-D., Pointe St. Charles, 1867; St. Basile-le-Grand, 1887; Couvent J.-M., Beauharnois, 1867; Couvent de St. Cyprien, 1867; Acad. St. Viateur et Acad. St. Louis, Mile-End, 1888; L'Épiphanie, 1877; École des Sœurs Grises à St. Henri des Tanneries, 1867; Isle du Pas, 1877; St. Jacques de l'Achigan, 1864; St. Jacques de Montréal, 1867; Couvent de St. Jacques de l'Ach., 1867; St. Janvier, 1887 (en voie d'organisation); Lachine, 1867; Lanoraie, 1867; Institution des Sourdes-Muettes, à Montréal, 1867; Académie St. Louis de Gonz., à Montréal, 1888; St. Martin, 1885; St. Norbert, 1887; Couvent, *ibid.*, 1887; N.-D.-de-Grâce, 1867; École des Sœurs Grises, à la Côte-des-Neiges, 1867; Enfants de Marie de la Cong. de N.-D., 1867; Grand Séminaire, à la Montagne, 1867; Pointe-aux-Trembles, 1878 (en voie d'organisation); Cong. de N.-D., *ibid.*, 1887; St. Polycarpe, 1878; Couvent de Rigaud, 1867; St. Roch de l'Achigan, 1887; Couvent de Vaudreuil, 1867.
Écoles Chrétiennes: St. Antoine, St. Henri des Tanneries, St. Laurent et Plessis, à Montréal, 1880; Écoles Chrétiennes à St. Jean, Lachine, Longueuil, 1880.
- NICOLET**: Cathédrale, 1888; St. Eugène, 1882; Ste. Perpétue, 1882; St. Rémi, 1882; Écoles Chrétiennes de la Baie du Fèbvre, de St. Grégoire, 1880.
- OTTAWA**: Chénéville, 1888; St. Eugène 1867. (en voie d'organisation); Hôpital Général à Ottawa, 1867; Grand Séminaire, 1867; Fitzroy, 1867; Osgood, 1867; St. Ignace du Nominique, 1888. Écoles Chrétiennes de N.-D. d'Ottawa et de Hull, 1880.
- PONTIAC**: Mount St. Patrick, 1867; Pakenham, 1867; Portage-du-Fort, 1867; Mission de St. Claude, Baie d'Hudson, 1867.
- PETERBOROUGH**: Wickwemikong, 1867.
- QUÉBEC**: St. Adrien, 1880; Ste. Anne de Lapocatière, 1879; St. Antoine Tilly, 1869; St. Augustin, 1872; Beaumont, 1879; Ste. Cathérine, 1878; St. Cajetan, 1878; Charlesbourg, 1875; St. Côme, 1877; St. Cyrille, 1886; St. David, 1879; St. Damien, 1883; St. Edouard, 1882; St. Eugène, 1883; St. Evariste, 1880; St. Étienne, 1877; St. Elzéar, 1879; Ste. Famille, 1868; St. Ferréol, 1877; Ste. Germaine, 1877; Couvent J.-M., St. Gervais, 1864; St. Gilles, 1879; Ste. Hélène, 1866; St. Honoré, 1878; Ste. Hénédine, 1882; St. Joseph Deschambault, 1864; Couvent J.-M., St. Joseph de Lévis, 1864; Couvent de St. Louis de Kamouraska, 1863; St. Laurent, 1879; Collège des Frères, Ste. Marie de Beauce, 1883; Ste. Marguerite,

1882; St. Michel, 1875; Ibid., Couvent J.-M., 1876; N.-D. Auxiliatrice, 1877; N.-D. de Québec, 1879; Ibid., Soeurs de la Charité, 1864; Ibid., Monastère des Ursulines, 1865; St. Narcisse, 1877; St. Nérée, 1887; St. Patrice de Beauvillage, 1880; St. Pacôme, 1881; St. Paschal, 1877; St. Patrice de Québec, Hôpital-Général, 1865; St. Pierre, Riv. du Sud, 1879; St. Cœur de Marie, 1880; Ste. Sophie, 1878; St. Tite, 1880; St. Ubald, 1878.

RIMOUSKI: St. Alban, Ste. Cécile Chloridorme, St. Clément, St. Dominique, Société de Tempérance de Douglaston, St. Édouard, St. Eusèbe, Ste. Flavie, St. Jean de Dieu, Ste. Luce, Ste. Madeleine, St. Alexis, St. Michel Percé, St. Moïse, Société de St. Vincent de Paul de Rimouski, Soeurs J.-M. de Trois-Pistoles.

PRÉFECTURE APOST. DU GOLFE: La Pointe-aux-Esquimaux, Le Labrador; N.-D. de Betsiamits, N.-D. de Nataskottan.

En tout, 103 paroisses et 39 Institutions qui ont été agrégées à l'Apostolat de la Prière, mais dont nous n'avons pas eu de rapport qui indique que l'Œuvre y soit dans le mouvement régulier de la sainte Ligue. Il peut se faire qu'il y ait un certain nombre d'autres paroisses, etc., agrégées et où l'Œuvre fonctionne; mais nous n'en avons pas eu de nouvelles: nous serions heureux de nous mettre en communication avec les Directeurs de ces paroisses, communautés, etc., que nous avons dû omettre parce que nous n'avons pu trouver aucune trace de leur agrégation ni dans nos archives ni dans les livraisons du *Messenger du Cœur de Jésus*.

ART. 4. CONSEILS DE L'APOSTOLAT.

Noms des Officiers.

P. veut dire *Président* ou *Présidente*, V. P. *Vice-Président* ou *Vice-Présidente*, A. *Assistant* ou *Assistante*, S. *Secrétaire*, T. *Trésorier* ou *Trésorière*, S. T. *Secrétaire-Trésorier* ou *Secrétaire-Trésorière*.

Nous ne mettons ici que les Conseils que nous avons établis nous-même, et quelques autres dont nous avons pu nous procurer les rapports.

ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL.

Boucherville: P., Mme Ls. Normandin; V. P., Mme Chs. Gaumond; A., Mlle Marie Jodoin; S.-T., Mlle Aug. Desrochers; 14 Zélatrices.

Berthier, Cong. de N.-D.: P., Mlle H. Lavallée; V.-P., Mlle M. L. Robillard; S.-T., Mlle R. Huguenin. 12 Zélatrices.

Gesù, Section française: P., Mme J. Audet; V.-P., Mme S. Delisle; A., Mme B. A. T. de Montigny; S.-T., Mme J. Montmarquet. 206 Zélatrices; il y a aussi 28 Zélateurs ou Conseillers de la *Ligue des hommes* qui entretiennent des Quinzaines du 2e Degré.

Hochelaga, Couvent J.-M.: P., Mlle Marg. Wurtele; V. P., Mlle J. Dansereau; S., Mlle Blanche Lacoste; T., Mlle Eug. Labelle. 17 Zélatrices.

Collège Ste. Marie, Montréal: P., Tél. Parizeau; V.-P., A. Couture; S., R. Tourville. 25 Zélateurs.

Longue Pointe, Prov. St. Isidore: P., Mlle Alma Madore; V.-P., Mlle Vict. Durocher; S., Mlle Clara Laurin. 6 Zélatrices.

Académie du Sacré Cœur, Montréal: P., Mlle M. Virolle; V.-P., Mlle J. Barnard; S.-T., Mlle A. McCarthy.

L'Assomption: P., Mme Ed. Faribault; V.-P., Mme L. Forest; A., Mme Ls. Amireau; S., Mlle Albina Archambeault; T., Mme Arthur Paquette. 34 Zélatrices.

Pointe-aux-Trembles, Acad. St. Viateur: P., Avila Perreault; V.-P., Avila Lacombe; A., G. Reeves; S., Wilfrid Brouillet; T., Maxime Dulude. 5 Zélateurs.

- Pointe Claire, paroisse*: P., Mme Urg. Valois; V.-P., Mlle Laberge; A., Mme L. Charlebois; S.-T., Mme Moise Leclerc. 18 Zélatrices.
- Pointe Claire, Cong. de N.-D.*: P., Mlle Ang. Legault; V.-P., Mlle Emma Jasmin; S., Mlle Anna Décary; T., Mlle Blanche Chartrand. 8 Zélatrices.
- Sault-au-Récollet, paroisse*: P., Mme Vve Marion; V.-P., Mme J. Godcharles; A., Mlle M. Corbeil; S., Mlle C. Corbeil; T., Mlle M. Turcot. 1 Zélateur et 8 Zélatrices.
- Ibid. Ecole Ste. Sophie*: P., Mlle G. Desautels; V.-P., Mlle V. Godcharles; A., Mlle L. Labelle; S., Mlle L. Sigouin; T., Mlle E. Brunette. 4 Zélatrices.
- Ibid. Pensionnat du Sacré Cœur*: P., Mlle J. Naud; V.-P., Mlle M. Hughes; S., Mlle P. Blanchet; T., Mlle A. Doyle.
- Ste. Anne de Bellevue*: P., Mlle Céline Normandeau; V.-P., Mme Ls. Michaud; A., Mlle S. Dubois; S.-T., Mlle M. Barrett. 12 Zélatrices.
- Ste. Anne de Montréal*: P., Mrs Barley; V.-P., Mrs W. Brennan; A., Mrs P. Donovan; S.-T., Miss Johnston. 36 Zélatrices.
- Ibid. Ecole Ste. Anne*: P., Th. Brennan; V.-P., M. Coddihy; S., E. Maher; T., P. Heelan.
- St. Barthélémi*: P., Mme Ls. Ringuette; V.-P., Mme G. Fauteux; A., Mlle C. Dumontier; S.-T., Mlle M. Rochette. 12 Zélatrices.
- St. Charles de Montréal, Ecoles St. Charles*: P., Z. Leboeuf; V.-P., H. Legault; S., A. Tessier; T., F. Glenny. 4 Zélateurs.
- Ste. Elisabeth*: P., Mme M. Gadoury; V.-P., Mme N. Lacasse; A., Mme P. Pelland; 2e A., Mlle E. Goulet; S.-T., Mme M. Durand. 18 Zélatrices.
- Ibid. Couvent de la Prov.*: P., Mlle M. I. Pelland; V.-P., Mlle D. Coutu; A., Mlle A. Baril; S.-T., Mlle Valentine Roy. 13 Zélatrices.
- St. Gabriel de Montréal*: P., Mrs. Jos. McMennamin; V.-P., Mrs. J. S. Kelly; A., Miss Ann Dwyer; S., Miss S. Wall; T., Miss C. Donnelly.
- St. Jacques, Ecole de Réforme*: P., Fre. Jérôme; A., Joseph Gagnon. 5 Zélateurs.
- St. Jean-Baptiste, Acad. Marie-Rose*: P., Mlle Alexin Beauchamp; V.-P., Mlle Antonia Pauzé; S.-T., Mlle M. L. Bernier. 6 Zélatrices.
- Ste. Julie de Verchères*: P., Mme Jos. Morin; V.-P., Mme J. B. Richard; A., Mlle Clorinda Sénécal; S.-T., Mlle Alexandrine Borduas. 14 Zélatrices.
- L'Acadie*: P., Mme Jos. Deland; V.-P., Mme M. Gelineau; A., Mlle Az. Breault; S.-T., Mlle Azilie Roy. 6 Zélatrices.
- St. Laurent, Couvent de Ste. Croix*: P., Mlle Z. Jasmin; V.-P., Mlle A. Copping; S., Mlle Virginie Paré; T., Mlle B. Lecavalier. 7 Zélatrices.
- Ste. Martine*: P., Mme Ant. Hébert; V.-P., Mme Vas. Vannier; A., Mlle A. Lézuyer; S., Mme F. X. Roy; T., Mme James McGowan. 40 Zélatrices.
- St. Mary's, Montréal*: P., Mrs. Th. Gaynor; V.-P., Miss Magd. McHugh; A., Mrs. James Morley; S.-T., Miss Sarah Sutherland. 15 Zélatrices.
- Ste. Philomène*: P., Mme J. B. Primeau; V.-P., Mme P. Daurais; S.-T., Mlle P. Laberge. 8 Zélatrices.
- Ste. Rose*: P., Mlle O. Gagnon; V.-P., Mlle Alma Cloutier; A., Mlle Marie Dufour; S., Mlle A. Grenier; T., Mlle M. L. Hotte. 50 Zélatrices.
- Ste. Rose, Couvent (Ac. S. Chs.)*: P., Mlle Julie Filiatreault; V.-P., Mlle D. Lemay; S.-T., Mlle C. Desjardins. 6 Zélatrices.
- St. Stanislas de Kostka*: P., Mme J. B. Laplante; V.-P., Mme F. X. Aubin; A., Mme Fts. Laframboise; S., Mme Dr. Lefebvre; T., Mme E. Cardinal. 12 Zélatrices.
- Terrebonne*: P., Mme Edouard Masson; V.-P., Mme Oct. Forget; A., Mme Th. Lapointe; S., Mme Jos. E. Masson; T., Mlle L. F. d'Eschambault. 24 Zélatrices.

DIOCÈSE DE NICOLET.

Arthabaskaville, Inst. des FF. du S. Cœur: P., Edm. Turgeon; V.-P., Alb. Beaudet; A., J. B. Hébert; S., Arth. Turgeon; T., Henri Desrochers. 15 Zélateurs.

ARCHIDIOCÈSE D'OTTAWA.

Ecole St. Anne d'Ottawa : P., E. Labelle; V.-P., Philéas Carrière; S., Oscar Sabourin; T., Oswald Robillard. 10 Zélateurs.
Papineauville : P., Mme F. S. McKay; V.-P., Mme F. Marineault; A., Mlle Eléon. St. Julien; S.-T., Mlle Louise A. Papineau. 12 Zélatrices.

VIC. APOST. DE PONTIAC.

North Onslow : P., Mrs. Ant. O'Mally; V.-P., Mrs. Peter McGuire; A., Mrs. Chs. McGuire; S., Miss Ann Dolan; T., Miss Maggie Kelly. 6 Zélatrices.
Quyon : P., Mrs. James Bell; V.-P., Miss Teresa Kirwan; A., Miss H. Bell; S.-T., Miss Hannah Mulligan. 12 Zélatrices.

DIOCÈSE DE PETERBOROUGH.

St. Peter's Cathedral : P., Mrs. Dr. O'Sullivan; V.-P., Mrs. Thos. Kelly; A., Mrs. John Maloney; S., Miss C. Leonard; T., Revd. P. Rudkins.

ARCH. DE QUEBEC.

Ecole St. Jean-Baptiste : P., Arthur Jobin; V.-P., Arthur Langlois; A., U. Desroches; S., Alphonse Bouchard; T., Eug. Foucher. 20 Zélateurs.

DIOC. DE RIMOUSKI.

Séminaire : P., Alph. Verreau; V.-P., Elz. Roy; A., Ant. Ouellet; S., Jos. Ouellet; T., Urb. Venain. 4 Zélateurs.

ARCH. DE ST. BONIFACE.

Collège de St. Boniface : P., Arthur Féliveau; S., Royer Goulet; T., J. Dubuc. 10 Zélateurs.

DIOC. DE ST. HYACINTHE.

N.-D. de Stanbridge : P., Mme Frs. Plante; V.-P., Mme J. G. Trahan; A., Mme J. A. Lacerte; S., Mlle Lumina Berthiaume; T., Mlle B. Gauvin. 21 Zélatrices.

St. Ephrem d'Upton : P., Mme St. Georges; V.-P., Mme E. Lusignan; A., Mme P. Fafard; S., Mme M. Cabana; T., Mme Lafarge. 24 Zélatrices.

Ibid. Acad. des Frères : P., Alfred Cloutier; V.-P., Nap. Jodoin; A., Albert Dion; S., Ovila Durocher. 6 Zélateurs.

Ibid. Couvent de la Prés. : P., Mlle Flavie L'Heureux; V.-P., Mlle Georg. St. Georges; A., Mlle Dina Petit; S., Mlle Amanda Robillard; T., Mlle Victoire Mercier. 10 Zélatrices.

St. Hyacinthe, Acad. Girouard : P., Frs. Sidonius; S., Frs. Fabien. 5 Zélateurs.

Ibid. Acad. de N.-D. de Lorette : P., Mlle Délia Lemay; V.-P., Mlle Phil. Messier; S., Mlle Phélonise Coderre. 7 Zélatrices.

St. Hyacinthe, Séminaire : P., Israël Létourneau; V.-P., Chs. Lescault; A., Z. Decelles; S., Ls. Gauthier; T., Hector Jasmin et O. Lapointe. 32 Zélateurs.

Ibid. Pensionnat de la Prés. : P., Mlle Anna Migneault; V.-P., Mlle T. Desaulles; S., Mlle Jos. Rappolt; T., Maria de Lorimier. 4 Zélatrices.

St. Marie de Monnoir, Collège : P., F. Labonté; V.-P., V. Colette; S., P. Hamel. 12 Zélateurs.

Ibid. Couvent de la Prés. : P., Mlle M. Gagnon; V.-P., Mlle A. Meunier; A., Mlle L. Veronneau; S., Mlle Ths. Gaboury; T., Mlle H. Girouard. 11 Zélatrices.

ARCH. DE TORONTO.

- St. Joseph's Convent* : P., Miss M. Dunn ; V.-P., Miss E. Way ; A., Miss M. McKay ; S., Miss E. McKay ; T., Miss M. I. P. Turner. 13 Zélatrices.
Niagara-on-the-Lake : P., Mrs. Newton ; V.-P., Miss Robertson ; A., Miss Hall ; S., Miss Bretta Barron ; T., Miss Kate Flynn. 3 Zélatrices.
Niagara Falls Loretto Convent : P., Miss Katie Mooney ; V.-P., Miss Rachel Hogan ; A., Miss Rose Hazelton ; S., Miss L. A. Loughren. 4 Zélatrices.
Oshawa : P., Miss H. Sharpe ; V.-P., Mrs. Birmacombe ; A., Miss May Powers ; S., Miss P. Mullen ; T., Miss A. Stanton. 5 Zélatrices.

DIOC. DE TROIS-RIVIÈRES.

- Cathédrale* : P., Mme Juge Antoine Polette ; V.-P., Mme Médéric Martel ; S., Mme Narcisse Martel ; T., Mlle Delphine Godin. 200 Zélatrices.

ART. 5. NOMS DES DIRECTEURS LOCAUX, DES ZÉLATEURS ET DES ZÉLATRICES QUI ONT REÇU LEURS DIPLOMÉS DU DIRECTEUR SUPÉRIEUR, DEPUIS OCTOBRE 1887.

- ARTHABASKAVILLE. *Dir.*, Frère Symphorien ; Bedford, P. Q. *Dir.*, Rév. L. L. Boivin ; Campbellford, Ont. *Dir.*, Rév. J. D. Casey.

- CHÉNEVILLE, P. Q. *Dir.*, Rév. A. L. Mangin ; Garden River, Ont. *Dir.*, Rév. Th. Ouellet, S. J., *Ass. Dir.*, Rév. J. R. Richard, S. J.

- GESU, MONTRÉAL. Section française, *Dir.*, Rév. Jos. Paré, S. J.

Zélateurs, Rév. Frère Alsberge, S. J., MM. A. Auger, C. Chalifoux, G. Dorval, Jos. Falardeau, M. Garand, Ed. Leclerc, J. I. Ledoux, Jos. Lévesque, B. Routhier, F. X. Sénécal.

Zélatrices : Mmes. Ph. Bétournay, L. Bisson, H. Brien, F. Brouillet, Cloutier, A. Defoy, S. Delisle, C. Filiatreault, C. Gauthier, O. Giguières, L. A. Jetté, C. Leblanc, C. Labelle, C. Leclair, M. Leclair, A. Lefrançois, P. Letondal, J. B. Maillet, J. B. Mathèse, J. Meagher, B. A. G. de Montigny, D. Seguin, E. Vinet.

Mlles. J. Ayotte, A. Beauchamp, A. Bellefeuille, A. Bernier, M. Bigaouette, C. Bonin, P. Bourdon, M. L. Bourgoïn, E. Brouillette, B. Brunet, C. Brunet, E. Brunet, M. S. Brunet, E. Cadieux, M. Cadieux, M. Crevier, M. Cardinal, E. Cartie, A. Clément, H. Clément, A. Couture, E. Deshaies, A. Desmoulin, G. Despaties, L. Desroches, A. Dorval, F. Dorval, E. Dubois, J. Duprat, V. Durand, M. R. Fournier, S. Fulton, L. Gaumont, M. Giguière, T. Gingras, A. Girard, C. Gravel, A. Hannah, A. Hatton, E. Hébert, A. Hérard, E. Jackson, M. Jackson, V. Kègle, A. Lacroix, J. Lacroix, A. Lapalme, E. Lapalme, C. Lapointe, L. Lauzon, M. Lavallée, Phél. Lavallée, E. Leclerc, M. L. Leclerc, Z. Leclerc, S. Lépine, M. L. Loranger, G. Mc Kercher, M. J. McKay, L. Malouin, L. Mauffette, M. I. Mulotte, A. Paquette, P. Parizeau, Mary Patterson, S. Penelle, C. Phaneuf, C. Piché, J. Pigeon, E. Prévost, L. Rivard, V. Robert, M. L. Robitaille, E. St-Amour, A. St-Charles, M. St-Pierre, O. St-Pierre, H. Tremblay, B. Turgeon, J. Vinet, et E. Voyer.

- IBID, SECTION ANGLAISE. *Dir.*, Rév. J. Connolly, S. J.

Zélateurs : MM. W. Booth, J. Hayes, J. Langan, M. McCready, R. Smith, E. J. Wade.

Zélatrices : Mmes. S. Allen, F. Chadwick, C. Cusack, A. Guirk, A. Kee-foot, C. McDonald, W. McDonald, T. McCarthy.

Mlles. M. Beaudry, L. A. Brennan, M. Cahill, A. Callam, A. Cambridge, Carrick, M. Casey, C. Collins, M. Connolly, N. Cuddy, B. Delaney, E. Doherty, M. Doherty, M. Donovan, L. N. Dunn, J. Dunn, M. A. Ellis, E. Ferron, J. Ferron, M. Flynn, K. Gethin, M. Gethin, M. Guerin, G. Hasta, Hubert, E. Hubert, H. Lamontagne, A. Macdonald, E. Macdonald, T.

- Macdonald, V. Macdonald, S. Markham, V. McCallam, E. McCready, R. McNally, M.A. O'Brien, S. O'Brien, A. O'Donnell, A. Perkins, M. Rapple, A. Sadlier, E. Sheridan, M. Sheridan, A. Smith, A. Walsh, A. Wall, K. Walsh, M. Wright.
- IBID., COLLÈGE STE-MARIE.** *Dir.*, Rév. E. Lecompte, S. J.
Zélateurs: V. Archambault, E. Asselin, J. Aumont, R. Baby, A. Bertrand, J. Biron, C. Brisset, G. Brisset, J. Brisset, E. Brunet, J. Carrière, A. Charpentier, A. Couture, L. Defoy, E. Desaulniers, J. Descaries, E. Levlin, L. Drummond, H. Godmer, J. B. Hudon, E. Hurtubise, D. Jodoin, L. Lafortune, C. Lemire, A. McGuire, M. Martineau, H. Melançon, J. Mesner, A. Ottot, T. Parizeau, J. Perron, A. Quintal, A. Ranger, A. Richard, H. Rolland, R. Tourville, R. Tremblay, E. Virolle, J. Walsh.
- HOCHELAGA, COUVENT JÉSUS-MARIE.** *Dir.*, Rév. F. X. Ecrement.
Zélatrices: Rév. Mère M. Jean Baptiste et M. Olivier; Srs. M. Alexandre, M. du Sacré Cœur, M. du St-Rosaire, M. du St-Esprit, M. du St-Sacrement, M. Etienne, M. Gertrude, M. Ludivine, M. Laurent, M. Zénoïde.
- IBID., PENSIONNAT.** Mlles N. Archambault, J. Dansereau, M. Denneen, R. Desjardins, F. Fauteux, E. Labelle, B. Lacoste, L. McCarthy, M. Wurtele.
- IMMACULÉE CONCEPTION, Montréal.** *Dir.*, Rév. L. Arpin, S. J.
- IBID., COUVENT JÉSUS-MARIE.** *Zélatrice*: Sr. M. Edmond.
- JOLIETTE.** *Dir.*, Rév. A. Viau. *Zélateurs* MM. E. Forest, A. Lévesque, W. J. Lafond, H. Proteau.
- IBID. MAISON DE LA PROVIDENCE.** *Zélatrice*: Rév. Sr. Placide de la Providence.
- L'ASSOMPTION.** *Vice-Directeur*, Rév. A. Bérard.
- IBID., COLLÈGE.** *Dir.*, Rév. M. LÉGARÉ.
- L'ÉPIPHANIE.** *Dir.*, L. J. Prud'homme.
- MATTAWA, Ont.** *Dir.*, Rév. J. U. Poitras, O.M.I.
- MILE-END, ACAD. ST-LOUIS.** *Zélateur*, Rév. T. Leclerc, C. S. V.
- MONTEBELLO, P.Q.** *Dir.*, Rév. J. Giguère.
- IBID. COUVENT DES SRS. GRISES DE LA CROIX.** *Zélatrices*: Srs. Marie de l'Incarnation, St-Benoît, St. Louis, St-Thomas.
- NIAGARA FALLS, LORETTO CONVENT.** *Zélatrice*, Sr M. Seraphina.
- NIAGARA-ON-THE LAKE, Ont.** *Dir.*, Rév. T. Shanahan.
- NOMININGUE, P.Q.** *Dir.*, Rév. O. Neault, S. J.
- NORTH ONSLOW, P.Q.** *Dir.*, Rév. A. Nolin. *Zélatrices*: Mrs. P. McGuire, Misses K. Cane, A. Dolan, M. Kelly, J. Morrissey.
- NOTRE-DAME de Montréal. ACADÉMIE DU SACRÉ CŒUR.** *Zélatrices*: Rév. Mère Ouellet (1888), Rév. Mère de Backer (1889).
- NOTRE DAME DE STANBRIDGE.** *Dir.*, Rév. J. B. Michon.
Zélatrices: Mmes. N. Bedford, T. Bonneau, L. Gervais, P. Girard, J. Hanigan, E. Juairé, G. A. Lacerte, Frs. Plante, J. B. Simard, T. Thibault, J. G. Trahan, Mlles. L. Berthiaume, M. L. Boucher, C. Dagesse, M. Daigneault, R. A. Gauvin, M. Gervais, C. Lareau, L. Lareau, E. Nolin, F. Paquette, R. Perrin, A. Poirier, M. Poirier, J. Sénézac, M. L. Surprenant, P. Thibault.
- ORILLIA, Ont.** *Dir.*, Rév. K. D. Campbell.
- OSHAWA, Ont.** *Dir.*, Rév. J. J. McEntee.

- PAPINEAUVILLE. P.Q. *Dir.*, Rév. E. Rochon.
- PETERBOROUGH, Ont. *Dir.*, Rév. P. Rudkins.
- POINTE-AUX-TREMBLES. *Dir.*, Rév. Is. Dozois.
- IBID. ACAD. ST-VIATEUR. *Zélateur*, Rév. F. X. Jeannotte, C. S. V.
- IBID. CONG. DE N.-D. *Zélatrice*, Rév. Sr. St-Aimé.
- POINTE CLAIRE. *Dir.*, Rév. F. X. Laberge; *Ass. Dir.*, Rév. J. Fortin.
Zélatrices: Mlles. F. Carrière, M. Couillard, E. Legault, M. Legault, M. Perrier.
- IBID CONG. DE N.-D. *Zélatrices*: Rév. Srs. St-Pierre Damien, St-Frs. de Paule, St-Médard; Mlles. A. Décary, E. Jasmin, J. Leclerc, V. Mitchell, R. A. Perrier, B. Valois, L. Grenier, L. Gagné, M. L. Chevigny.
- QUYON, P.Q. *Dir.*, Rév. A. Nolin.
Zélatrices: Mmes. J. Bell, C. Halloway, C. Trudeau, A. Rainville; Mlles. H. Bell, T. Kirwan, K. McLean, L. McLellan, M. E. Moyle, H. Mulligan, K. O'Reilly, M. E. O'Hearn.
- SANDWICH, Ont. *Dir.*, Rév. J. J. M. Aboulin, C. S. B.
Zélatrices: Mlles. P. Cuiérier, C. Durocher, A. St-Louis, J. Prud'homme, L. Tournier.
- SAULT-AU-RÉCOLLET, COUVENT DU SACRÉ CŒUR. *Dir.*, Rév. Z. Delinelle,
Zélatrice, Rév. Mère Starnes.
- SOREL, COLLÈGE DU SACRÉ CŒUR. *Zélateurs*: A. Beaucage, H. Collette, P. Larochelle, F. Paul.
- SUDBURY, Ont. *Dir.*, Rév. H. Caron, S. J., *Ass. Dir.*, Rév. F. X. Santerre, S. J.
- ST-ALEXANDRE d'Iberville. *Dir.*, Rév. V. Gatineau.
- IBID. COUVENT DE LA PRÉSENTATION. *Zélatrice*, Rév. Sr. M. St-Luc.
- ST-ALBERT, T. N. O. COUVENT DE STE-ANNE. *Dir.*, Rév. P. Dommeau, O. M. I. *Zélatrice*, Rév. Sr. L. Collings, F. C. J.
- ST-AMBROISE DE KILDARE. *Dir.*, Rév. D. Laporte.
- ST-ANDRÉ d'ARGENTEUIL. *Dir.*, Rév. E. G. Bérard.
- STE-ANNE DE BELLEVUE. *Dir.*, Rév. G. Chevreûils. *Zélatrice*, Mlle. C. Normandeau.
- STE-ANNE DE MONTRÉAL. *Dir.*, Rév. J. Catulle, C. SS. R.; *Vice-Dir.*, Rév. A. Caron, C. SS. R.
- IBID., ÉCOLE STE-ANNE. *Zélateur*, Rév. Frère Gregory.
- STE-ANNE d'OTTAWA. ÉCOLE STE-ANNE. *Zélateur*, Rév. Frère Cantien.
- ST-BARTHÉLEMI. *Ass-Dir.*, Rév. J. A. Lemieux.
- ST-BONIFACE, MAR., COLLÈGE ST-BONIFACE. *Zélateurs*, Rév. E. Tourangeau, S. J., D. Bégin, A. Béliveau, E. Buron, J. Dubuc, R. Goulet, E. Green, N. Lemay, F. Létourneau, J. Michaud, G. Peters.
- STE-BRIGIDE de Montréal. ÉCOLE STE-BRIGIDE. *Zélateur*, Rév. Frère Timothy.
- IBID., ACAD. ST-ÉDOUARD. *Zélatrice*, Rév. Sœur M. de Ste-Dorothée.
- ST-CALIXTE DE MONTCALM. *Dir.*, Rév. N. Aubry.
- STE-CATHERINE, Ont., ÉCOLE DES FRÈRES. *Zélateur*, Rév. Frère Remigius.

- ST DOMINIQUE de Bagot. *Dir.* Rév. J. B. Duhamel.
- ST-EPHREM d'UPTON. *Dir.*, Rev. E. Lessard.
- Zélatrices* : Mmes A. Cabana, H. Cartier, L. Beudoin, A. Dion, N. Desmarais, P. Fafard, P. Lafarge, N. Lalumière, P. Latour, P. Lapalme P., Marin, A. Houle, E. St-Jean, L. St-Onge, O. Tremblay, M. Trudeau, F. X. St-Georges. *Mlles.* M. L. Galipernu, B. Gauthier, M. L. Gauthier, A. Gervais, A. Hotte, A. Lusignan, R. Loiselle, M. Maurice, L. Robert, Mmes. Ant. Cabana, Jr., L. Leboeuf, J. B. Gaudreau. *Mlles.* A. Chaput, V. Lalumière, M. Tessier, M. Bélanger, A. Courchéne.
- IBID., COUVENT DE LA PRÉSENTATION.
- Zélatrices* : Rév. Srs. Marie du Cœur de Jésus, M. St-Adolphe, M. St-Amédée, M. St-Antoine, M. St-Cyprien, M. St-François de Borgia, M. St-Paul de la Croix. *Mlles.* K. Broderick, L. Desmarais, E. Gadbois, M. Guy, S. Hétu, F. l'Heureux, R. Loiselle, V. Mercier, D. Petit, L. Robert, A. Robillard, G. St-Georges, Anna Allard.
- IBID., ACADÉMIE. *Zélateur*, Rév. Frère M. Eugène.
- STE-ÉLIZABETH de Joliette. *Dir.*, Rév. I. Dupuis; *Ass. Dir.*, Rév. A. C. Dugas.
- IBID., COUVENT DE LA PROVIDENCE. *Zélatrice*, Rév. Sr. Mechtilde du Sacrement.
- ST-EUGÈNE, Ont. *Dir.*, Rév. F. Townner; *Zélatrice*, Mlle. H. Boudrias.
- ST-HYACINTHE. *Dir.*, Rév. M. P. Larocque, Chan.
- IBID., ACAD. GIROUARD. *Zélateurs* : Rév. Frères Sidonius et Fabien, A. Decelles, A. Lecours, J. Richer.
- IBID., ACAD. DE N.D. DE LORETTE. *Zélatrices* : Mlles A. Bourgeois, P. Coderre, L. Girouard, C. Hamel, J. Laroche, D. Lemay, L. Ménard, P. Messier, M. Phaneuf.
- IBID., ACAD. PRINCE. *Zélatrices* : Rév. Sr. St-Paul; *Mlles.* V. Benoit, R. Brodeur, B. Desautels, I. Despaties, V. Desprès, M. L. Ducharme, M. L. Ferland, R. Huart, A. Lapointe, A. Palardy, E. Robert, A. Tétreault.
- IBID., PENSIONNAT DE LA PRÉSENTATION. *Dir.*, Rév. P. Larochelle.
- Zélatrices* : Rév. Sr. M. Ste-Honorine, *Mlles.* A. Brodeur, A. Migneault, B. Ostigny, E. Owens.
- IBID., SÉMINAIRE. *Dir.*, Rév. Jos. L. Guertin.
- Zélateurs* : Rév. S. Gendron, Ptre., Jos. L. Guertin, Ptre., A. Allaire, Ecc., Jos. Allard, Ecc., A. Demers, Ecc., J. Hackett, Ecc., P. Laberge, Ecc., N. Piatte, Ecc., MM. P. Benoit, L. Brunelle, C. Cadoret, Z. Decelles, O. Gadbois, P. Gagné, L. Gauthier, J. Grenier, A. Guertin, H. Jasmin, A. Girard, H. Jolicœur, O. Lapointe, P. Laviolette, A. Lemonde, C. Lescault, H. Lesgranges, E. Létourneau, I. Létourneau, C. Mathon, F. Ménard, N. Messier, E. Pelletier, A. Plamondon, J. M. Vandandaigle, A. Vézina.
- ST-JACQUES de Montréal, BON-PASTEUR. *Dir.*, M. le Chaplain. *Zélatrices* : Rév. Mère Supérieure. Rév. Sr. M. de St-Augustin (Guaranda, Amérique du Sud).
- IBID., ÉCOLE DE RÉFORME. *Dir.*, Rév. A. Thérien; *Zélateur*, Rév. Frère Jérôme.
- IBID., JARDIN DE L'ENFANCE. *Zélatrice*, Rév. Sr. Olivine.
- IBID., ACAD. MONT ST-LOUIS. *Zélateur*, Rév. Frère André.

- IBID., RÉSIDENCE JÉSUS-MARIE, rue St-Denis. *Zélatrice*, Rév. Sr. M. Damase.
- ST-JANVIER, P.Q. *Dir.*, Rév. J. B. Bourget.
- ST-JEAN-BAPTISTE de Montréal, ACAD. MARIE-ROSE. *Dir.*, Rév. M. Auclair.
Zélatrices: Rév. Srs. M. Lucien, M. Justine, M. Cléophas.
- ST-JEAN-BAPTISTE de Québec, ÉCOLE ST-JEAN-BAPTISTE.
Zélateurs: N. Auclair, C. Baril, A. Bouchard, O. Bouchard, T. Boudreault, A. Denis, U. Desroches, J. de Varennes, J. Drolet, E. Faucher, E. Gagné, A. Houde, A. Jobin, A. Lachance, A. Langlois, A. Lacasse, O. Leclair, O. Matte, E. Pagé, F. Proulx, A. Robitaille.
- ST-JEAN D'IBERVILLE. *Zélatrices*; *Mlles.* D. Camarais, A. Chénevert, M. Farmer, M. McQuillan.
- ST-JOSEPH DE MONTRÉAL. *Dir.*, Rév. A. Carrière.
- IBID., ÉCOLE ST-JOSEPH. *Zélateur*, Rév. Frère Rodolphe.
- IBID., HÔPITAL-GÉNÉRAL. *Dir.*, Rév. R. Rousseau, P. S. S.
- STE-JULIE DE VERCHÈRES. *Dir.*, Rév. J. C. Daigneault; *Zélateur*, M. J. Morin.
Zélatrices: *Mmes.* M. Borduas, T. Huet, J. Morin, J. B. Richard, T. Richard, *Mlles.* C. Blouin, A. Borduas, O. Brunelle, V. Colette, J. Huet, M. Lacoste, A. Prévost, V. Riendeau, D. Rivard, C. Sénécal, H. Véronneau.
- ST-LAURENT, COUVENT DE STE-CROIX. *Dir.*, Rév. C. Rochon; *Zélatrices*: Rév. Mère Supérieure, Rév. Srs. la Maîtresse des Novices, la Directrice du Pensionnat, la Directrice de l'Externat.
- ST-LOUIS DE GONZAGUE, P.Q. ACADÉMIE DES CLERCS de S-Viateur. *Zélateur*, Rév. P. Croisette, C. S. V.
- ST-LOUIS DE MONTRÉAL, ACAD. ST-LOUIS DE GONZAGUE. *Zélatrice*, la Rév. Sr. Directrice.
- IBID., HÔTEL-DIEU. *Zélatrice*, Rév. Sr. Marie du Sacré Cœur.
- IBID., INSTITUT DES SOURDES-MUETTES. *Dir.*, Rév. F. C. Reid; *Zélatrice*, Rév. Sr. Marie de la Merci.
- STE-MARIE DU MONNOIR. *Dir.*, Rév. F. X. Jeannotte; *Dir. de la Ligue*, Rév. P. Cardin.
- IBID., SÉMINAIRE. *Dir.*, Rév. G. Lavallée.
- IBID., COUVENT DE LA PRÉSENTATION. *Dir.*, Rév. V. Larose. *Zélatrices*: Rév. Srs. M. de St-Alphonse, M. de Ste-Philomène; *Mlles.* M. Bérard, A. Breault, A. Cadioux, A. Collette, T. Gaboury, E. Gagnon, H. Girouard, M. R. Lacombe, A. Meunier, L. Véronneau.
- STE-MARTINE. *Dir.*, Rév. L. C. Desrochers.
- ST-MARY'S. Toronto. *Dir.*, Rév. J. M. Cruise.
- ST-NORBERT, P.Q. *Dir.*, Rév. F. X. Geoffroy.
- IBID., COUVENT DE STE-ANNE. *Zélatrice*, Rév. Sr. Marie du Sacré Cœur.
- ST-OURS. *Dir.*, Rév. O. Désorcy.
- IBID., COUVENT DE LA PRÉSENTATION. *Zélatrice*, Rév. Sr. M. de St-Victor.
- ST-PATRICE, Sherbrooke. *Dir.*, Rév. C. E. Fisetts.
- ST-PIE DE BAGOT, COUVENT DE LA PRÉSENTATION. *Zélatrice*, Rév. Sr. M. des Sept Douleurs.

- STE-PHILOMÈNE DE CHATEAUGUAY. *Dir.*, Rév. J. E. Duprat.
- ST-ROCH DE L'ACHIGAN. *Dir.*, Rév. T. Dagenais.
- IBID., ACADÉMIE DE ST-VIATEUR. *Zélateur*, Rév. J. B. Laporte, C. S. V.
- IBID., COUVENT JÉSUS-MARIE. *Zélatrice*, Rév. Sr. M. Basillise.
- STE-ROSALIE. *Dir.*, Rév. J. B. O. Guy.
- STE-ROSE. *Dir.*, Rév. J. F. Gratton.
- IBID., COUVENT (ACAD. ST-CHARLES). *Zélatrice*, Rév. Sr. M. de Ste-Florence.
- STE-THÉRÈSE. *Zélatrice*, Mde. F. Gratton.
- ST-TIMOTHÉE, COUVENT JÉSUS-MARIE. *Zélatrice*, Rév. Sr. M. Odilon.
- ST-VALENTIN. *Zélateur*, F. X. David, Ecr.
- ST-VINCENT DE PAUL de Montréal, COUVENT DE LA PROVIDENCE. *Zélatrice*, Rév. Sr. Gamelin.
- TERREBONNE. *Dir.*, Rév. J. Piché; *Vice-Directeur*, Rév. L. E. Pineault.
- Zélatrices*: Mmes. Jos. Archambault, G. Barrette, J. Barrette, U. Brûlé, L. Beausoleil, J. Boisvert, X. Boisvert, Charles Brière, T. Chartrand, J. Chartrand, Z. Chartrand, J. Cusson, N. Despaties, G. Dugast, C. Dupras, O. Forget, F. Gascon, J. Gadbois, J. B. Joly, Th. Lapointe, T. Ouimet, A. Piché, Charles Ratelle, Louis Ratelle, O. Valiquette, J. Lauzon, J. Marion, Ed. Masson, Jos. Ed. Masson, G. Ouellette, Mlles. M. Auger, V. Chapleau, L. F. d'Eschambault, O. Gadbois, A. Lajeunesse, M. L. Limoges, Od. Limoges, M. McKenzie, L. Meunier, Anest. Roussille, Aur. Roussille, E. Roussille.
- IBID., ACAD. ST-LOUIS. *Zélateur*, Rév. E. Lacasse, C. S. V.
- IBID., CONG. DE N. D. *Zélatrice*, Rév. Sr. St-Thomas.
- WINDSOR, Ont., HÔTEL-DIEU. *Zélatrice*, Rév. Sr. Lamoureux.
- DIPLÔMES CONFÉRÉS EN 1888 PAR DE RÉV. C. O. GAGNON, PTRE., DIRECTEUR DIOCÉSAIN À QUÉBEC.
- FRASERVILLE. *Zélatrices*. Mmc. Ls. Dugal, Mlles. M. Lavoie, M. Plourde, S. Raymond.
- L'ANSE AU PERSIL. *Zélatrice*, Mlle. M. Plourde.
- NOTRE-DAME DE LA GARDE, Québec. *Zélateurs*: MM. A. Donnelly, L. Fortier, A. Gingras, P. Vallée. *Zélatrices*: Mlles. H. Beaudet, F. Gouture, C. Doyer, L. Miller, G. Lébel, C. Vallée.
- ST-ÉPHREM DE TRING. *Dir.*, Rév. L. M. Morisset.
- ST-FERDINAND DE HALIFAX, P.Q., COLLÈGE ST-JOSEPH. *Dir.*, Rév. L. Gagné.
- ST SAUVEUR DE QUÉBEC, CONFRÉRIE DES DAMES DE LA STE-FAMILLE. *Dir.*, le R. P. Chapelain.
- IBID., CONGRÉGATION DES JEUNES GENS. *Dir.*, le Rév. P. Chapelain.
- ST-VITAL DE LAMPTON. *Dir.*, Rév. N. M. Huot.
- Résumé : en tout, 76 Directeurs locaux, 147 Zélateurs et 443 Zélatrices ont reçu leurs Diplômes depuis le mois d'octobre 1887; les Zélateurs et les Zélatrices,

à part des Religieux et des Religieuses, ont tous reçu leurs *Croix, Médailles*. Il y a probablement eu d'autres Diplômes de conférés par les Vice-Directeurs supérieurs ou par les autres Directeurs diocésains ; nous ne pouvons publier que les noms de ceux dont nous avons reçu communication.

Ce sont donc là 666 personnes remplies de zèle qui se sont consacrées d'une manière spéciale à promouvoir la saint Apostolat du Cœur de Jésus : leurs noms sont inscrits dans ce divin Cœur, et n'en seront jamais effacés (B. Marg-Marie.)

N.B.—Les Diplômes donnés aux Directeurs locaux ne sont pas personnels, mais passent à leurs successeurs en office ; les Diplômes de Zélateurs et de Zélatrices sont personnels, et suivent les personnes qui les ont mérités partout où elles vont : c'est pourquoi nous prions nos Zélateurs et nos Zélatrices de vouloir bien nous donner avis de leur changement d'adresse.

En vertu de leurs Diplômes, les Zélateurs, les Zélatrices et les Directeurs (mais en leur qualité de Zélateurs) ont droit aux indulgences énumérées plus haut, pourvu qu'ils s'acquittent avec zèle de leurs fonctions respectives.

CHAPITRE HUITIÈME.

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE SOUS LA DIRECTION DU R. P. DEWEY, J. J., DIRECTEUR SUPÉRIEUR POUR LES ASSOCIÉS DE LANGUE ANGLAISE DES ÉTATS-UNIS.

PROGRÈS DE L'ŒUVRE PENDANT LES ANNÉES 1886, 1887 ET 1888.

Sous l'impulsion vigoureuse du Rév. Père R. S. DEWEY, S. J. (114 South Third Street, Philadelphia, Pa.), l'Apostolat de la Prière a pris des accroissements considérables depuis l'année 1886.

70 Archevêques et Evêques des États-Unis ont bien voulu approuver l'Œuvre pour leurs diocèses respectifs, et l'encourager de leur bénédiction épiscopale et par des lettres pleines de bienveillance.

444 Directions locales ont été instituées jusqu'au mois de novembre 1888 ; c'est à dire que le Directeur Supérieur a signé et expédié

444 Diplômes d'agrégation à diverses paroisses et communautés, avec un nombre égal de Diplômes de Directeurs locaux aux Curés de ces paroisses ou aux Chapelains de ces Communautés, soit, en tout, 888. Ces Diplômes d'agrégations ont été ainsi répartis : 8 pour des Séminaires, 20 pour des Collèges, 48 pour des écoles, 2 pour des Congrégations de la Sainte Vierge, 183 pour des couvents, et 203 pour des paroisses, dont plusieurs étaient des églises cathédrales. En tout, 62 diocèses et 36 États ou Territoires.

Les rapports reçus de ces diverses Directions locales démontrent que la sainte Ligue y fonctionne régulièrement et avec fruit ; ils démontrent que comme la Ligue est propre à tous les lieux, de mêmes pratiques conviennent à toute espèce de personnes. Plusieurs Evêques veulent bien diriger personnellement les opérations de l'Apostolat dans leurs propres cathédrales.

Parmi ses Directeurs locaux l'Apostolat compte des Augustiniens, des Basiliens, des Bénédictins, des Carmes, des Dominicains, des Franciscains, des Pères de la Ste. Croix, des Jésuites, des Lazaristes, des Maristes, des Pères de la Miséricorde, des Oblats, des

Passionistes, des Paulistes, des Rédemptoristes, des Pères du Précieux-Sang, des Pères du Sacré Cœur, des Servites, des Sulpiciens, et des Pères de St. Viateur. Il a aussi d'ardents zélateurs dans les Frères de la Doctrine Chrétienne, les Frères Franciscains, les Frères Maristes, les Frères du Sacré-Cœur, et les Frères de St. François Xavier.

Les Communautés religieuses de femmes qui ont embrassé l'Apostolat sont les Carmélites, les Bénédictines, les Dominicaines, les Franciscaines, les Sœurs de Charité de St. Augustin, de Ste. Elizabeth, de la B. V. Marie, les Franciscaines de l'Adoration Perpétuelle, les Sœurs du Bon-Pasteur, de l'Enfant Jésus, de la Ste. Croix, de l'Humilité de Marie, du Cœur immaculé de St. Joseph, de St. Joseph de l'Immaculée Conception, de Lorette, de Ste. Marie, de la Miséricorde, de Notre Dame, de Nazareth, du Précieux-Sang, de la Présentation, de la Providence, les Religieuses du Sacré Cœur, les Sœurs Servites, les Ursulines, les Visitandines, et autres.

Plusieurs de ces Communautés, qui ont leurs Maisons-mères aux États, ont mis l'Apostolat en communication de tous les mérites, de toutes les prières et bonnes œuvres de leurs Communautés respectives. Elles sont ainsi venu grossir le nombre déjà si considérable des Ordres religieux et des Congrégations qui étaient déjà joints à la sainte Ligue par cette généreuse et admirable communication mutuelle de prières et de bonnes œuvres.

Près de 2000 Zélateurs et Zélatrices ont reçu leurs Diplômes de la Direction supérieure des États-Unis.

13,000 Quinzaines du 2e Degré reçoivent leurs Billets mensuels et jouissent des avantages de cette union mutuelle de prières et de bonnes œuvres. (Extrait du PILGRIM de décembre 1888.)

CHAPITRE NEUVIÈME.

LA LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS POUR LES HOMMES.

BRANCHE SPECIALE DE L'APOSTAT DE LA PRIERE.

ART. I. NATURE, BUT, PROMESSE, ETC., DE LA LIGUE.

Comme on l'a vu, au premier Degré de l'Apostolat de la Prière, lequel fut à l'origine et est encore la partie essentielle de l'Œuvre, on a ajouté la *Dixaine du Rosaire* et la *Communion Réparatrice*: ce sont là les trois branches principales de cet arbre de vie. Mais à ces branches principales se sont rattachés d'autres rameaux qui tous participent à la sève de l'arbre et en augmentent la vigueur et la beauté. Ces Œuvres annexées sont: la *Ligue des Hommes*, la *Petite Ligue des garçons* au-dessous de seize ans, et autres associations semblables, qui, tout en ayant pour but la dévotion au Cœur de Jésus, s'adressent à des catégories spéciales, et demandent des promesses et des pratiques distinctes en rapport avec leurs besoins, tout en pratiquant le premier Degré de l'Apostolat.

La LIGUE DES HOMMES a été approuvée comme une branche spéciale de l'Apostolat de la Prière par le Directeur Général de l'Apostolat, le R. P. ÉMILE RÉGNAULT, S. J., le 31 décembre 1884, à la demande de son fondateur, le R. P. ED. HAMON, S. J.

Elle appartient au Premier Degré de l'Apostolat par sa première pratique et, par là, jouit des indulgences de ce Premier Degré ; mais rien n'empêche que ses Associés ne gagnent aussi les autres indulgences de l'Apostolat ; ils n'ont à cet effet qu'à pratiquer les œuvres des deux autres Degrés, tout comme les membres de l'Apostolat.

1. BUT DE LA LIGUE.

Par la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, la Ligue se propose :

1. De maintenir *l'esprit chrétien* dans les familles par les hommes.
2. De combattre les *blasphèmes* et *l'intempérance*.

2. PROMESSES DE LA LIGUE.

Pour atteindre ce but, les Associés promettent :

1. De *communier* au moins quatre fois l'an à des jours déterminés.
2. De ne pas *blasphémer* et d'*empêcher* le blasphème autant qu'il sera en leur pouvoir.
3. De ne pas aller boire aux auberges. Ce premier degré de tempérance est le seul exigé par la Ligue.

3. PRATIQUES DE LA LIGUE.

Les Associés doivent : 1. Faire l'offrande de la journée aux intentions du Cœur de Jésus, comme les membres de l'Apostolat.

2. Dire un *Pater* et un *Ave* et trois *Gloria Patri* pour réparer les blasphèmes.
3. Assister fidèlement à la réunion du mois.

4. CONDITIONS D'ÉTABLISSEMENT.

Demander un Diplôme d'agrégation à l'Apostolat de la Prière au Directeur Supérieur, lequel est aussi le Directeur Supérieur de la Ligue des hommes en Canada.

5. CONDITIONS D'ADMISSION.

Avoir son nom inscrit sur le registre de la Société, et recevoir un Billet d'admission de la part d'un Directeur de cette même Ligue. (N. B.—Les Billets d'admission ne peuvent être fournis que par le Directeur Supérieur.)

La Ligue a son organisation propre, ses Officiers, son Insigne, son Drapeau, son Cantique, etc. (Voir le *Petit Manuel* de la Ligue des hommes.)

ART. 2. FRUITS PRODUITS PAR LA LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS POUR
LES HOMMES.

(D'après nos Correspondants.)

NOTRE-DAME DU SACRÉ CŒUR, RIMOUSKI.

Je suis heureux de vous dire que les Membres de la *Ligue* continuent à donner beaucoup de satisfaction à leur directeur local ; les communions y sont plus fréquentes et la tempérance mieux observée. Les Ligueurs ont aussi fait disparaître les licences d'auberge de la paroisse, ce qui est un grand bienfait au point de vue moral et temporel, car que de désordres empêchés par là et que de dépenses inutiles ont été évitées !

F. X. CLOUTIER, Ptre Curé, Dir. loc.

CATHÉDRALE DE RIMOUSKI.

La *Ligue du Sacré Cœur* est très-florissante : l'effet en est très-sensible. L'ivrognerie disparaît graduellement, et les débits de boissons ne sont plus aussi nombreux. Vos bons Pères qui ont établi cette *Ligue* en notre ville ont, avec la grâce de Dieu, fort bien réussi. M. le Curé réunit régulièrement les Ligueurs, et donne de la solennité aux assemblées. Les *Insignes* sont un grand honneur et portés avec un grand esprit de religion.

EDMOND LANGEVIN, V. G.

STE. ADELAIDE DE PABOS.

Ici la *Ligue du Sacré Cœur* contribue puissamment à répandre la dévotion au Cœur de JÉSUS dans la paroisse. C'est cette dévotion qui a inspiré à la plupart des pêcheurs de faire pour leur barges des pavillons du Sacré Cœur de JÉSUS et de les faire bénir. Voilà le glorieux étendard qu'ils hissent fièrement vers le ciel dans leurs triomphes, pour faire remonter la gloire de leurs succès au doux Cœur de JÉSUS, la source de tout bien ; voilà le puissant étendard qu'ils arborent bravement dans tous leurs dangers pour implorer le secours du divin Cœur, qui ne manque pas de leur faire sentir sa bienfaisante influence.

JOS. DECHAMPLAIN, Ptre., Curé.

ST. STANISTIAS DE CHAMPLAIN.

La *Ligue*, établie ici depuis un an, a opéré une vraie révolution dans la paroisse, surtout en ce qui regarde le blasphème ; tout le monde en est étonné et en rend grâce au Sacré Cœur.

J. B. MONGRAIN, Sec.

STE. JULIE DE VERCHÈRES.

Etablie ici en juillet dernier, la *Ligue du Sacré Cœur* n'a cessé depuis de produire de beaux et nombreux fruits de paix, de tempérance, d'esprit chrétien, etc., etc., et elle donne pour l'avenir les plus belles espérances : *c'est mieux que l'âge d'or, c'est le règne de Dieu.*

J. C. DAIGNAULT, Ptre., Curé.

ST. BARTHÉLEMY.

La *Ligue du Cœur de Jésus* ne compte ici que des jeunes gens. Elle se maintient bien et produit d'excellents résultats. Elle n'est pas aussi considérable qu'elle pourrait l'être par le nombre ; c'est parce que nous sommes sévères à ne garder dans ses rangs que ceux qui tiennent une conduite propre à faire honneur à l'Association. "La qualité plutôt que la quantité" telle est la devise de ligne de conduite pour le recrutement, et l'expérience semble prouver que cette ligne de conduite est la meilleure.

ED. MOREAU, Ptre., Curé.

JOLIETTE.

Nous sommes heureux de constater que la *Ligue du Sacré Cœur* fait déjà beaucoup de bien à Joliette.

J. M. Z. D'AOUST, Sec. de la Ligue du S.C.

ST. ALEXANDRE D'IBERVILLE.

La *Ligue* produit un grand bien parmi les hommes, surtout pour la tempérance ; car on boit bien moins de boisson qu'auparavant.

V. GATINEAU, Ptre., Curé.

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE.

Notre Ligue marche toujours : tout n'est pas parfait, mais en somme elle produit de bons effets. Notre dernière communion générale a eu lieu le dimanche, 30 septembre ; presque tous les Ligueurs se sont présentés au saint Tribunal. Malheureusement, quelques-uns n'ont pas pu avoir leur tour ce jour-là, mais plusieurs se sont repris dans le cours d'octobre.

J. B. MICHON, Ptre., Curé.

Nous ne pouvons citer de lettres de nos vénérables Directeurs de la ville de Montréal, vu que nous les voyons ordinairement personnellement : nous pouvons affirmer que la sainte Ligue y fait un bien considérable et que les opérations y sont poussées avec vigueur.

Ann. 3—Etat de la Ligue du Cœur de Jesus pour les hommes en 1888.

Canada.

DIOCESES.	DIRECTIONS LOCALES.	Date d'établ.	Total sur le registre.	Aug. 1888.	Assistance aux assemblées mensuelles.	Communions trimesestrielles.	Directeurs et Présidents.	Vice-Présidents.	Secrétaires et Trésoriers.
Montréal...	Boucherville	1887	255	25	200	{ Rév. J. Primeau P. Birus-Demaréau	P. Carmel	{ Dam. Farleau S. J. Gibault
	Hochelaga	1885	587	215	400	{ Rév. G. M. Lepailleur M. Ad. Labelle	R. Daigneault	{ S. Turcotte E. Eriou
	Immac. Conception (rue Rachel, Montréal)	1888	102	102	{ Rév. J. Arpin, S.J. A. Bayard	{ Am. Collin O. Charland	{ M. Galarneau
	Eglise du Gén. Mont-Péal	1886	410	207	350	{ Rév. J. E. Nolin, S.J. John O'Neil	{ Frs. Froideveaux J. C. Auger	{ L. G. Dorval
	Joliette	1885	200	20	150	150	{ Rév. A. Viau E. Lapiere	H. Proteau	{ Z. Doust A. Bomin
	Pointe-Claire	1888	128	128	100	100	{ Rév. F. X. Laberge Dr. G. Madore	W. Lafond	{ M. Leclerc M. Monette
	Sacré-Cœur, Montréal	1884	800	100	650	600	{ Rév. J. A. Bélangier A. Picotte	O. Legault	{ M. Leclerc M. Monette
	St-Barthélemi	1885	98	60	80	{ Rév. E. Moreau Mag. Dumontier	C. B. Gault, N.P.	{ M. Leclerc M. Monette
	St-Brigitte, Montréal	1887	400	63	276	300	{ Rév. T. Heustoda J. Pelletier	H. Fiobé	{ M. Leclerc M. Monette
	St-Hubert	1887	100	{ Rév. J. B. Zédecoormeau Z. Granger	Fr. Hénauld	{ M. Leclerc M. Monette
	St-Henri des Tanneries	1883	827	77	750	{ Rév. Cha. Collin	N. Dusseau	{ J. U. Beaudoine
	St-Jean-Baptiste de Montréal	1883	600	150	500	370	{ Rév. A. A. Labelle L. Depocas	E. Lefebvre	{ J. U. Beaudoine
	St-Joseph de Montréal	1884	850	25	400	800	{ Rév. O. B. Dufault	N. Dusseau	{ J. U. Beaudoine
	Terrebonne	1888	823	823	320	320	{ Rév. A. Carrière P. Cray	Fr. St-Cyr	{ P. Rousseau J. J. Lehou
	St-Julie de Verchères	1888	215	215	200	200	{ Rév. L. J. Piché Th. Lapointe Rév. J. O. Daigneault	{ P. Decker J. S. Archambault	{ L. H. Desjardins Léon Malo

Etat de la Ligue du Cœur de Jesus pour les hommes au Canada en 1888—(Suite).

DIOCESES.	DIRECTIONS LOCALES.	Date d'etabl.	Total sur le registre.	Augm. 1888.	Assistance aux assemblées mensuelles.	Communitons tri-mestrielles.	Directeurs et Présidents.	Vice-Présidents.	Secrétaires et Trésoriers.
Peterborough	Garden River.....	1888	commence				Rév. Th. Ouellet, S. J.		
Pontiac	North Onslow.....	1888	79	79	60	60	Rév. A. Nolin E. Kelly	G. McGuire F. Fishery	N. Morrissey P. Farrell
Québec	Quyon.....	1888	110	110	80	85	Rév. A. Nolin R. Murdoch	E. O'Reilly A. Lalnez	R. Murdoch F. Aubé
St-Hyacinthe	St-Gervais.....	1886	152				Rév. J. N. Gingras Dr. G. Paradis		
	Bedford.....	1888	200				Rév. L. L. Boivin Jos. Cyr, sen.	Dr. G. Chevalier John Gough	Sam. Moran
	N-Dame de Stanbridge	1887	215	150	190	200	Rév. J. B. Michon Th. Ménard	J. B. Fournier J. Sénece	J. G. Trahan
	St-Alexandre d'Iber-ville	1887	338	33		250	Rév. V. Gaineau James McCambridge	A. A. L. Brien, N. P. Léand. Beaudoin	L. Fournier
	Ste-Vélie de Milton...	1886	110	30		100	Rév. J. U. Charbon-neau Dm. Langevin	Frs. Bellefleur D. Boileau	
	St-Dominique de Bagot	1886	180	20			Rév. J. B. Duhamel Ant. Casavant	J. B. Meaudry P. Dhu	V. Vachon M. Archambault
	St-Ephrem d'Upton...	1888	298	288	240	216	Rév. E. Lévesque A. Cabana, sen.	P. Eclair, N. P. P. Savote	Dr. J. C. Gauthier N. O. Fortin
	St-Joachim de Shefford	1887	84	12		75	Rév. L. Beauregard O. Lussier	Trefflé Martin J. Maroux	W. Langevin G. Bombardier,
	Ste-Marie de Monnoir.	1888	230	230		150	Rév. P. H. Cardin F. Fontaine	J. Maroux T. Martel	N. P.
	Ste-Frudentienne (Roxton)	1886	270				Rév. J. C. Bessette		
Rimouski...	Notre-Dame du Sacré Cœur.....	1887	56	5		56	Rév. F. X. Cloutier Jos. Pineault	Cha. Dantous P. Parent	A. Parent

Etat de la Ligue du Cœur de Jesus pour les hommes au Canada en 1888—(Suite)

Etat de la Ligue du Cœur de Jesus pour les hommes au Canada, en 1888—(Suite).

DIOCESES.	DIRECTIONS LOCALES.	Date d'établ.	Total sur le registre.	Assistance aux assemblées mensuelles.	Communions trimestrielles.	Directeurs et Présidents.	Vice-Présidents.	Secrétaires et Trésoriers.
Rimouski.	Rimouski.	1887	400	55	55	{ Rév. J. O. Simard { Jos. St-Laurent { Rév. J. Dechamplain { James Miles, sen. { Rév. Th. Smith	Mag. Oôté Nicol. Carmel Narcisse Goulet David Aspiros	M. Chamberlan M. Bernier Alex. Brotherton C. Dupuis, Sen.
(Suite.)	Ste-Agathe de Pabos	1887	66	55	55	{ Rév. J. O. Prince, ch. { A. Levasseur	E. Loranger A. Aubry	J. Levasseur J. Desilets
T. Rivière	St-Godroy	1888	50	50	50	{ Rév. L. E. Dupuis { A. Tessier { Rév. F. X. Cloutier, chan. { L. N. Denoncourt	L. Mongrain U. Magny O. Carignan P. L. Hubert	J. B. Mongrain Dr. E. F. Panneton O. Duval
	St-Maurice	1887	537	537	537			
	St-Stanislas de Champlain	1887	625	100	100			
	Trois-Rivières	1885	1100	600	500			
Total général 1888	35 paroisses		10,935	4387	6274			
En 1887	22 "		8,441					
Augmentation en 1888.	13 paroisses		2,544					

ART. 4.—ETAT DE LA LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS POUR LES HOMMES AUX
ETATS-UNIS, EN 1888.

Sous la direction du R. P. Hamon, S.J.

Diocèses.	Directions locales.	Mem- bres.	Date d'établ.	DIRECTEURS.
Albany	Cohoes	380	1885	Rév. L. Dugas.
	Troy	400	1886	" J. Charette.
Boston	Lawrence	400	1885	RR. PP. Maristes.
	Marlboro	310	1886	Rév. J. Dumontier.
Burlington	Burlington	500	1887	" J. M. Cloarec.
	Milton	250	1888	" P. Mathieu.
	Pownal	100	1886	" Chs. Prévost.
	Swanton	157	1886	" J. Cam.
Grand Rapids	Muskegon	240	1888	" Jos. R. Magnan.
Hartford	Waterbury	100	1888	
Manchester	Manchester	576	1886	" P. Hévé.
	Nashua	240	1886	" H. Lessard.
	Rochester	186	1886	" V. Lamy.
St-Paul	N.-D. de Lourdes	270	1884	" J. Daigneault.
	Ste-Clotilde	100	1887	" Ls. Nougaret.
Portland	Biddeford	400	1885	" P. Dupont.
	Oldtown	225	1886	" F. X. Trudel.
	Showhegan	210	1886	" J. Généreux.
Providence	Manville	409	1886	" A. Bernard.
	New Bedford	515	1887	" Chs. Prévost.
	Providence	220	1887	" Chs. Gaboury.
Springfield	Woonsocket	1065	1887	" Chs. Daury.
	Gardner	300	1887	" Chas. Bruneau.
	Gilbertville	225	1885	" J. Sheehan.
	Holyoke	753	1884	" H. Landry.
	Indian Orchard	170	1884	" Chs. Crevier.
	Manchang et East Douglas	230	1886	" A. Delphos.
	Milbury	250	1886	" J. Charland.
	North Adams	300	1886	" Ls. Leduc.
	Northampton	170	1886	" N. Rainville.
	South Adams	220	1886	" J. B. Charbonneau.
	Spencer	550	1886	" Chs. Viens.
	Three Rivers	155	1885	" A. Lamy.
	Fiskdale	150	1888	" J. Gratton.
	Turner's Falls	230	1886	" E. Perreault.
	Ware	132	1885	" J. Sheehan.
	Webster	290	1885	" J. Legris.
	Worcester	450	1885	" M. Marchand.
Martinique	St-Pierre Miquelon	300	1888	
Total général en 1888	39 paroisses	12228		
Do en 1887	35 "	11088		
Augmentation	4 paroisses	1140		

ART. 5. RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE L'ÉTAT DE LA LIGUE DES HOMMES
EN 1888.

Canada,	35 paroisses	10,985 Membres.
Etats-Unis,	39 "	12,228 "
Total en 1888:	74 "	23,213 "

EN 1887.

Canada,	22 paroisses	8,441 "
Etats-Unis,	35 "	11,088 "
Total en 1887:	57 "	19,529 "
Augmentation en 1888,	17 "	3,684 "

ART. 6. ESPÉRANCES POUR 1889.

Les espérances pour 1889 sont des plus brillantes : Pour notre part, nous avons déjà promis des *triduumms, retraites*, pour l'établissement de la sainte Ligue dans quinze paroisses. D'un autre côté le R. P. HAMON, S. J., qui a fixé depuis peu sa résidence à Québec, a déjà commencé une sainte croisade pour l'établissement de la Ligue parmi les hommes si pieux de cet Archidiocèse.

Mgr. EDM. LANGEVIN, V. G. de Rimouski, nous annonce que la sainte croisade va se propager dans d'autres paroisses du diocèse de Rimouski; à Nicolet, l'*Œuvre* est annoncée par Sa Grandeur Mgr. GRAVEL, et va bientôt commencer. Plusieurs curés de l'Archidiocèse d'Ottawa en demandent aussi l'établissement; des demandes nous viennent pareillement des Diocèses de l'Ouest; c'est un réveil ou plutôt un accroissement remarquable de la piété, du zèle parmi nos hommes: "*digitus Dei est hic*," pourrait-on ajouter. Débordés comme nous le sommes de tant d'idées perverses, de doctrines dangereuses, n'est-il pas consolant de voir nos hommes se grouper en masse autour des Pasteurs de l'Église, se consacrer avec enthousiasme à défendre les intérêts de notre sainte Religion, et marcher fièrement sous l'étendard du Cœur de Jésus?

Nos Évêques ont compris la portée de ce mouvement religieux; ils ont approuvé chaleureusement la sainte Ligue: beaucoup de prêtres zélés se sont faits les promoteurs de l'*Œuvre*: les autres, nous l'espérons, suivront bientôt, et ajouteront de vaillants bataillons à cette admirable Milice du Sacré Cœur.

CHAPITRE DIXIÈME.

LA PETITE LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS.

ART. 1. BUT.

POUR LES PETITS GARÇONS.

Nous occupant des intérêts du Cœur de Jésus, nous ne devons pas négliger de lui gagner les cœurs des enfants. Voilà pourquoi dans plusieurs paroisses où est établie la Ligue des hommes, on a organisé une petite Ligue pour les garçons au-dessous de 16 ans.

L'expérience démontre qu'il est difficile de suivre les garçons après leur première communion ; petit à petit ils ne viennent plus que rarement à confesse, et échappent au contrôle de leurs pasteurs, puis souvent tombent dans le vice.

La *Petite Ligue* a été trouvée efficace pour remédier à ce mal. Elle groupe les enfants autour du Curé ou du Vicaire en les formant en Association. Ils ont un *Insigne* particulier et une *Organisation* complète à l'instar de la *Ligue des hommes*.

On leur demande des promesses spéciales, selon les besoins de la paroisse, par exemple, de communier une fois par mois, d'assister au catéchisme à des époques déterminées après leur première communion, de ne pas jurer, de fuir les lieux dangereux, les mauvaises compagnies, etc.

Ils doivent être au moins du premier Degré de l'Apostolat, assister fidèlement aux réunions, lesquelles pourront être plus ou moins fréquentes, selon les circonstances et le jugement du Directeur.

Des Curés nous disent qu'ils tiennent encore plus à la *Petite Ligue* qu'à la Ligue des hommes. Du reste, c'est une préparation à la Ligue des hommes ; car dès que ces enfants ont atteint l'âge de 16 ans, ils passent de droit dans la Ligue des hommes.

Les indulgences sont celles du premier degré de l'Apostolat. Ordinairement les *Petits Ligueurs* sont aussi de la *Dizaine du Rosaire* et de la *Communion Réparatrice*, de sorte qu'ils ont droit alors à toutes les indulgences de l'Apostolat. (Voir le *Petit Manuel*.)

ART. 2. CONSEILS DE LA PETITE LIGUE.

Pointe Claire : Dir., Rév. J. Fortin ; P., V. Larivière ; V.-P., Benoit Valois ; A., Albert Normandeau ; S.-T., Aimé Lebeau. 30 Membres.

St. Cécile de Milton : Dir., Rév. J. U. Charbonneau ; P., O. Belval ; V.-P., T. Desmarais ; A., T. Biron ; S.-T., Alféri Brodeur. 40 Membres.

St. Marie de Monnoir : Dir., Rév. P. H. Cardin ; P., A. Alis ; V.-P., W. Dane. 150 Membres.

Cette *Petite Œuvre* ne vient que de commencer : nous espérons qu'elle fera de grands progrès, à mesure qu'elle sera mieux connue, c'est surtout à la campagne que le besoin s'en fait le plus sentir.

CHAPITRE ONZIÈME.

CHRONIQUE DU SACRÉ CŒUR.

DEUX CENTENAIRES ET LEUR CÉLÉBRATION.

I. LE 2 JUILLET 1688 ; LE 17 JUIN 1689.

ART. I. L'ÉVÈNEMENT DU 2 JUILLET 1688 ET LA CÉLÉBRATION DE SON CENTENAIRE LE 2 JUILLET 1888.

“ Parmi les merveilleuses révélations du divin Cœur, l'une des plus remarquables est celle du 2 juillet 1688, fête de la Visitation de la très sainte Vierge. C'est en effet à cette date que saint François de Sales, qui accompagnait la Vierge Marie dans sa mémorable visite à la Bienheureuse Marguerite-Marie, prononça cette étonnante parole : *“ Le Cœur de Jésus veut se rendre tout de nouveau médiateur entre Dieu et les hommes. ”* C'est en ce jour que fut solennellement proclamée par la divine Mère, de la part du Seigneur, la double et distincte mission confiée à la Visitation et à la Compagnie de Jésus relativement au Sacré Cœur.

“ Aux termes de cette révélation divine, il est donné aux Filles de la Visitation de faire connaître et aimer, et de distribuer aux autres ce précieux Trésor (la dévotion au Sacré Cœur), et il est réservé aux Pères de la Compagnie de Jésus d'en faire voir et connaître l'utilité et la valeur, afin qu'on en profite, en la recevant avec le respect et la reconnaissance due à un si grand bienfait.” (Hist. de la Bienheureuse Marg.-Marie, par Mgr. Bougaud.)

“ Ainsi, conclut Mgr Bougaud, pendant que la Visitation gardera le dépôt du Sacré Cœur et qu'elle le distribuera à travers ses grilles pour enrichir le monde, les Pères de la Compagnie de Jésus enseigneront les docteurs. Ils lui aplaniront les voies. Catéchistes, prédicateurs, apologistes, apôtres, et au besoin martyrs du Sacré Cœur, voilà leur rôle. Et que les autres Ordres religieux ne leur envient pas ce privilège ! Chacun d'eux a eu le sien... dans la grande armée du Christ, tenons haut nos drapeaux, et ne nous envions que le bonheur de faire plus de conquêtes.” (Ib., pp. 272, 273.)

Ce Centenaire mémorable a été célébré avec beaucoup d'éclat dans le monde entier par les Associés des diverses Ligues du Sacré Cœur ; qu'il nous suffise de dire un mot de la grande démonstration qui eut lieu à Montréal, le 2 juillet dernier ; nous en empruntons la description à *la Minerve* du 4 juillet :

“ La magnifique démonstration de dimanche dernier restera comme un des événements les plus remarquables dans les annales de nos fêtes religieuses de Montréal. Il était vraiment beau de voir ces milliers de Canadiens en bataillons serrés, bannières en tête, l'insigne du Sacré Cœur sur la poitrine, marcher avec entrain aux sons guerriers des fanfares, à travers les rues les plus belles du quartier anglais de notre ville. C'était une procession composée

uniquement d'hommes ; les Canadiens n'ont pas peur d'affirmer leur foi ; nos hommes sont fiers de marcher sous l'étendard du Sacré Cœur, de ce Cœur qui s'est annoncé, dans les fameuses manifestations de Paray-le-Monial, comme devant redonner la chaleur et la vie à la société engourdie et vieillissante.

" Ils s'enrôlent avec enthousiasme dans la Ligue du Sacré Cœur, dont le but est de maintenir l'esprit chrétien dans les familles par les hommes.

" Les Ligues de St. Henri, de St. Joseph, du Gesù, de Ste. Brigitte, du Sacré-Cœur, de St. Jean-Baptiste, d'Hochelaga, de l'Immaculée-Conception, de Boucherville et de St. Hubert ont pris part à la procession ; celles de St. Henri, de l'Immaculée-Conception et de Boucherville avaient leurs corps de musique.

" Les Ligueurs, au nombre d'environ 3,500, marchaient quatre de front ; 24 membres, fournis par les diverses Ligues, portaient une magnifique statue du Sacré Cœur splendidement ornée de fleurs, et quatre élèves du Collège Ste. Marie, avec leur élégant costume, tenaient les banderolles aux quatre coins du dais.

" La procession défila par les rues Bleury, Ste. Catherine, Peel, fit le tour du carré *Dominion*, et entra dans la Cathédrale nouvelle. L'immense vaisseau était bondé de Ligueurs et des personnes qui avaient accompagné la procession. Le R. P. Hamon, S. J., invité pour la circonstance, prononça un de ses meilleurs sermons. Il montra comment la Ligue du Cœur de Jésus répond bien à nos trois grands devoirs envers le Sacré Cœur, savoir : la *sympathie*, la *réparation* et l'*action commune*. Il prouva que les promesses du Sacré Cœur s'étaient bien réalisées dans les Ligueurs, qui avaient trouvé dans cette Association une source de bénédictions pour eux-mêmes et pour leurs familles ; il fit de plus voir que cette institution, ainsi fondée sur les promesses de Notre-Seigneur à ceux qui honoraient son Cœur, devait triompher de tous les obstacles et prospérer, comme la dévotion au Sacré Cœur elle-même. L'orateur parla en termes émus du regretté Mgr Bourget, qui a tant fait pour propager la dévotion au Sacré Cœur, et dont les restes vénérés reposent dans les voûtes de la Cathédrale qu'il a commencée ; de Sa Grandeur Mgr Fabre, qui, ardent protecteur de la Ligue, avait eu l'extrême bonté de prendre part à la procession, malgré les récentes fatigues de sa visite pastorale. Enfin il remercia chaleureusement les Directeurs locaux de la Ligue, qui, par leur zèle, avaient su si bien la maintenir. Il eut aussi un mot de bienveillance à l'adressé du Directeur supérieur de l'Apostolat de la Prière et de la Ligue des hommes, l'organisateur de la démonstration du jour.

" L'acte de consécration au Sacré Cœur couronna la cérémonie, et, après avoir exécuté avec enthousiasme le chant de la Ligue, les 3,500 Ligueurs se dispersèrent, emportant les plus vives impressions de cette fête, et tout fiers d'avoir ainsi contribué à reconnaître l'une des plus insignes faveurs du Sacré Cœur."

ART. 2. L'ÉVÈNEMENT DU 17 JUIN 1689, ET CE QUE NOUS PROPO-
 SONS À TOUTES LES FAMILLES CHRÉTIENNES POUR EN CÉLÉBRER LE
 DEUX-CENTIÈME ANNIVERSAIRE.

"Jadis pour reconstituer la France catholique et pour redonner
 à ce noble pays sa nationalité presque perdue, Dieu suscita une jeune
 fille : JEANNE d'ARC. L'héroïque guerrière de Domremy conduisit
 à Reims son monarque victorieux, et là, dans la vieille cathédrale de
 St. Rémi, en présence de son merveilleux étendard, JEANNE d'ARC
 renoua l'antique alliance de nos rois avec Dieu. Ce pacte chrétien
 avait fait de la France 'la fille aînée de l'Église,' et 'le royaume
 de JÉSUS-CHRIST.'

"Vers la fin du dix-septième siècle, ce glorieux contrat menaçait
 ruine de nouveau. Pour conjurer ce désastre, le Sauveur JÉSUS
 suscita une autre jeune fille et lui confia une double mission :
 établir en France le CULTE SOCIAL de son divin Cœur, et, par la
 France, établir dans le monde son RÈGNE UNIVERSEL. Cette fille
 était la Bienheureuse MARGUERITE-MARIE. Elle a communiqué au
 monde ce dessein de Notre-Seigneur par deux lettres admirables,
 dont on pourra voir de plus longs extraits dans le *Messenger*; nous ne
 pouvons en citer que quelques lignes." (*Messenger du Cœur de
 Jésus*, février 1888.)

La première de ces lettres est datée du 17 juin 1689; après avoir
 écrit : "Il régnera, cet aimable Cœur, malgré Satan et ses suppôts,"
 la Bienheureuse ajoute : Il (le Sacré Cœur) veut régner dans
 son palais (celui du roi de France), être peint sur ses étendards et
 gravé dans ses armes, pour les rendre victorieuses de tous ses
 ennemis, en abattant à ses pieds ces têtes orgueilleuses et superbes,
 pour le rendre triomphant de tous les ennemis de la sainte Église."

Elle écrivait encore au mois d'août de la même année : "Le Père
 Éternel, voulant réparer les amertumes et les angoisses que l'adora-
 ble Cœur de son Fils divin a reçues dans la maison des princes de
 la terre, parmi les humiliations et les outrages de sa passion, veut
 établir son empire dans le cœur de notre grand monarque, duquel il
 veut se servir pour l'exécution de son dessein..... Heureux
 donc qu'il sera (le roi), s'il prend goût à cette dévotion, qui lui
 établira un règne éternel d'honneur et de gloire dans ce Sacré Cœur
 de Notre-Seigneur."

"Dans ces lettres, ajoute le *Messenger*, se trouve le dernier mot
 des manifestations du Cœur de JÉSUS. Hélas! ce dernier mot ne
 trouva pas d'écho. Les deux lettres écrites par la Bienheureuse
 Marguerite-Marie, en juin et août 1689, contenaient un appel direct
 de JÉSUS-CHRIST au roi de France; elles l'engageaient à se consacrer à son divin Cœur, et à procurer son règne social dans notre
 patrie et dans tout l'univers. Au succès de ce grand dessein, la
 Bienheureuse prévoyait 'de grands obstacles que Satan se propose
 d'y mettre.' De fait cet appel resta sans effet. A qui la faute?
 On ne sait; tout témoignage positif fait défaut, et en l'absence de

tout document, il nous paraît téméraire d'accuser qui que ce soit. Toujours est-il cependant qu'un siècle après, et jour pour jour (17 juin 1789), le tiers-état en révolte se déclarait *Assemblée nationale*. En outre, au mois d'août suivant, l'Assemblée acclamait la *Déclaration des droits de l'homme*. L'ère des révolutions commençait.

“ Pour clore cette ère si funeste aux nations, tous les États devraient enfin proclamer les Droits de Dieu, répondre aux désirs de JÉSUS-CHRIST, et se consacrer officiellement à son Cœur divin. Vaine espérance, semble-t-il ! Mais s'il n'est point encore permis d'espérer cette consécration des États, ne pouvons-nous pas du moins la promouvoir et la réaliser au sein des familles chrétiennes ? La famille est la *société fondamentale* des sociétés civiles. Établir là tout d'abord le règne social du Sacré Cœur, c'est préparer, c'est inaugurer son triomphe dans la société civile, et le jour où toutes les familles seront officiellement consacrées au Cœur adorable de JÉSUS, son règne social dans l'État sera proche ou déjà même commencé. ” (Ibid).

Dès le mois de mars 1882, le *Messenger* conviait les familles à se consacrer ainsi au Cœur de JÉSUS. Beaucoup se sont rendues à son appel ; mais il faut promouvoir cette pieuse croisade ; il faut l'étendre à tous les foyers catholiques et la rendre universelle. Pour atteindre un but si noble et si beau, voici la formelle de consécration que le Directeur général de l'Apostolat propose à toutes les familles chrétiennes :

CONSÉCRATION DES FAMILLES AU DIVIN CŒUR DE JÉSUS.

Divin Cœur de JÉSUS, nous voici prosternés devant votre sainte image, dans les sentiments de la reconnaissance la plus vive pour tous vos bienfaits et de l'amour le plus ardent pour votre ineffable bonté.

Afin de répondre à l'appel du 17 juin 1689 ; afin de hâter dans notre patrie le règne social de votre Cœur adorable, Ô JÉSUS, nous vous consacrons sous les auspices du Cœur immaculé de Marie, et sous le patronage de saint Joseph, notre famille toute entière. Que notre foyer, comme celui de Nazareth, soit la séjour inviolable de l'honneur, de la foi, de la charité, du travail, de la prière, de l'ordre et de la paix domestique. Soyez-y vous-même la règle souveraine de toute notre conduite et le vigilant protecteur de tous nos intérêts.

Nous vous consacrons, aimable JÉSUS, toutes les épreuves, toutes les joies, tous les événements de notre vie de famille, et nous vous supplions de répandre vos meilleures bénédictions sur tous ses membres absents et présents, vivants et décédés. Nous les confions pour toujours à la garde de votre divin Cœur ; et si quelqu'un parmi eux a jamais eu le malheur de contrister votre saint amour, nous faisons amende honorable pour son péché. Au nom de votre sacré Cœur, Ô JÉSUS, acceptez notre réparation et faites-lui miséricorde.

Nous vous prions aussi pour toutes les familles de l'univers : protégez le berceau des nouveaux-nés, l'école des adolescents, la vocation des jeunes gens ; soyez la force des infirmes, le soutien des vieillards, l'appui des veuves, le père des orphelins ; veillez vous-même dans chaque demeure au chevet des malades et des agonisants.

Mais, ô Jésus, océan de miséricorde et d'amour, nous vous supplions surtout de nous secourir au moment de la mort ; unissez-nous alors plus étroitement que jamais à votre divin Cœur et au Cœur immaculé de votre auguste Mère ; devenez notre asile, notre refuge, notre lit de repos ; et après nous être tour à tour endormis sur votre sein béni, ô Jésus, que chacun de nous au paradis retrouve sa famille toute entière dans votre Cœur sacré. Ainsi-soit-il.

OBSERVATIONS.

1. Cette consécration, qui peut s'accomplir en tout temps, serait mieux placée dans le courant de juin 1889 ; aussi espérons-nous que non-seulement les prêtres Directeurs de la sainte Ligue du Cœur de Jésus, mais tous les vénérables Curés des paroisses du Canada, tiendront à inviter toutes les familles de leurs districts à venir faire à l'église cette consécration en un jour du mois de juin choisi à cet effet par eux, la fête du Sacré Cœur, par exemple, et donneront à cet événement toute la solennité possible ; nous sommes sûrs que les Zélateurs et les Zélatrices de l'Apostolat, et les Officiers et Conseillers de la Ligue, mettront tout en jeu pour obtenir le concours de toutes les familles avec lesquelles ils peuvent être en rapport dans ce mouvement si consolant vers le Sacré Cœur.

2. Les familles consacrées seront invitées à inscrire leur nom par leur représentant, sur des listes spéciales que nous voulons bien fournir gratuitement sur demande.

Ces listes des familles canadiennes ainsi consacrées au Sacré Cœur seront transcrites dans de riches Albums constituant les LIVRES D'OR DU SACRÉ CŒUR, qui seront déposés au Monastère de Paray-le-Monial.

Ceux qui voudront avoir l'acte de consécration sous petit format, pour pouvoir l'insérer dans leur livre de prière, pourront nous le demander. Prix, 20cts. le cent, \$1.75 le mille.

3. Cette consécration, les familles peuvent l'effectuer *en commun* dans l'église paroissiale, ou *en particulier* dans leur propre maison.

Une belle image en chromo, que la Direction générale de l'Apostolat est à éditer, servira de souvenir à ce glorieux centenaire. Les Directeurs, Zélateurs et Zélatrices pourront se la procurer en nombre à des prix très minimes, pour la distribuer aux familles consacrées. Cette image encadrée et religieusement gardée dans chaque maison perpétuerait le souvenir de la consécration des familles.

[Nous aurons un dépôt de cette image aussitôt qu'elle aura paru : ceux qui auraient dessein de s'en procurer pour leurs familles ou leurs paroisses sont priés de nous en donner avis d'avance, afin que nous puissions juger de la quantité à commander.]

PRIVILEGES ATTACHÉS A CETTE CONSÉCRATION.

Voici, d'après le texte authentique des révélations de la Bienheureuse-Marie, les principales faveurs que Notre-Seigneur destine aux familles ainsi consacrées à son divin Cœur :

“ Pour les chrétiens vivant dans le monde, mon Souverain Maître m'a assuré qu'ils trouveront dans la dévotion à son Sacré Cœur tous les secours nécessaires à leur état, le soulagement dans leurs travaux, les bénédictions dans toutes leurs entreprises, la paix dans leurs familles et la consolation dans leur misères. C'est proprement dans ce Cœur adorable qu'ils trouveront un lieu de refuge pendant la vie, et principalement à l'heure de la mort. Cet adorable Cœur s'est engagé, par le moyen de cette dévotion, à réunir les familles divisées et à mettre la paix entre elles, à protéger celles qui seraient en quelque nécessité, et à détourner les coups de la juste colère de Dieu, en les remettant en sa grâce, lorsque par le péché elles en seront déchues.

“ Puisse cette consécration des familles s'étendre à tous les foyers chrétiens et devenir populaire ! La famille du pauvre et la famille du riche y trouveront appui, consolation, et faveurs des divins Cœurs de Jésus et de Marie. Mais les mères surtout ne sauraient redire trop souvent, au nom de la famille, une consécration qui sauvegarde si puissamment les intérêts de leurs enfants bien-aimés.”

ADVENIAT REGNUM TUUM !

(Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.)

(Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.)

(Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.)

(Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.)

APPENDICE.

ASSOCIATION DES LAMPES PERPÉTUELLES DE L'ÉGLISE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, RUE BLEURY, MONTRÉAL.

I. NATURE ET BUT DE L'ASSOCIATION.

*Præcipe filiis Israel ut offerant
tibi oleum de arboribus oli-
varum purissimum, ut ar-
deat lucerna semper. (Exod.,
Ch. 27, v. 20.)*

Ordonnez aux enfants d'Israël
de vous apporter de la plus
pure huile d'olive, afin que
les lampes brûlent toujours.

L'église du Jésus, rue Bleury, Montréal, a été choisie par un Décret de Notre Saint Père le Pape LEON XIII (14 mars 1879) comme le centre, pour le Canada, de l'Archiconfrérie du Sacré Cœur de Jésus, laquelle jouit des indulgences et privilèges de l'Archiconfrérie Romaine du Sacré Cœur, et a le pouvoir de s'affilier toutes les autres associations du Sacré Cœur en Canada, et de leur communiquer ses propres indulgences et privilèges.

D'un autre côté, par une décision du Rév. Père Émile Régneault, S.J., Directeur Général de l'Apostolat de la Prière, Ligue du Cœur de Jésus, la même église du Gesù a été choisie comme Centre Supérieur de la Sainte Ligue pour le Canada; elle peut donc être considérée à bon titre comme la sanctuaire que Notre-Seigneur s'est choisi, comme un lieu de prédilection où il désire que son Cœur soit honoré d'une manière spéciale, et d'où il répandra avec abondance les trésors de ses grâces.

Comme aux Sanctuaires du Cœur de Jésus Priant au Puy, pour la France, et à Ste. Hélène, pour l'Angleterre, il y a au GESU, à Montréal, pour le Canada, plusieurs lampes qui brûlent continuellement devant la statue du Sacré Cœur de Jésus; le but de l'Association des Lampes est d'entretenir ces lampes et d'en augmenter le nombre.

Ces lampes brûlent aux intentions suivantes:—

1. En réparation des péchés du monde; en particulier, de ceux commis contre le Saint Sacrement;
2. Pour obtenir que le Cœur de Jésus soit connu et aimé de tous les hommes;
3. Pour la conversion des pécheurs, des hérétiques, des schismatiques et des infidèles;
4. Aux intentions particulières des Membres de l'Association.

Notre vie devrait se passer au pied des autels, mais nous ne pouvons pas toujours être en la présence du saint-Sacrement; la volonté de Dieu nous appelle ailleurs, il nous faut remplir nos devoirs d'état. Vaquons donc à nos occupations, mais contribuons à entretenir une lampe devant le saint Tabernacle, symbolisant notre désir de nous consumer pour l'amour du Cœur de Jésus, puis laissons notre cœur lui-même, comme une lampe ardente, devant Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans la sainte Eucharistie. Cette pratique était familière à la Bienheureuse Marguerite-Marie, la disciple bien-aimée du Cœur de Jésus.

Lorsque j'étais devant le saint Sacrement, dit-elle, jouissant de mon bien-aimé et de ses divines caresses, si l'obéissance m'ordonnait de sortir, je le quittais sans résistance. "Peu m'importe," lui disais-je, "à quoi vous m'occupez, tout le temps est à vous et non à moi. C'est à vous de me faire employer selon votre désir; mais je laisse mon cœur en présence de votre divin Sacrement, pour aller faire votre volonté en vous sacrifiant la mienne. Oui, mon Souverain, il demeurera devant vous comme une lampe ardente qui se consume en vous honorant. Je supplie les ardents Séraphins d'offrir à mon Dieu les saintes ardeurs dont ils brûlent, pour réparer mon peu d'amour, et celui de toutes les créatures." (*Vie de la B. Marguerite-Marie, Vol. I, page 100.*)

2. CONDITIONS D'ADMISSION ET PRIVILEGES.

1. Pour faire partie de l'Association, il faut payer au moins dix cents par an.
2. Les Membres ont part aux prières et aux bonnes œuvres de l'Apostolat de la Prière et de l'Achiconfrérie du Sacré Cœur.
3. Chaque mois une messe sera dite à leurs intentions par le Directeur de l'Association, le samedi qui suivra le premier vendredi du mois.
4. Les Zélateurs et les Zélatrices de l'Apostolat le sont aussi de l'Association des Lampes.

3. AVIS AUX ZÉLATEURS ET AUX ZÉLATRICES DU SACRÉ CŒUR AU SUJET DE L'ASSOCIATION DES LAMPES.

Les Zélateurs et Zélatrices de l'Apostolat du Cœur de Jésus sont respectueusement invités à se pourvoir de Billets d'admission à l'Association des Lampes, en s'adressant, soit personnellement au Directeur Supérieur de l'Apostolat, le vendredi, au Collège Ste. Marie, Montréal, soit par écrit en aucun temps, et à lui remettre ensuite, soit personnellement, soit par lettre, les contributions des nouveaux Associés avec leurs noms, afin qu'il puisse les inscrire au Catalogue spécial des Associés pour qui il dit la messe le samedi qui suit le premier vendredi du mois.

... de la Prière, de la Ligue des Hommes, &c.; une statistique complète de ces Œuvres, le nombre des Associés, la composition des Conseils, les noms des Officiers, des Zélateurs et Zélatrices diplômés, et un compte-rendu des fruits recueillis etc.; 64 pages grand in-12; 90 cts. la douz., 10 cts. l'unité.

CATALOGUE (C)

DES

PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

Recommandées aux Directeurs, Zélateurs, Zélatrices et Associés de l'Apostolat de la Prière, des diverses Ligues du Cœur de JÉSUS, et des personnes pieuses en général.

On peut se les procurer en s'adressant personnellement ou par lettre au Rev. Père J. B. Nolin, S.J., Directeur Supérieur de l'Apostolat, Collège Ste. Marie, Rue Bleury, Montréal.

Si le Directeur Supérieur est absent, son Secrétaire sera à l'office.

Pour de petites commandes par lettre, vous pouvez envoyer des timbres-postes; pour de plus considérables, un mandat sur la poste ou des Billets de Banque. Faites enregistrer les lettres contenant des valeurs, et conservez le reçu d'enregistrement.

Il suffit de citer le No. et la lettre du Catalogue et d'indiquer la quantité voulue.

Ce Catalogue annule les précédents, ainsi que les listes de prix contenues dans nos diverses publications. (8 Déc. 1888).

I. PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

L'ANNUAIRE DU SACRÉ CŒUR POUR 1889.

1. PREMIÈRE PARTIE, CALENDRIER DES INDULGENCES.

On y trouvera marquées, jour par jour, pour 1889, les indulgences plénières que peuvent gagner les Associés des Ligues du Sacré-Cœur et des principales Confréries, &c., en vogue en Canada, avec de précieuses Notices sur ces Confréries et sur les indulgences. 40 pages grand in-12, 50 cts. la douz., 5 cts. l'unité.

2. SECONDE PARTIE DE L'ANNUAIRE DU S.-C. POUR 1889.

Elle contient un exposé de l'Apostolat de la Prière, de la Ligue des Hommes, &c.; une statistique complète de ces Œuvres, le nombre des Associés, la composition des Conseils, les noms des Officiers, des Zélateurs et Zélatrices diplômés, et un compte-rendu des fruits recueillis etc.; 64 pages grand in-12; 90 cts. la douz., 10 cts. l'unité.

3. moi
C
rien
Pres
\$1.2
4.
du I
Cong
Rosa
5.
Tisso
6.
éditio
pour
7.
médit
trices
8.
32 pag
9.
50 cts.
10.
des pri
11.
adapté
12.
honote
13.
l'Œuvr
Directe
l'unité.
14.
pour les
15. I
pour les
16. L
enfants,
17. L
avec can
129 page

3. **LE MESSAGEUR DU CŒUR DE JÉSUS** (Toulouse); 128 pages par mois.

C'est une des publications périodiques les plus remarquables de l'époque; rien de plus instructif, de plus pieux; elle devrait se trouver dans tous les Presbytères, toute les communautés, et dans toutes les familles chrétiennes \$1.25 par année.

4. **LE PETIT-MESSAGEUR DU CŒUR DE MARIE**, organe mensuel du Deuxième Degré de l'Apostolat, de la Communion Réparatrice et des Congrégations de la Ste. Vierge; 32 pages par mois et 32 BILLETS-IMAGES du Rosaire, 50 cts. par année.

II. LIVRES ET MANUELS.

5. **CATÉCHISME DE L'APOSTOLAT**, excellent ouvrage par le P. Tissot; 54 pages, 50 cts. la douz., 5 cts. l'unité.

6. **L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE**, par le P. Ramière, dernière édition; fort volume in-12, avec biographie de l'auteur; ouvrage précieux pour les Religieux, les Prêtres et les Zélateurs et Zélatrices de l'Apostolat.

7. **L'APOSTOLAT DU CŒUR DE JÉSUS** [Ramière], beau-livre de méditations offertes aux Religieux, aux Prêtres, et aux Zélateurs et Zélatrices de l'Apostolat; 2 vol. in-12, 50 cts. le vol.

8. **LE CŒUR DE JÉSUS CONSOLÉ** par la communion réparatrice; 32 pages, 40 cts. la douzaine.

9. **CHANTS DE LA MILICE DU PAPE**, avec musique, 48 pages, 50 cts. la douz., 5 cts. l'unité.

10. **LE DIRECTOIRE DE LA VIE RELIGIEUSE** [Ramière], recueil des principaux moyens de sanctification; 35 cts. l'unité.

11. **LE DIRECTOIRE DU CHRÉTIEN**, c'est l'ouvrage précédent adapté aux personnes du monde; 35 cts. l'unité.

12. **LE JOUR HEUREUX**, ou le premier Vendredi du mois consacré à honorer le Sacré-Cœur; 111 pages, 80 cts. la douzaine. 8 cts. l'unité.

13. **LE MANUEL DE L'APOSTOLAT**; c'est la publication capitale de l'Œuvre au point de vue de l'organisation; il devrait être lu par tous les Directeurs, les Zélateurs et Zélatrices; 224 pages, \$1.20 la douz., 12 cts. l'unité.

14. **LE MANUEL DES ZÉLATEURS**, avec le règlement et les prières pour les exercices publics; \$1.00 la douz., 10 cts. l'unité.

15. **LE MANUEL DES ZÉLATRICES**, avec le règlement et les prières pour les exercices publics; \$1.00 la douz., 10 cts. l'unité.

16. **LE MANUEL DES PRÊTRES** pour la communion mensuelle des enfants, avec cantiques; 110 pages, 10 cts. l'unité.

17. **LE MANUEL DES ENFANTS** pour leurs communions mensuelles, avec cantiques; livre d'or pour entretenir l'esprit de piété chez les enfants, 129 pages; relié, \$1.50 la douz.; 15 cts. l'unité.

18. **LE MANUEL DE LA LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS POUR LES HOMMES**, contenant les constitutions de la Ligue, l'explication de ses Promesses et de ses Pratiques; des prières pour la messe, pour la communion, pour le salut; des cantiques avec musique, 112 pages, relié \$1.50 la douz.; 15 cts. l'unité; broché, 90 cts. la douz., 10 cts. l'unité.
19. **LA MILICE DU PAPE**, Ligue du Cœur de JÉSUS dans les maisons d'éducation; 10^e édition, 60 cts. la douz.; 5 cts. l'unité.
20. **PETIT TRAITÉ SUR L'APOSTOLAT**, excellent opuscule; 32 pages, 50 cts. la douz.; 5 cts. l'unité.

III. NOTICES DIVERSES.

21. **INDULGENCES ET PRIVILEGES de l'Apostolat**; 16 pages, 10 cts. la douzaine.
22. **NOTICE SUR L'APOSTOLAT**, 16 pages; 10 cts. la douzaine.
23. **NOTICE SUR LA DIZAINE DU ROSAIRE**, 16 pages; 10 cts. la douzaine.
24. **NOTICE SUR LA COMMUNION RÉP.**, 16 pages; 10 cts. la douzaine.
25. **NOTICE SUR L'ORGANISATION DES CONSEILS DE L'APOSTOLAT**; 10 cts. la douzaine.
26. **NOTICE SUR LE SCAPULAIRE DU SACRÉ-CŒUR**, 4 pages 20 cts. le cent.

IV. BILLETS, ETC.

27. **BILLETS D'ADMISSION à l'Apostolat**; 10 cts. le cent.
28. **BILLETS D'ADMISSION à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur**; 10 cts le cent.
29. **BILLETS-IMAGES MENSUELS du Rosaire**, à l'usage des maisons d'éducation. Ces Billets nouveaux rendent facile l'organisation du 2^e Degré de l'Apostolat dans les écoles nombreuses, vu leur prix modique. On s'en sert de concert avec le Petit Messenger, mais un seul abonnement au Petit Messenger suffit, avec ces Billets mensuels, pour organiser les quinzaines au grand complet.

Prix de la douzaine de paquets contenant chacun 15 Billets-images, 15 cts.

30. **CESSION en faveur des âmes du purgatoire**, 25 cts. le cent.
31. **INDULGENCES des SCAPULAIRES**, 25 cts. le cent.
32. **LE TRÉSOR SPIRITUEL des Associés**, 25 cts. le cent.

33. GRE
34. d'ind
35. POU
le cer
36. billet
37. nauté
38. Sacré-
ment.
les fra
39. sêlatri
40. illum
à la b
et les z
ce dipl
Collège
que la o
41. du Cœu
42.
43. les jour
44.
45. dorés a
25 cents
46. I

33. PRIÈRES POUR HONORER les 7 DOULEURS et les 7 ALLÈGRESSES de St. Joseph, 25 cts. le cent.

34. PETIT TRÉSOR SPIRITUEL, recueil de courtes prières enrichies d'indulgences, 8 pages, 5 cts. la douzaine.

35. SOUVENIR D'ADMISSION dans la LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS POUR LES HOMMES (il sert de Billet d'admission dans la Ligue), 20 cts. le cent.

36. SOUVENIR D'ADMISSION dans la PETITE LIGUE (c'est le billet d'admission), 20 cts. le cent.

V.—DIPLOMES ET AUTRES FEUILLES.

37. DIPLOMES D'AGRÉGATION à l'Apostolat pour paroisses, communautés, maisons d'éducation, etc. Donnés gratuitement.

38. DIPLOMES D'AFFILIATION d'une Confrérie quelconque du Sacré-Cœur à l'Archiconfrérie Romaine du Sacré-Cœur donnés gratuitement. On a cependant coutume de donner une aumône pour aider à couvrir les frais d'impression, d'expédition, etc.

39. DIPLOMES ORDINAIRES de directeurs locaux, de zélateurs et de zélatrices, donnés gratuitement.

40. DIPLOMES de ZÉLATEURS et de ZÉLATRICES, magnifiquement illuminés, grand format, contenant une image de l'Apparition du Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie, etc., 25 cts. l'unité. Les zélateurs et les zélatrices qui voudraient faire changer leurs diplômes ordinaires pour ce diplôme illuminé peuvent le faire en envoyant au Directeur Supérieur, Collège Ste. Marie, Montréal, leurs noms de baptême et de famille, ainsi que la date de leur réception, et 25 cts. en timbres-poste.

41. FEUILLES DES INTENTIONS PARTICULIÈRES et du TRÉSOR du Cœur de JÉSUS, 20 cts. le cent.

42. LISTES D'ENROLEMENT, format 10 nain, 50 cts. le cent.

43. LIVRET JOURNALIER du Trésor du Cœur de JÉSUS pour tous les jours de l'année, 25 cts. la douzaine. (Edition canadienne).

44. Notice (et Liste d'enrôlement) sur l'Heure-Sainte, 25 cts. le cent.

VI.—SCAPULAIRES ET INSIGNES.

45. GRANDS INSIGNES de la LIGUE des HOMMES, médaillons dorés avec ruban complets et le Souvenir d'admission, \$2 la douzaine, 25 cents l'unité.

46. Les mêmes médaillons seuls, \$1.50 la douzaine.

47. **INSIGNES** de la **PETITE LIGUE** des petits garçons, croix argentées, avec rubans, complètes, et le Souvenir d'admission, \$1.60 la douzaine, 15 cts. l'unité.
48. Les mêmes, sans rubans, \$1.20 la douzaine.
49. **CROIX-MÉDAILLES** des Zélateurs ou des Zélatrices, bronze, \$2.15 la douzaine, 20 cts. l'unité.
50. Les mêmes, bronze argenté, \$2.50 la douzaine, 25 cts. l'unité.
51. Les mêmes, nickel argenté, \$3.80 la douzaine, 35 cts. l'unité.
52. Les mêmes, bronze doré, \$3.80 la douzaine, 35 cts. l'unité.
53. Les mêmes, argent pur, \$8.50 la douzaine, 75 cts. l'unité.
54. **INSIGNES RICHES**, en velours rouge, frange d'or, bordure d'or, cœur travaillé à l'aiguille, 35 cts. l'unité.
55. Les mêmes, soie bleue, même ornementation, 30 cts. l'unité.
56. **INSIGNES PLUS GRANDS** en soie rouge, frange et garniture d'or cœur frappé en or, très recherchés, \$1.50 la douzaine, 15 cts. l'unité.
57. **SCAPULAIRE DU SACRÉ-CŒUR**, avec épingle, sur percaline rouge imprimée, frange d'or commune, 5 cts. l'unité.
58. Les mêmes sur percaline blanche, même prix.
59. **SCAPULAIRES** du SACRÉ-CŒUR, empreintes seules, forme ovale, trois couleurs, 5 cts. la douzaine.
60. Les mêmes, carrés, une couleur, carton-toile, 5 cts. la douzaine.
61. Les mêmes sur toile mince, 3 cts. la douzaine.
- N. B.—Ces trois dernières espèces de Scapulaires sont livrées sous forme d'EMPREINTES ; celles-ci doivent être, soit cousues sur l'habit de l'associé, soit montées sur de la flanelle rouge ou blanche, pour être portées comme insigne ou comme scapulaire. Si on désire ces scapulaires tout montés, on est prié de le spécifier sur la commande et d'ajouter un CENTIN par SCAPULAIRE aux prix donnés aux Nos. 59, 60 et 61.

VII.—MÉDAILLES ET IMAGES.

62. **PETITES MÉDAILLES** de L'APOSTOLAT, circulaires, très-belles, laiton, 80 cts. le cent, 10 cts. la douzaine.
63. Les mêmes, argentées à la pile, 50 cts. la douzaine.
64. Les mêmes solidement dorées, 90 cts. la douzaine.
- N. B.—Ces médailles ainsi argentées ou dorées, et montées sur ruban, forment des insignes très élégants pour les élèves des maisons d'éducation.
65. Belles images du CŒUR DE JESUS PRIANT, riches chromo-lithographies sur fond or, 13 x 10 pouces, \$1 la douzaine, 10 cts. l'unité.

66. Notre Dame de l'Apostolat (Marie nous montrant le Cœur de JÉSUS), même genre, mêmes dimensions et mêmes prix que les précédentes.

67. LE CŒUR DE JÉSUS PRIANT, format carte de visite, chromo. 25 cts. la douzaine.

68. Notre Dame de l'Apostolat, format carte de visite, même genre que le No. 65, 25 cts. la douzaine.

69. IMAGE DE L'APPARITION DU SACRÉ CŒUR A LA BIEN-HEUREUSE MARGUERITE-MARIE, groupe comprenant les SS. Coeurs de JÉSUS et de MARIE, St. François de Sales, la Bienheureuse Marguerite-Marie et le Vénérable Père Claude de la Colombière, chromo-lith, sur fond or, 60 cts. la douzaine. Dimensions, 13 x 10.

70. Gravure du Sacré Cœur par le P. Vasseur, 4 x 6, 50 cts. le cent.

PUBLICATIONS ANGLAISES.

71. APOSTLESHIP CALENDER, grand format pour être affiché (mensuel); 30c. par année.

72. ROSARY TICKETS avec un p. calendrier (mensuels); 15c. par année pour une quinzaine.

73. THE MESSENGER OF THE S.-H. avec le PILGRIM (Semi-mensuel); 112 pages par mois, \$2.

74. The PILGRIM seul, 36 pages par mois (mensuel), \$0.50 par année.

75. The Hand Book of the LAEGUE FORMEN, with hymns and music, relié, 15c., \$1.60 la douz.; broché 10c., \$1.15 la douz.

77. MANUAL OF THE APOSTLESHIP, 10c. l'exemplaire.

79. Certificates of admission, 20c. le cent.

83. Scapulars of the S. H., \$1.00 le cent.

Addenda. 84 Actes de consécration des familles au Sacré Cœur, petit format pour livres de prières, 20c. le cent.

THE FIRST PART OF THE HISTORY OF THE
REIGN OF CHARLES THE FIRST

IN THE YEAR 1625

BY JOHN BURNET

IN TWO VOLUMES

LONDON

Printed by J. Sturges, at the
Sign of the Sun in St. Dunstons Church

in the Strand

1724

Price 1s. 6d.

By the Author

1724

Printed by J. Sturges

at the Sign of the Sun

in St. Dunstons Church

in the Strand

Ch.

Ch.

Ch. I

Ch. IV

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

	PAGE
AVANT-PROPOS: but et sources d'autorité de ce travail.....	3
Ch. I.—APERÇU SOMMAIRE DE L'ŒUVRE.....	5
Art. 1. Ses noms.....	5
Art. 2. Son insigne.....	5
Art. 3. Ses pratiques, premier degré, offrande de la journée.....	7
deuxième degré, la dizaine du Rosaire.....	7
troisième degré, la Communion Réparatrice.....	8
Art. 4. Ses dévotions: (a) au Sacré-Cœur; (b) à Marie.....	9, 10
(c) aux Saints.....	11
Art. 5. Ses publications périodiques, le <i>Messenger du Cœur de Jésus</i> et le <i>Petit Messenger du Cœur de Marie</i>	12 et 24
Ch. II.—EXAMEN DE L'ŒUVRE.....	12
Art. 1. Son but.....	12
Art. 2. Ses moyens.....	12
Art. 3. Sa simplicité: 1. dans son établissement; 2. dans l'admission des associés; 3. dans ses obligations.....	13
Art. 4. Sa fécondité: 1. elle répand ses fruits dans le monde entier; 2. elle sanctifie ses membres.....	14
3. Elle sanctifie la paroisse.....	14
4. Elle sanctifie la communauté.....	14
5. Elle sanctifie la maison d'éducation.....	16
Témoignages: Collèges et écoles de garçons.....	17
Pensionnats et académies de filles.....	18
Ch. III.—PRATIQUE ET ORGANISATION DE L'ŒUVRE.....	20
Art. 1. Direction et prédication de l'Œuvre.....	23
Art. 2. Établissement dans les paroisses.....	23
Art. 3. Établissement dans les maisons d'éducation.....	23
Art. 4. Conseils de l'Apostolat: Zélateurs et Zélatrices.....	25
Art. 5. Culture de l'Œuvre.....	26
Art. 6. Le Trésor du Cœur de Jésus.....	30
Total des œuvres offertes de juin à décembre 1888.....	32
Art. 7. Les intentions particulières du mois.....	31
Ch. IV.—INDULGENCES ET PRIVILÈGES DE L'ŒUVRE.....	33
Indulgences: Première série: indulgences à tous les Associés.....	34
Deuxième série: indulgences du deuxième degré, ainsi que les indulgences Apostoli- ques et celles de Ste-Brigitte.....	35
Troisième série: indulgences de la Commu- nion Réparatrice.....	35
Quatrième série: indulgences propres aux Zélateurs, &c.....	35
Cinquième série: indulgences de l'Archic- onfrérie du Sacré-Cœur.....	36
Privilèges.....	37

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

	PAGE
Ch. V.—APPROBATIONS DE L'ŒUVRE.....	37
Art. 1. Par le Saint-Siège.....	37
Art. 2. Par les Prélats Canadiens.....	39
Art. 3. <i>Diploma pro Directore superiore</i>	41
Ch. VI.—ÉTAT ACTUEL DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE, vue générale...	42
Ch. VII.—L'APOSTOLAT AU CANADA EN 1888.....	43
Art. 1. Directeurs, supérieurs et diocésains.....	43
Directeur général et Cardinal protecteur.....	43
Art. 2. Tableau des Directions locales, des Associés, &c.....	45
Art. 3. Résumé général par diocèse.....	54
Art. 4. Liste des autres paroisses, &c., agrégées mais dont il n'y a pas de rapport.....	55
Art. 5. Composition des Conseils de l'Apostolat.....	56
Art. 6. Noms des Directeurs locaux, des Zélateurs et Zélatrices qui ont reçu leurs Diplômes en 1887 et 1888.....	59
Ch. VIII.—PROGRÈS DE L'ŒUVRE AUX ÉTATS-UNIS, section anglaise....	65
Ch. IX.—LA LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS POUR LES HOMMES.....	66
Art. 1. Nature, but, promesses, pratiques, &c., de la Ligue.....	66
Art. 2. Fruits de la Ligue : témoignages.....	67
Art. 3. État de la Ligue au Canada en 1888.....	70
Art. 4. État de la Ligue dans les centres canadiens des États-Unis.....	73
Art. 5. Résumé général de l'État de la Ligue.....	74
Art. 6. Espérances pour l'avenir.....	74
Ch. X.—LA PETITE LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS POUR LES PETITS GARÇONS AU-DESSOUS DE 16 ANS.....	75
Art. 1. But, &c., de la Petite Ligue.....	75
Art. 2. <i>Conseils</i> de la Petite Ligue.....	75
Ch. XI.—CHRONIQUE DU SACRÉ-CŒUR : Deux centennaires mémorables....	76
Art. 1. L'événement du 2 juillet 1688, et la célébration de son deuxième centenaire à Montréal.....	76
Art. 2. L'événement du 17 juin 1689; comment on se propose d'en célébrer le deuxième centenaire en 1889.....	78
ACTE DE CONSÉCRATION des familles au Sacré Cœur.....	79
Observations sur cette consécration.....	80
Privilèges attachés à cette consécration.....	81
APPENDICE : L'ASSOCIATION DES LAMPES PÉPÉTUELLES DE L'ÉGLISE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS (Gesù), à Montréal.	81
1. Nature et but de l'Association.....	81
2. Conditions d'admission et privilèges.....	82
3. Avis aux Zélateurs et aux Zélatrices du Sacré Cœur au sujet de l'Association des Lampes.....	82
Catalogue des publications de l'Apostolat.....	84
Table analytique des matières.....	92